



2023

Socfinasia

RAPPORT ANNUEL

Ce document est une traduction en français de la version anglaise audité. En cas de différence, seule la version anglaise audité fait foi.

Sommaire

PORTRAIT DU GROUPE	5
1. PRÉSENTATION DU GROUPE	5
2. HISTORY	5
3. STRUCTURE DU GROUPE	6
4. RENSEIGNEMENT SUR LES PARTICIPATIONS DE SOCFINASIA	7
PT SOCFIN INDONESIA "SOCFINDO"	8
SOCFIN-KCD Co	12
COVIPHAMA Co	13
PLANTATION NORD-SUMATRA "PNS" Ltd	14
SOCFINDE	15
SOGESCOL FR	16
SOCFINCO FR	17
MARCHÉ INTERNATIONAL DU CAOUTCHOUC ET DES HUILES VÉGÉTALES	18
1. CAOUTCHOUC	18
Perspectives 2024	20
2. HUILES VÉGÉTALES	21
Perspectives 2024	23
ENVIRONNEMENT ET RESPONSABILITÉ SOCIALE	24
CHIFFRES CLÉS	25
1. INDICATEURS D'ACTIVITÉS	25
2. CHIFFRES CLÉS DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ ET DU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS	26
3. CHIFFRES CLÉS DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE	26
DONNÉES BOURSIÈRES	27
FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	27
DÉCLARATION SUR LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE	28
1. INTRODUCTION	28
2. CHARTE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE	28
3. CONSEIL D'ADMINISTRATION	28
Composition du Conseil d'Administration	28
4. LES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	32
4.1 Comité d'Audit	32
4.2 Comité de Nomination et de Rémunération	32
5. RÉMUNÉRATIONS	32
6. NOTIFICATION DE L'ACTIONNARIAT	33
7. CALENDRIER FINANCIER	33
8. AUDIT EXTERNE	34
9. RESPONSABILITÉ SOCIALE, SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE	34
10. AUTRES INFORMATIONS	34
DÉCLARATION DE CONFORMITÉ	35
RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ	36
1. ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	36
2. INSTRUMENTS FINANCIERS	37
3. PERSPECTIVES 2023	37
4. ENVIRONNEMENT POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE	38
5. EVÈNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	38

6. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE	38
7. SYSTÈME GÉNÉRAL DE CONTRÔLE INTERNE ADAPTÉ AUX SPÉCIFICITÉS DES ACTIVITÉS DU GROUPE	38
8. ENVIRONNEMENT ET RESPONSABILITÉ SOCIALE.....	40
RAPPORT D'AUDIT SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	41
ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	42
1. ETAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE.....	42
2. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ.....	44
3. ETAT DU RÉSULTAT ÉTENDU CONSOLIDÉ.....	45
4. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS	46
5. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	47
6. ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS.....	48
<i>Note 1. Généralités et méthodes comptables</i>	<i>48</i>
<i>Note 2. Filiales et entreprises associées</i>	<i>62</i>
<i>Note 3. Contrats de location</i>	<i>64</i>
<i>Note 4. Immobilisations incorporelles.....</i>	<i>66</i>
<i>Note 5. Immobilisations corporelles.....</i>	<i>67</i>
<i>Note 6. Biological assets</i>	<i>68</i>
<i>Note 7. Dotations aux amortissements et pertes de valeur</i>	<i>69</i>
<i>Note 8. Dépréciations d'actifs</i>	<i>69</i>
<i>Note 9. Non-wholly owned subsidiaries in which non-controlling interests^G are significant</i>	<i>71</i>
<i>Note 10. Participations dans des entreprises associées.....</i>	<i>72</i>
<i>Note 11. Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu ^G</i>	<i>75</i>
<i>Note 12. Avances à long terme</i>	<i>75</i>
<i>Note 13. Impôts différés.....</i>	<i>75</i>
<i>Note 14. Actifs et passifs d'impôts exigibles</i>	<i>76</i>
<i>Note 15. Charge d'impôts</i>	<i>77</i>
<i>Note 16. Inventories.....</i>	<i>78</i>
<i>Note 17. Créances commerciales (actifs courants)</i>	<i>79</i>
<i>Note 18. Autres créances (actifs courants)</i>	<i>79</i>
<i>Note 19. Trésorerie et équivalents de trésorerie.....</i>	<i>79</i>
<i>Note 20. Capital et prime d'émission</i>	<i>80</i>
<i>Note 21. Réserve légale.....</i>	<i>80</i>
<i>Note 22. Engagements de retraites</i>	<i>81</i>
<i>Note 23. Dettes financières.....</i>	<i>82</i>
<i>Note 24. Autres dettes</i>	<i>84</i>
<i>Note 25. Instruments financiers.....</i>	<i>85</i>
<i>Note 26. Frais de personnel et effectifs moyens de l'exercice</i>	<i>86</i>
<i>Note 27. Autres produits financiers</i>	<i>87</i>
<i>Note 28. Charges financières</i>	<i>87</i>
<i>Note 29. Résultat net par action</i>	<i>87</i>
<i>Note 30. Dividendes et tantièmes.....</i>	<i>87</i>
<i>Note 31. Informations relatives aux parties liées.....</i>	<i>88</i>
<i>Note 32. Engagements hors bilan</i>	<i>89</i>
<i>Note 33. Information sectorielle</i>	<i>90</i>
<i>Note 34. Gestion des risques.....</i>	<i>94</i>
<i>Note 35. Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissements</i>	<i>98</i>
<i>Note 36. Passifs éventuels.....</i>	<i>98</i>
<i>Note 37. Environnement politique et économique.....</i>	<i>100</i>
<i>Note 38. Evénements postérieurs à la date de clôture</i>	<i>100</i>
<i>Note 39. Honoraires du Réviseur d'entreprises agréé.....</i>	<i>100</i>
RAPPORT DE GESTION SOCIAL.....	101

ACTIVITÉS	101
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	101
BALANCE SHEET	102
PORTFEUILLE.....	102
INVESTISSEMENTS	102
AFFECTATION DU RÉSULTAT	103
ACTIONS PROPRES.....	103
RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	103
INSTRUMENTS FINANCIERS.....	104
SUCCURSALE	104
POLITIQUE DE GESTION RESPONSABLE	105
VALEUR ESTIMÉE DE L'ACTION (COMPTES SOCIAUX).....	105
ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	105
PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES	105
PERSPECTIVES.....	105
STATUTORY APPOINTMENTS.....	ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.
ETATS FINANCIERS SOCIAUX	106
1. BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023.....	106
2. COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DÉCEMBRE 2023.....	108
3. ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2023	109
<i>Note 1. Généralités</i>	<i>109</i>
<i>Note 2. Principes, règles et méthodes comptables</i>	<i>109</i>
<i>Note 3. Immobilisations financières.....</i>	<i>113</i>
<i>Note 3. Immobilisations financières (suite).....</i>	<i>114</i>
<i>Note 3. Immobilisations financières (suite).....</i>	<i>115</i>
<i>Note 4. Créances sur des entreprises liées</i>	<i>115</i>
<i>Note 5. Equity.....</i>	<i>116</i>
<i>Note 6. Autres dettes</i>	<i>117</i>
<i>Note 7. Produits provenant de participations</i>	<i>117</i>
<i>Note 8. Produits provenant d'autres titres et de créances de l'actif immobilisé</i>	<i>117</i>
<i>Note 9. Impôts.....</i>	<i>118</i>
<i>Note 10. Rémunération du Conseil d'Administration.....</i>	<i>118</i>
<i>Note 11. Environnement politique et économique.....</i>	<i>118</i>
<i>Note 12. Engagements hors bilan</i>	<i>118</i>
<i>Note 13. Événements importants survenus après la fin de l'année</i>	<i>118</i>
GLOSSAIRE	119

Portrait du Groupe

1. Présentation du Groupe

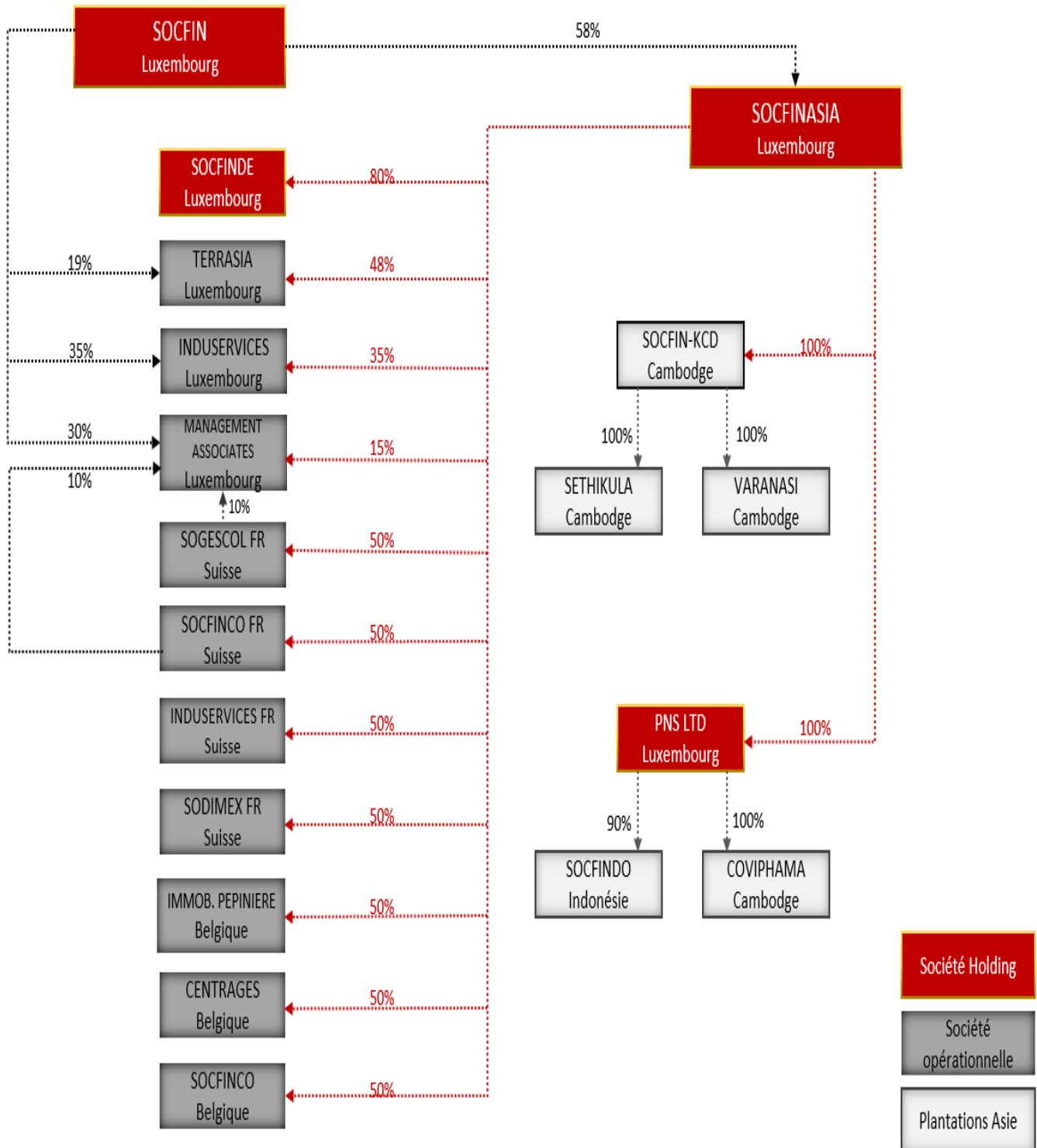
Socfinasia S.A. est une société holding luxembourgeoise, dont le siège social est 4 avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg. Elle a été constituée le 20 novembre 1972 et est cotée à la Bourse de Luxembourg.

L'activité principale de Socfinasia consiste en la gestion d'un portefeuille de participations axées sur l'exploitation de plus de 52,000 hectares de plantations tropicales de palmiers à huile et d'hévéas, situées en Asie du Sud-Est. Socfinasia emploie 9,686 personnes et a réalisé, en 2023, un chiffre d'affaires consolidé de 179 millions d'euros.

2. Historique

- **20/11/1972** Constitution de Socfinasia sous la forme d'une holding luxembourgeoise par apport d'actions de PT Socfindo.
- **30/06/1973** Depuis sa constitution, Socfinasia a investi, entre autres, dans Fininter (Belgique) et Socfinal (Luxembourg).
- **23/01/1974** Les titres Socfinasia ont été admis à la cote de la Bourse de Luxembourg.
- **30/06/1975** Le portefeuille affiche de nouveaux investissements : Socfin (Belgique), Plantations Nord Sumatra (Belgique) et Selangor Plantations Cy (Malaysia).
- **30/06/1977** Socfinasia investit dans Sennah Rubber Cy, New African Plantations Cy, la Banque d'Investissements Privés et Socficom. Elle vend par contre ses participations Socfin (Belgique) et Socfinal.
- **04/12/1979** Augmentation de capital de PT Socfindo par incorporation de réserves. Attribution gratuite de 1,166 actions PT Atmind.
- **31/12/1980** Acquisition d'actions Selangor Holding, société luxembourgeoise cotée à la Bourse de Luxembourg.
- **24/04/1989** Augmentation de capital de PT Socfindo par incorporation de la réserve de réévaluation d'actifs immobilisés.
- **31/03/1996** Acquisition d'actions Intercultures, société luxembourgeoise cotée à la Bourse de Luxembourg.
- **31/03/1997** Dans un premier temps, Socfinasia a augmenté sa participation dans ses filiales indonésiennes : PT Socfindo et PT Atmind. Ensuite, Socfinasia a constitué Plantations Nord Sumatra Limited et y a transféré ses participations indonésiennes.
- **31/03/1999** Souscription à l'augmentation de capital d'Intercultures.
- **05/02/2000** OPA/OPE de Selangor Holding sur Sennah Rubber Cy qui sera liquidée en août 2000.
- **01/04/2000** Augmentation de capital à EUR 25,062,500 et du pair comptable à 1,002,500 actions.
- **26/06/2000** OPA de Socfinasia sur les titres Selangor Holding qui sera liquidée en mai 2001.
- **17/10/2000** Modification de la date de clôture de l'exercice social au 31 décembre.
- **31/12/2001** PNS Ltd a acheté 30% du capital de PT Socfindo à l'état indonésien.
- **31/12/2006** Restructuration des participations du Groupe Socfinal, dont la distribution de titres Intercultures par Socfinasia (spin-off) et repositionnement des sociétés opérationnelles du Groupe.
- **31/12/2007** Constitution de Socfin-KCD (Cambodge).
- **17/03/2010** Cession de Socfinaf Cy (Kenya).
- **10/01/2011** Assemblée Générale Extraordinaire qui entérine l'abandon du statut de holding 29.
- **01/06/2011** Attribution aux actionnaires existants de 20 actions nouvelles pour une action ancienne.
- **13/08/2013** A travers sa filiale PNS Ltd, Socfinasia a acquis 90% de Coviphama Co Ltd, une société de droit cambodgien, attributaire d'une nouvelle concession (5,300 hectares).
- **30/07/2015** Acquisition d'actions Socfin-KCD pour porter le pourcentage de détention à 100%.

3. Structure du Groupe



4. Renseignements sur les participations de Socfinasia

Portefeuille	Nombre de titres	% direct
Cambodge		
Socfin-KCD Co	2,000	100.00%
Luxembourg		
PNS Ltd	27,780,000	100.00%
Socfinde	199,790	79.92%
Management Associates	1,500	15.00%
Terrasia	4,781	47.81%
Induservices	3,500	35.00%
Belgique		
Centrages	7,500	50.00%
Immobilière de la Pépinière	3,333	50.00%
Socfinco	8,750	50.00%
Suisse		
Sogescol FR	2,650	50.00%
Socfinco FR	650	50.00%
Sodimex FR	675	50.00%
Induservices FR	700	50.00%

Les pages qui suivent, contiennent la synthèse de l'activité et les commentaires succincts des données comptables relatives aux deux derniers exercices clôturés des principales sociétés dans lesquelles Socfinasia détient une participation directe ou indirecte.

Sauf indication contraire, les capitaux propres comprennent le capital, les réserves au sens large et le résultat reporté avant affectation du résultat de l'exercice sous revue.

Les données sociales sont mentionnées de préférence aux données consolidées.

Les bilans sont présentés dans la monnaie fonctionnelle de chacune des sociétés.

PT SOCFIN INDONESIA "SOCFINDO"

PT Socfindo est une société de droit indonésien qui exploite des hectares de plantations de palmiers à huile et d'hévéas dans le Nord de Sumatra, en Indonésie.

Principales données

<i>Surface (hectares)</i>	<i>Surface plantée</i>		
<i>Au 31 décembre 2023</i>	<i>Mature</i>	<i>Immature</i>	<i>Total</i>
Hévéa	5,232	1,090	6,322
Palmier	34,511	4,988	39,499
TOTAL	39,743	6,078	45,821

Concessions^G: 47,532 ha

(les termes ayant un ^G sont expliqués dans la partie "Glossaire" à la fin du rapport annuel.)

Personnel permanent au 31 décembre 2023: 8,559

<i>Production et vente</i>	<i>2023</i>	<i>2022</i>
<i>Au 31 décembre</i>		
Production (tonnes)		
Caoutchouc	6,397	6,896
Huile de palme	188,527	179,516
Semences (milliers)	9,190	13,189
Chiffre d'affaires (milliers d'euros)	166,006	193,796
Résultat (milliers d'euros)	52,960	71,954
Prix de vente moyen (EUR / kg)		
Caoutchouc	1.54	2.05
Huile de palme	0.8	0.95
Semences (EUR / 1,000)	704	564
Cours moyen EUR / IDR	16,471	15,648
Cours de clôture EUR / IDR	17,140	16,713

<i>Chiffres clés (millions de IDR)</i>	<i>2023</i>	<i>2022</i>
<i>Au 31 décembre</i>		
Actifs immobilisés	1,627,575	1,526,371
Actifs circulants	597,901	609,115
Capitaux propres (*)	1,189,091	994,045
Dettes provisions et tiers (*)	1,036,385	1,141,440
Résultat de la période	872,310	1,125,920
Dividende final unitaire brut (USD)	(**)	(**)
Acompte sur dividende unitaire brut (USD)	300	400
Participation de PNS Ltd (%)	89.98	89.98

(*) Avant affectation du dividende final mais sous déduction de l'acompte.

(**) Non connu à ce jour.

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

Exercices aux 31 décembre 2023 et 2022

(Exprimés en milliers de Roupies, sauf indication contraire)

Cours de clôture : EUR 1 = IDR	17,140	16,713
Cours moyen : EUR 1 = IDR	16,471	15,648

ACTIFS	31/12/2023	31/12/2022
ACTIFS COURANTS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	170,239,908	185,733,528
Créances clients		
Créances commerciales		
Parties liées	15,425,141	20,381,992
Tiers	10,395,468	21,720,236
Créances commerciales - FAE	9,569,212	0
Créances fiscales	11,537,415	0
Autres	22,252,523	4,986,085
Stocks	212,841,578	207,972,126
Avances et acomptes versés sur commandes	0	8,192,643
Comptes de régularisation	145,639,562	160,128,112
TOTAL ACTIFS COURANTS	597,900,806	609,114,722
ACTIFS NON-COURANTS		
Actifs immobilisés	1,618,686,580	1,521,296,612
Droit d'utilisation d'actifs	1,470,849	2,941,698
Actifs d'impôts différés	7,406,744	2,121,243
Autres	11,100	11,100
TOTAL ACTIFS NON-COURANTS	1,627,575,273	1,526,370,652
TOTAL ACTIFS	2,225,476,080	2,135,485,374

PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES	31/12/2023	31/12/2022
PASSIFS		
PASSIFS COURANTS		
Dettes fournisseurs - tiers	48,703,174	32,906,833
Factures à recevoir	42,584,997	0
Autres dettes		
Tiers	12,085,274	12,019,642
Parties liées	1,680,718	1,082,630
Charges à payer	285,793,275	324,622,563
Avances et acomptes recus sur commandes en cours	24,075,765	27,449,274
Dettes relatives aux avantages du personnel	4,018,788	3,433,799
Dettes fiscales	25,556,956	166,607,114
TOTAL PASSIFS COURANTS	444,498,949	568,121,855
PASSIFS NON-COURANTS		
Dettes non-courantes relatives aux avantages du personnel	591,886,519	573,318,210
TOTAL PASSIFS	1,036,385,468	1,141,440,065
CAPITAUX PROPRES		
Capital		
Type A	2,385	2,385
Type B	265	265
Type C	7,947,350	7,947,350
Type D	34,300,000	34,300,000
Total capital	42,250,000	42,250,000
Prime d'émission	3,670,500	3,670,500
Bénéfices reportés		
Affectés à la réserve générale	270,860,290	-177,794,840
Non affectés	872,309,822	1,125,919,650
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1,189,090,612	994,045,310
TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES	2,225,476,080	2,135,485,374

COMPTE DE RESULTAT ET AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT ETENDU ^G

Exercices aux 31 décembre 2023 et 2022

(Exprimés en milliers de Roupies, sauf indication contraire)

	2023	2022
Chiffre d'affaires	2,734,321,376	3,011,660,868
Coût des marchandises vendues	-1,192,582,816	-1,050,595,306
MARGE BRUTE	1,541,738,560	1,961,065,562
Frais de vente	-59,591,271	-48,099,014
Dépenses administratives et autres frais généraux (*)	-415,742,621	-494,204,078
Autres produits	85,972,560	86,128,668
Autres charges	-17,563,555	-47,880,050
Gain / (perte) dû à la variation de la juste valeur des actifs biologiques	-14,865,352	-40,755,194
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1,119,948,321	1,416,255,894
Résultat financier	7,751,179	7,407,886
RESULTAT AVANT IMPOTS	1,127,699,500	1,423,663,780
Charge d'impôt	-247,629,294	-316,637,933
RESULTAT NET	880,070,206	1,107,025,847
Résultat étendu		
Réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi	-7,760,384	18,893,803
TOTAL RESULTAT ETENDU	872,309,822	1,125,919,650

	2023	2022
Chiffre d'affaires	2,734,321,376	3,011,660,868
Coût des marchandises vendues	-1,192,582,816	-1,050,595,306
MARGE BRUTE	1,541,738,560	1,961,065,562
Frais de vente	-59,591,271	-48,099,014
Dépenses administratives et autres frais généraux (*)	-415,742,621	-494,204,078
Autres produits	85,972,560	86,128,668
Autres charges	-17,563,555	-47,880,050
Gain / (perte) dû à la variation de la juste valeur des actifs biologiques	-14,865,352	-40,755,194
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1,119,948,321	1,416,255,894
Résultat financier	7,751,179	7,407,886
RESULTAT AVANT IMPOTS	1,127,699,500	1,423,663,780
Charge d'impôt	-247,629,294	-316,637,933
RESULTAT NET	880,070,206	1,107,025,847
Résultat étendu		
Réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi	-7,760,384	18,893,803
TOTAL RESULTAT ETENDU	872,309,822	1,125,919,650

(*) Ces montants comprennent des tantièmes payés aux administrateurs de PT Socfindo qui sont membres du Conseil d'Administration de Socfinasia (2023 = IDR 64,787,211,746 et 2022 = 135,314,429,990).

SOCFIN-KCD Co

Capital : KHR 160,000,000,000.

Socfin-KCD est une société cambodgienne active dans la production de caoutchouc.

Principales données

<i>Surface (hectares)</i>	<i>Surface plantée</i>		
<i>Au 31 décembre 2023</i>	<i>Mature</i>	<i>Immature</i>	<i>Total</i>
Hévéa	3,662	30	3,692

Concessions⁶: 6,659 ha (y compris les concessions des filiales)

Personnel permanent au 31 décembre 2023: 816

<i>Production et vente</i>	<i>2023</i>	<i>2022</i>
<i>Au 31 décembre</i>		
Production (tonnes)		
Caoutchouc	8,853	6,018
Chiffre d'affaires (milliers d'euros)	10,777	8,164
Résultat (milliers d'euros)	576	-1,402
Prix de vente moyen (EUR / kg)		
Caoutchouc	1.22	1.36
Cours moyen EUR / USD	1.08	1.05
Cours de clôture EUR / USD	1.10	1.07

<i>Chiffres clés (milliers de USD)</i>	<i>2023</i>	<i>2022</i>
<i>Au 31 décembre</i>		
Actifs immobilisés	47,648	49,833
Actifs circulants	4,170	3,475
Capitaux propres (*)	32,573	31,950
Dettes provisions et tiers (*)	19,245	21,358
Résultat de la période	624	-1,469
Participation de Socfinasia (en %)	100.00	100.00

(*) Avant affectation.

COVIPHAMA Co

Capital : KHR 8,640,000,000.

Coviphama est une société cambodgienne active dans la production de caoutchouc.

Principales données

<i>Surface (hectares)</i>	<i>Surface plantée</i>		
<i>Au 31 décembre 2023</i>	<i>Mature</i>	<i>Immature</i>	<i>Total</i>
Hévéa	2,532	695	3,227

Concessions⁶: 5,345 hectares

Personnel permanent au 31 décembre 2023: 311

	<i>2023</i>	<i>2022</i>
Cours moyen EUR / USD	1.08	1.05
Cours de clôture EUR / USD	1.10	1.07

<i>Chiffres clés (milliers de USD)</i>	<i>2023</i>	<i>2022</i>
<i>Au 31 décembre</i>		
Actifs immobilisés	22,542	22,710
Actifs circulants	1,083	572
Capitaux propres	-2,174	-1,603
Dettes provisions et tiers	25,799	24,884
Résultat de la période	-571	-1,156
Participation de Socfinasia (%)	100.00	100.00

PLANTATION NORD-SUMATRA "PNS" Ltd

Capital: USD 260,084,774.

PNS Ltd est une société holding dont les principaux actifs sont une participation de 89.98% dans PT Socfindo, une participation de 100% dans Coviphama Co Ltd ainsi qu'une créance sur cette dernière.

	2023	2022
Cours moyen EUR / USD	1.08	1.05
Cours de clôture EUR / USD	1.10	1.07

<i>Chiffres clés (milliers de USD)</i>	2023	2022
Au 31 décembre		
Actifs immobilisés	307,871	306,521
Actifs circulants	816	37,660
Capitaux propres (*)	308,686	313,879
Dettes provisions et tiers (*)	1	30,302
Résultat de la période	35,921	64,637
Résultat distribué	41,114	61,116
Participation de Socfinasia (%)	100.00	100.00

(*) Avant affectation.

SOCFINDE

Capital : EUR 1,250,000

Socfinde est une société holding de financement de droit luxembourgeois.

L'exercice se clôture le 31 décembre 2023 par un bénéfice de EUR 644,758. Le Conseil d'Administration ne proposera pas de distribution de dividendes lors de l'Assemblée Générale.

Chiffres clés (milliers d'euros)	2023	2022
Au 31 décembre		
Actifs immobilisés	2,992	9,962
Actifs circulants	107,749	47,412
Capitaux propres	6,668	6,023
Dettes provisions et tiers	104,073	51,350
Résultat de la période	645	140
Participation de Socfinasia (%)	79.92	79.92

SOGESCOL FR

Capital: CHF 5,300,000

Sogescol FR est une société suisse qui commercialise du caoutchouc et de l'huile de palme.

L'exercice se clôture le 31 décembre 2023 par un bénéfice de 6,705,434 d'USD. Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires une distribution de dividendes à hauteur de 8,000,000 d'USD.

	2023	2022
Cours moyen EUR / USD	1.08	1.05
Cours de clôture EUR / USD	1.10	1.07

Chiffres clés (milliers de USD)	2023	2022
Au 31 décembre		
Actifs immobilisés	4,031	773
Actifs circulants	49,001	50,991
Capitaux propres (*)	16,660	17,955
Dettes provisions et tiers (*)	36,372	33,809
Résultat de la période	6,705	8,865
Résultat distribué	8,000	8,000
Dividende unitaire brut (USD)	1,509	1,509
Participation de Socfinasia (%)	50.00	50.00

(*) Avant affectation.

SOCFINCO FR

Capital: CHF 1,300,000

Socfinco FR est une société suisse de services, d'études et de gestion de plantations agro-industrielles. Les interventions de Socfinco FR couvrent le secteur agro-industriel de l'huile de palme et du caoutchouc.

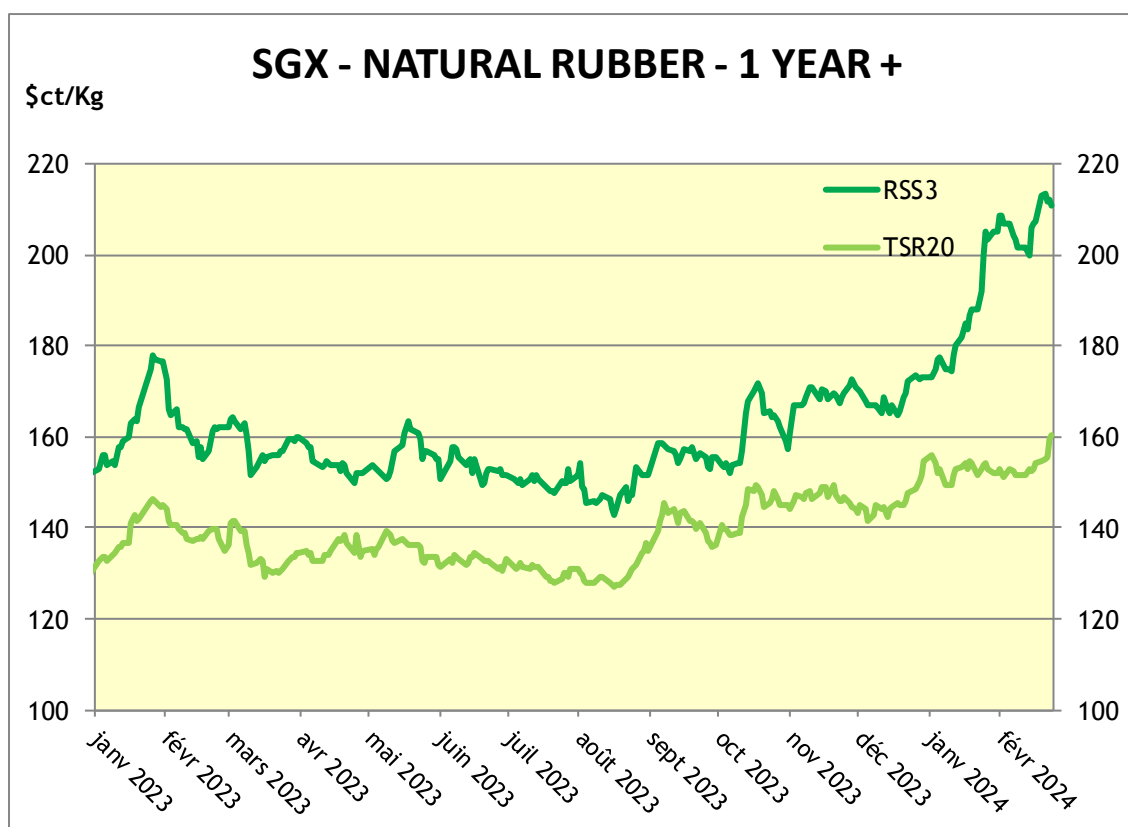
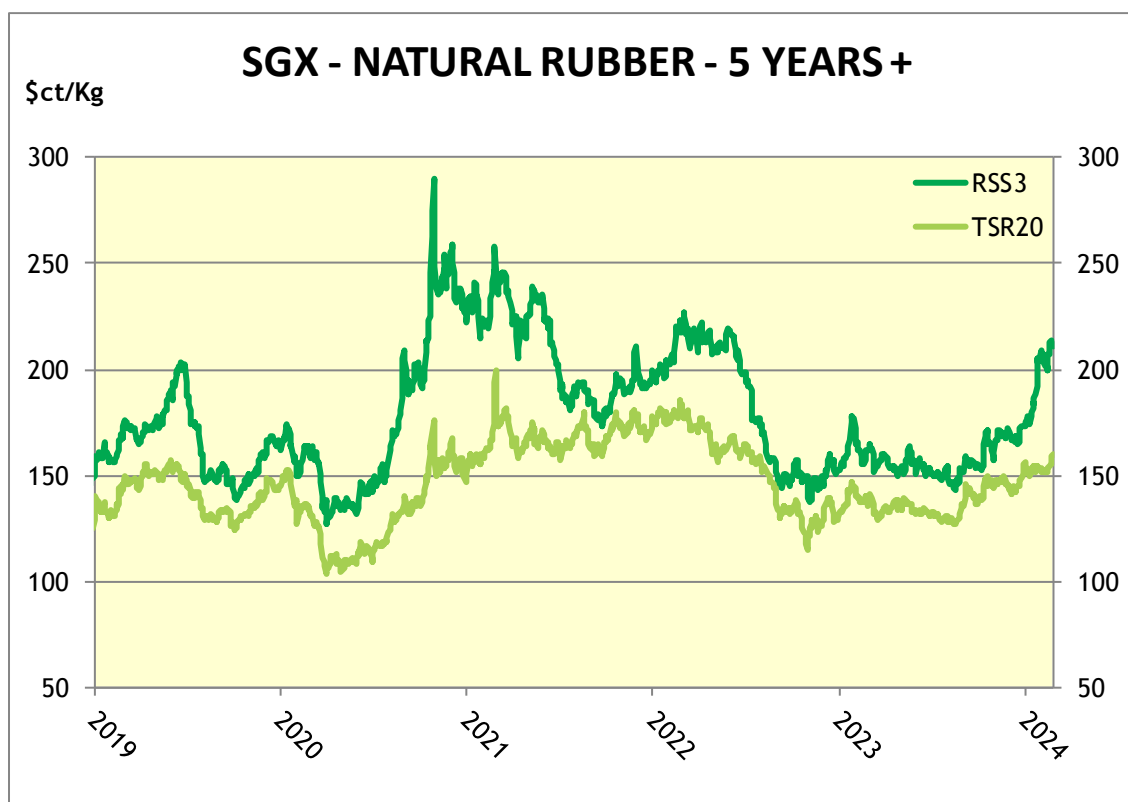
L'exercice se clôture le 31 décembre 2023 par un bénéfice de 6,488,998 d'euros. Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires une distribution de dividendes à hauteur de 6,000,000 d'euros.

Chiffres clés (milliers d'euros)	2023	2022
Au 31 décembre		
Actifs immobilisés	5,444	4,309
Actifs circulants	19,703	22,133
Capitaux propres (*)	14,921	16,432
Dettes provisions et tiers (*)	10,225	10,010
Ventes et prestations	26,709	30,293
Résultat de la période	6,489	8,834
Résultat distribué	6,000	8,000
Dividende unitaire brut (EUR)	4,615	6,154
Participation de Socfinasia (%)	50.00	50.00

(*) Avant affectation.

Marché international du caoutchouc et des huiles végétales

1. Caoutchouc



Le marché international en 2023

La moyenne des cours du caoutchouc naturel (TSR20^G 1^{ère} position sur SGX^G) pour l'année 2023 est de 1,377 USD/T FOB^G Singapour contre 1,548 USD/T en 2022, soit une baisse de 11%.

Convertie en Euro, la moyenne des cours du TSR20^G en 2023 est de 1,273 EUR/T contre 1,469 EUR/T en 2022.

La fin de l'année 2022 a été marquée par l'arrêt de la politique 'zéro-Covid' en Chine et des stocks élevés de caoutchouc naturel dans les pays consommateurs. La Chine, premier consommateur mondial de caoutchouc naturel, a connu en 2022 l'un des plus faibles rythmes de croissance économique depuis 40 ans à 3%.

L'espoir de reprise de l'activité économique chinoise en début d'année a permis aux cours du caoutchouc naturel d'atteindre un niveau proche des 1,450 USD/T à la fin janvier 2023. En effet, la levée des mesures de santé publique devait aller de pair avec un redémarrage spectaculaire de l'économie chinoise. En réalité, le pays n'a pas retrouvé son envol, confronté à une crise immobilière majeure, à une baisse de ses exportations et une consommation intérieure en berne.

Dans ce contexte et malgré l'entrée en hivernage des pays producteurs, les cours sont restés sous pression à partir de février évoluant dans une échelle entre 1,300 et 1,400 USD/T sur fond de ralentissement de la consommation, de guerre en Ukraine, de pressions inflationnistes persistantes, de politiques monétaires restrictives des principales banques centrales et de turbulences dans le secteur bancaire. Les cours du caoutchouc naturel ont atteint mi-août un plus bas de l'année à 1,270 USD/T.

La baisse de la demande de caoutchouc naturel s'est fait particulièrement ressentir sur les marchés européens et américains provoquant une hausse des inventaires dans les usines des pneumaticiens.

La baisse de production en Indonésie et Malaisie, due notamment à une maladie de l'hévéa, n'a pas eu d'effets positifs sur les cours du caoutchouc naturel car elle fut compensée par la hausse de production dans d'autres pays comme la Côte d'Ivoire et le Cambodge. La Côte d'Ivoire a connu en 2023 sa plus forte croissance de production annuelle (+26%) depuis cinq ans et conforte son statut de 3^{ème} producteur mondial avec 1.68 millions de tonnes produites.

A partir de la fin août, les cours du caoutchouc naturel se sont redressés suite aux mesures prises par le gouvernement chinois afin de stimuler la croissance économique et aux révisions de production à la baisse en Thaïlande et en Indonésie en raison de pluies abondantes entravant les récoltes.

Fin décembre, les cours du caoutchouc naturel ont franchi la barre des 1,500 USD/T et atteint le dernier jour de clôture en 2023 le plus haut niveau de l'année à 1,561 USD/T.

En fort contraste par rapport à l'année 2021 et au premier semestre 2022, la logistique mondiale s'est améliorée fin 2022 et les taux de fret maritime ont régulièrement baissé durant 2023 pour revenir à leurs niveaux pré-COVID. Les taux de fret en sortie d'Asie ont baissé plus rapidement qu'en sortie d'Afrique rendant le caoutchouc asiatique plus compétitif par rapport à l'africain.

Cependant, les tensions apparues en Mer Rouge ont impacté les taux de fret en sortie d'Asie vers l'Europe qui ont commencé à remonter fortement à la fin 2023. Les armateurs doivent dorénavant dévier leurs bateaux vers le cap de Bonne-Espérance au lieu du canal de Suez et imposent des surcharges de fret substantielles pour les cargos originaires d'Asie.

Selon les dernières prévisions publiées par GlobalData en février 2024, la production mondiale de caoutchouc naturel en 2023 serait de 14.15 millions de tonnes, en baisse de 1.1% par rapport à 2022 tandis que la consommation mondiale s'élèverait à 14.03 millions de tonnes, en hausse de 2.3% par rapport à 2022, entraînant un surplus de 118,000 tonnes en 2023 contre 596,000 tonnes en 2022.

Perspectives 2024

Les cours du caoutchouc naturel en début d'année sont restés au-dessus des 1,500 USD/T et ont atteint 1,603 USD/T fin février, leur plus haut niveau depuis juillet 2022.

Les cours du caoutchouc naturel devraient être soutenus en 2024 par une tension sur l'offre et une reprise de la demande. En effet, de mauvaises conditions climatiques ayant perturbé la production dans les provinces du sud de la Thaïlande fin 2023 et début 2024 ainsi que la possibilité d'un hivernage précoce dans les principaux pays producteurs lié au phénomène El Nino pourraient amplifier le déficit de caoutchouc naturel prévu en 2024.

La fin des hausses de taux d'intérêt et, dépendant de l'évolution de l'inflation, un probable assouplissement de la politique monétaire des banques centrales aux Etats-Unis et en Europe pourrait encourager une reprise économique avec un impact positif en termes de demande de caoutchouc naturel.

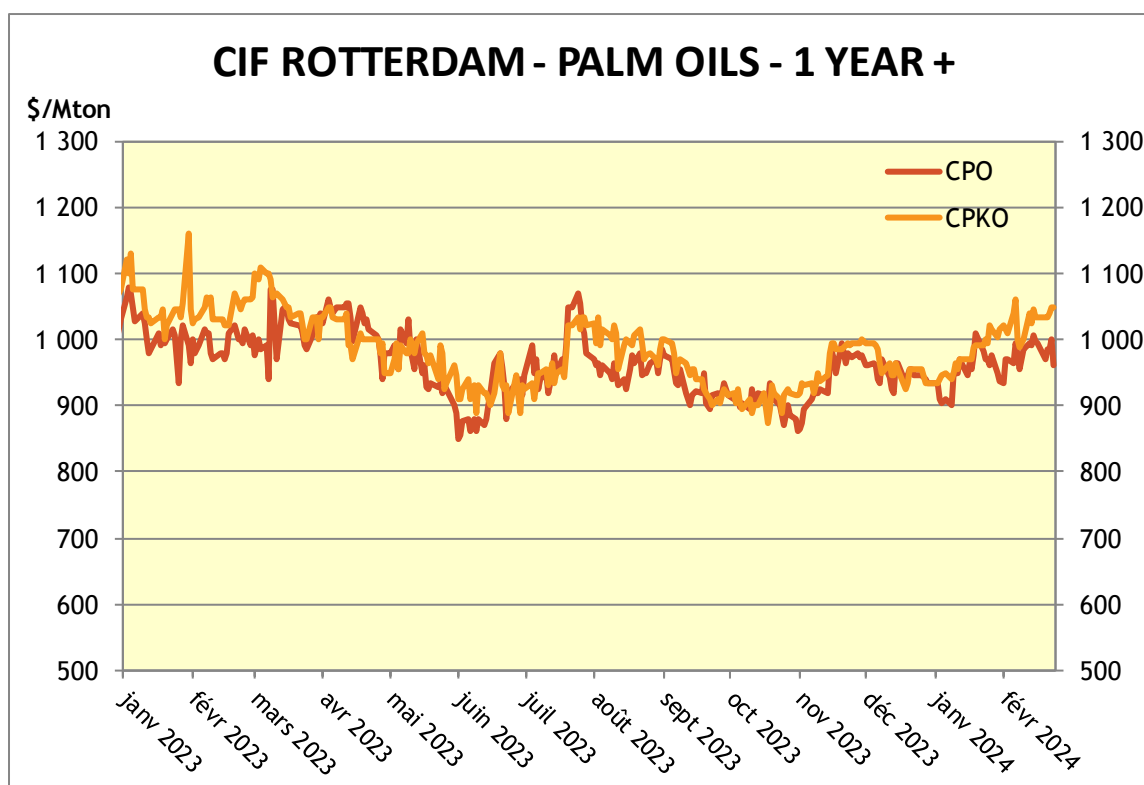
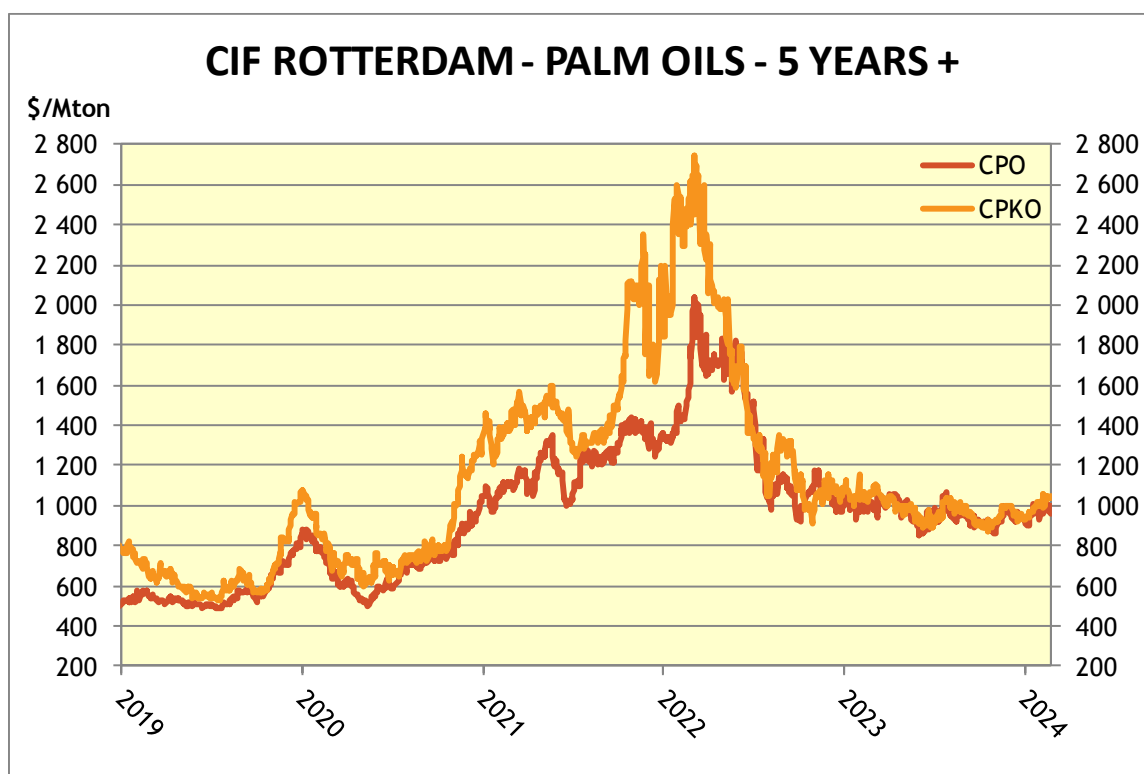
L'évolution des cours dépendra aussi de l'efficacité des mesures prises par le gouvernement chinois pour stimuler la reprise économique qui reste affectée par une crise immobilière sans précédent et d'un ralentissement économique mondial, conséquence de la lutte contre l'inflation.

L'entrée en vigueur fin 2024 de la réglementation européenne « EUDR » visant à interdire certaines matières premières issues de la déforestation devrait changer la structure de marché. En effet, la forte demande des pneumaticiens pour un caoutchouc naturel traçable à destination du continent européen devrait permettre aux producteurs qui seront en mesure de prouver que leur chaîne d'approvisionnement est conforme à la légalité et ne provient pas de zones de déforestation, d'obtenir une prime substantielle par rapport au marché de référence. Les producteurs de caoutchouc non conformes à l'EUDR seront contraints de vendre leur production hors du marché unique à moins bonne valorisation.

Selon les dernières prévisions de l'IRSG^G publiées en août 2023, l'IRSG^G estime en 2024 la production mondiale à 14.90 millions de tonnes (hausse de 2.2%) et une demande mondiale de l'ordre de 14.95 millions de tonnes (hausse de 2.7%) entraînant un déficit de caoutchouc de 48,000 T. La consommation et la production serait donc quasi à l'équilibre.

Le TSR20^G 1st position FOB^G Singapore sur SGX^G cote au 23 février 2024 à 1,603 USD/T.

2. Huiles végétales



Production mondiale d'huile de palme en millions de tonnes
(source : Oil World)

	2024 (*)	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2015	2005	1995
Indonésie	48.2	48.4	46.7	44.7	42.8	44.2	41.6	33.4	14.1	4.2
Malaisie	18.4	18.6	18.5	18.1	19.1	19.9	19.5	20.0	15.0	7.8
Autres	14.8	14.4	14.0	13.1	12.2	12.4	11.9	9.1	4.8	3.2
TOTAL	81.4	81.6	79.2	75.9	74.1	76.5	73.0	62.5	33.9	15.2

(*) Estimation (décembre 2023).

Production des principales huiles en millions de tonnes
(source : Oil World)

	Oct 2023 Sep 2024 (*)	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2015	2005	1995
Palme	81.4	81.6	79.2	75.9	74.1	76.5	73.0	62.5	33.9	15.2
Soja	61.4	59.7	60.1	60.1	58.6	56.8	56.8	48.8	33.6	20.2
Colza	30.9	30.6	25.7	26.9	25.3	24.9	25.6	26.3	16.2	10.8
Tournesol	22.3	22.3	19.7	18.9	21.3	20.7	19.0	15.1	9.7	8.7
Palmiste	8.5	8.4	8.2	8.0	7.8	8.1	7.7	6.8	4.0	2.0
Coton	4.5	4.4	4.4	4.4	4.6	4.6	4.7	4.7	5.0	3.9
Arachide	4.4	4.4	4.7	4.4	4.2	3.7	4.0	3.7	4.5	4.3
Coprah	3.0	3.1	3.0	2.8	2.6	2.9	2.9	2.9	3.2	3.3
TOTAL	216.6	214.5	205.1	201.4	198.5	198.2	193.7	170.8	110.1	68.4

(*) Estimation (décembre 2023).

Le marché international en 2023

La moyenne des cours de l'huile de palme brute CIF Rotterdam^G sur l'année 2023 est de 964 USD/T contre 1,352 USD/T en 2022.

Alors que l'année 2022 avait été caractérisée par une forte volatilité des cours, l'année 2023 a été marquée par une certaine stabilité, avec des prix oscillant la plupart du temps entre 900 et 1,000 USD/T.

En 2022, les cours avaient connu une hausse spectaculaire au premier semestre provoquée par une restriction soudaine de l'offre due au conflit russo-ukrainien et aux mesures protectionnistes prises par l'Indonésie. Puis, au second semestre, la hausse des stocks et le retour massif de l'huile de palme indonésienne sur les marchés avaient créé une forte pression baissière sur les prix. Ainsi, après avoir perdu près de 500 USD/T en quelques mois, les cours de l'huile de palme brute CIF Rotterdam^G avaient fini l'année 2022 autour de 1,000 USD/T.

Sur les premiers mois de l'année 2023, les cours se sont stabilisés autour des 1,000 USD/T, le marché étant tiraillé par des informations tantôt haussières, tantôt baissières. L'offre d'huile végétale sur les marchés restait soutenue, favorisant un sentiment baissier. Dans le même temps, des statistiques d'exportation plutôt positives et des conditions météorologiques difficiles susceptibles d'affecter les récoltes, ont permis de supporter les cours durant cette période.

Après plusieurs mois sans grande volatilité, les cours de l'huile de palme ont fini par s'éroder au cours du mois de mai, passant de 1,000 à 850 USD/T CIF Rotterdam^G avant de rebondir au mois de juin suite aux annonces d'un retour probable du phénomène climatique El Niño. En Asie du Sud Est, El Niño est traditionnellement synonyme de sécheresse pouvant entraîner de fortes baisses de production, et donc un resserrement de l'offre d'huile de palme sur les marchés.

Cependant, si la survenue du phénomène climatique est désormais avérée, les prévisions en faveur d'un « fort » El Niño se sont peu à peu estompées. Les conséquences sur la production d'huile de palme pourraient être plus tardives et moins importantes que prévues.

Selon les prévisions d'Oil World, la production mondiale d'huile de palme s'établit autour de 81.6 millions de tonnes en 2023.

La demande quant à elle reste soutenue, et ce, malgré le ralentissement de l'économie chinoise. L'Inde reste le plus gros importateur, avec près de 10 millions de tonnes importées en 2023. Mais le plus gros consommateur est l'Indonésie qui absorbe chaque année plus de 20 millions de tonnes d'huile de palme, soit 40% de sa production. La part destinée à l'industrie des biocarburants (11 millions de tonnes) dépasse désormais celle destinée à l'industrie alimentaire (9 millions de tonnes).

A la fin décembre 2023, le CPO^G CIF Rotterdam^G s'échangeait autour de 935 USD/T.

Perspectives 2024

La production mondiale d'huile de palme, après avoir augmenté très fortement ces dernières années, connaît un essoufflement notable. En effet, un ralentissement de la hausse des productions est constaté chez les deux principaux pays producteurs, Indonésie et Malaisie (85% de la production mondiale) qui disposent de moins de surfaces disponibles pour planter et font face à des problèmes de disponibilité de main d'œuvre. De plus, les effets possibles du phénomène El Niño sur les plantations de palmier pourraient également impacter la production d'huile de palme en 2024.

L'offre d'huile de palme disponible pourrait donc se révéler être insuffisante pour satisfaire la croissance de la demande mondiale. Cette dernière reste soutenue notamment grâce à l'augmentation de la population mondiale et à la hausse continue de la demande en huiles végétales dans les pays en développement.

Dans le contexte actuel de ralentissement économique mondial, la demande pourrait cependant montrer des signes de fléchissement même si les principaux pays importateurs, Inde et Chine en tête, ne voient pas leur consommation baisser significativement.

L'industrie des biocarburants, par ses programmes de plus en plus ambitieux (B20 en Malaisie, B35 en Indonésie) devrait apporter un certain support aux cours de l'huile de palme. En 2023, on estime ainsi que plus de 20 millions de tonnes d'huile de palme (soit 25% de la production mondiale) auront servi à la fabrication de biodiesel.

Certains experts estiment également que l'entrée en vigueur de la réglementation européenne sur les produits importés (EUDR) pourrait dessiner les contours d'un marché de l'huile de palme à deux vitesses. En effet, ce texte qui interdira à compter de la fin de l'année 2024 l'arrivée sur le sol européen de matières premières issues de zones de déforestation après 2020 est une loi contraignante qui pourrait scinder le marché de l'huile de palme en deux : d'une part une huile de palme traçable produite par les plus grandes plantations capables de répondre à la réglementation européenne et, d'autre part, une huile déclassée produite par des plus petits acteurs qui sera vendue en dehors de l'Union Européenne. Cette huile « non labélisée » verrait alors son prix chuter par rapport à l'huile de palme « EUDR ».

Les cours de l'huile de palme devraient également être impactés par l'évolution des cours du soja en 2024. Le Brésil qui contribue pour près de 40% de la production mondiale de soja connaît actuellement de fortes perturbations climatiques (temps sec au Mato Grosso et pluies abondantes au Paraná) susceptibles d'affecter la récolte 2024 et d'influencer l'offre globale d'huiles végétales sur les marchés.

Au 23 février 2024, le CPO^G CIF Rotterdam^G cotait autour de 960 USD/T.

Environnement et responsabilité sociale

La politique de gestion responsable se base sur les 3 piliers d'engagement du Groupe, en parallèle de son engagement spécifique de transparence : le développement rural, les travailleurs et les communautés locales, et l'environnement. Ces engagements constituent la base d'initiatives clés visant à améliorer les performances économiques à long terme, le bien-être social, la santé, la sécurité et la gestion des ressources naturelles.

Un plan d'implémentation de cette politique a été défini et mis en œuvre depuis 2022.

Les efforts et actions entrepris par le Groupe Socfin en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct ("Rapport développement durable").

La politique de gestion responsable, le tableau de bord ainsi que le rapport annuel de développement durable sont disponibles sur le site web du Groupe.

Chiffres clés

1. Indicateurs d'activités

Superficies (hectares)		Hévéa	Palmier
Au 31 décembre 2023			
Immatures (par année de planting)			
2023		244	1,979
2022		167	1,724
2021		120	1,286
2020		189	0
2019		155	0
2018		215	0
2015		609	0
2014		74	0
2012		3	0
2011		38	0
2010		2	0
Total immatures		1,816	4,989
Jeunes	(de 6 à 11 ans)	2,900	(de 3 à 7 ans) 7,521
Matures	(de 12 à 22 ans)	8,290	(de 8 à 18 ans) 11,644
Vieux	(plus de 22 ans)	236	(plus de 18 ans) 15,346
Total en production		11,426	34,511
TOTAL		13,243	39,499

Superficies (hectares)	2023	2022	2021	2020	2019
Palmier	39,499	39,279	39,089	38,727	38,447
Hévéa	13,243	13,523	13,886	14,414	14,829
TOTAL	52,742	52,802	52,975	53,141	53,276

Production	2023	2022	2021	2020	2019
Huile de palme (tonnes)					
Production propre ^G	188,527	179,516	180,584	182,577	189,462
Caoutchouc (tonnes)					
Production propre ^G	15,250	12,914	15,430	15,110	15,123
Semences (milliers)					
Production propre ^G	9,190	13,189	11,668	8,042	6,308

<i>Chiffre d'affaires (millions d'euros)</i>	<i>2023</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>	<i>2019</i>
Palmier	151	171	141	105	99
Hévéa	21	22	21	18	19
Autres produits agricoles	7	7	5	4	4
Autres	1	1	1	0	0
TOTAL	179	202	168	127	122

<i>Personnel</i>	<i>2023</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>	<i>2019</i>
Effectifs moyens	9,686	9,595	10,168	10,363	10,567

2. Chiffres clés du compte de résultat consolidé et du tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>(millions d'euros)</i>	<i>2023</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>	<i>2019</i>
Chiffre d'affaires	179	202	168	127	122
Résultat opérationnel	62	56	73	34	21
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère	46	48	57	16	14
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles	63	91	69	36	25
Flux de trésorerie libre ^G	122	152	60	25	12

3. Chiffres clés de l'état de la situation financière consolidée

<i>(millions d'euros)</i>	<i>2023</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>	<i>2019</i>
Actifs biologiques producteurs	92	90	115	107	117
Autres actifs non-courants	126	183	256	154	87
Actifs courants	146	145	115	75	143
Capitaux propres totaux	256	280	296	247	255
Passifs non-courants	39	40	121	37	45
Passifs courants	69	99	70	52	47

Données boursières

(EUR)	2023	2022	2021	2020	2019
Nombre d'actions	19,594,260	19,594,260	19,594,260	19,594,260	19,594,260
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	247,910,360	273,585,223	289,258,777	241,466,670	247,709,358
Résultat net par action non diluée	2.35	2.45	2.93	0.84	0.73
Dividende par action	4.00	3.50	1.40	0.80	0.80
Cours de bourse					
minimum	14.70	14.20	13.10	11.10	11.70
maximum	17.20	18.80	17.80	17.80	16.40
clôture	15.40	16.50	14.30	14.50	16.30
Capitalisation boursière ^G	301,751,604	323,305,290	280,197,918	284,116,770	319,386,438
Dividendes distribués / Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère	170.00%	143.03%	47.78%	95.36%	109.27%
Dividendes / capitalisation boursière ^G	25.97%	21.21%	9.79%	5.52%	4.91%
Cours de bourse / résultat net par action non diluée	6.55	6.74	4.88	17.28	22.26

Faits marquants de l'exercice

Aucun événement significatif n'est survenu au cours de l'exercice.

Déclaration sur la gouvernance d'entreprise

1. Introduction

Socfinasia est attentive à l'évolution des dix principes de gouvernance d'entreprise de la Bourse de Luxembourg. Elle s'engage à fournir les explications nécessaires à la bonne compréhension du fonctionnement de la Société.

La gouvernance d'entreprise est un ensemble de principes et de règles dont l'objectif principal est de contribuer à la création de valeur à long terme. Elle permet notamment au Conseil d'Administration de promouvoir les intérêts de la Société et de ses actionnaires, tout en mettant en place des systèmes performants de contrôle, de gestion des risques et de conflits d'intérêts.

2. Charte de gouvernance d'entreprise

Le Conseil d'Administration a adopté la charte de gouvernance d'entreprise en date du 21 novembre 2018. Elle a été mise à jour le 27 mars 2024 et est disponible sur le site web du Groupe.

3. Conseil d'Administration

Composition du Conseil d'Administration

Nom	Nationalité	Année de naissance	Fonction	Première nomination	Echéance du mandat
M. Hubert Fabri	Belge	1952	Président ^(a)	AGO 1980	AGO 2027
M. Vincent Bolloré	Française	1952	Administrateur ^(a)	AGE 1990	AGO 2029
M. Cyrille Bolloré	Française	1985	Administrateur ^(a)	AGO 2019	AGO 2025
Administration and Finance Corporation "AFICO" représentée par Régis Helsmoortel	Belge	1961	Administrateur ^(b)	AGO 1997	AGO 2028
M. François Fabri	Belge	1984	Administrateur ^(b)	AGO 2014	AGO 2026
M. Philippe Fabri	Belge	1988	Administrateur ^(b)	AGO 2018	AGO 2024
Mme Valérie Hortefeux	Française	1967	Administrateur ^(c)	AGO 2019	AGO 2025

(a) Administrateur dépendant non-exécutif

(b) Administrateur dépendant exécutif

(c) Administrateur indépendant

Le mandat de M. Philippe Fabri, Administrateur sortant, est rééligible et se représente. Le Conseil d'Administration proposera à la prochaine Assemblée Générale le renouvellement de ce mandat pour une durée de six ans, venant à expiration au cours de l'Assemblée Générale de 2030.

Autres mandats exercés par les mandataires sociaux dans des sociétés cotées

Hubert Fabri

Président

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Président et Administrateur du Conseil d'Administration de Société Financière des Caoutchoucs "Socfin", Socfinaf et Socfinasia.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Président et Administrateur du Conseil d'Administration de Palmeraies de Mopoli;
- Vice-Président de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby "SOGB";
- Vice-Président et membre du Conseil de Surveillance de Compagnie du Cambodge ;
- Administrateur de Compagnie de l'Odét, Financière Moncey, Okomu Oil Palm Company, S.A.F.A. Cameroun "Safacam", Société Industrielle et Financière de l'Artois et La Forestière Equatoriale;
- Représentant permanent d'Administration and Finance Corporation "AFICO" au Conseil de Société Camerounaise de Palmeraies "Socapalm".

Vincent Bolloré

Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Administrateur de Société Financière des Caoutchoucs "Socfin", Socfinaf et Socfinasia.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Président directeur général de Compagnie de l'Odét ;
- Vice-Président de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby "SOGB";
- Administrateur de Compagnie de l'Odét;
- Représentant permanent de Bolloré Participations SE aux Conseils d'Administration de S.A.F.A. Cameroun "Safacam", Société des Caoutchoucs du Grand Bereby "SOGB" et Société Camerounaise de Palmeraies "Socapalm".

Cyrille Bolloré

Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Administrateur de Société Financière des Caoutchoucs "Socfin" et Socfinasia;
- Représentant permanent de Bolloré Participations SE au Conseil d'Administration de Socfinaf.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Président directeur général et président du Conseil d'Administration de Bolloré SE;
- Membre du Conseil de Surveillance de Compagnie du Cambodge;
- Vice-Président de Compagnie de l'Odét;
- Administrateur de Bolloré SE, Compagnie de l'Odét et Société Industrielle et Financière de l'Artois;
- Représentant permanent de Compagnie du Cambodge au Conseil d'Administration de Financière Moncey;
- Membre du Conseil de Surveillance de Vivendi SE;
- Administrateur non exécutif et membre du Comité de Rémunération d'UMG N.V.

Administration and Finance Corporation « AFICO »

Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Administrateur de Socfinasia.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Administrateur de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby "SOGB", Société Industrielle et Financière de l'Artois et Société Camerounaise de Palmeraies "Socapalm".

François Fabri

Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Administrateur de Société Financière des Caoutchoucs "Socfin", Socfinaf et Socfinasia;
- Administrateur délégué de Socfinaf.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Représentant permanent d'Administration and Finance Corporation "AFICO" aux Conseils de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby "SOGB" et de Société Industrielle et Financière de l'Artois;
- Administrateur délégué de Palmeraies de Mopoli;
- Administrateur de S.A.F.A. Cameroun "Safacam" et Société Camerounaise de Palmeraies "Socapalm".

Philippe Fabri

Administrateur délégué

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Administrateur de Société Financière des Caoutchoucs "Socfin", Socfinaf et Socfinasia;
- Administrateur délégué de Société Financière des Caoutchoucs "Socfin".

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Membre du Conseil de Surveillance de Palmeraies de Mopoli;
- Représentant permanent de Société Anonyme Forestière et Agricole "SAFA" au Conseil de S.A.F.A Cameroun "Safacam".

Valérie Hortefeux

Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Administrateur de Socfinasia.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Administrateur de Mediobanca et Compagnie de l'Odé.

Nominations des Administrateurs

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale des actionnaires la nomination des Administrateurs.

En cas de vacance par décès ou suite à une démission d'un ou plusieurs Administrateurs, les Administrateurs restants procéderont à des cooptations à titre provisoire. Ces cooptations seront soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires lors de sa prochaine réunion. L'Administrateur nommé en remplacement d'un autre terminera le mandat de son prédécesseur.

Rôle et compétences du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est l'organe qui est responsable de la gestion de la Société et du contrôle de la gestion journalière. Il agit dans l'intérêt de la Société.

Le Conseil d'Administration veille à disposer de toutes les ressources financières et humaines et veille à mettre en place toutes les structures nécessaires pour atteindre ses objectifs et assurer la création de valeur à long terme.

Les statuts de la Société confèrent au Conseil d'Administration le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires à la réalisation de l'objet social.

Rapport d'activité des réunions du Conseil d'Administration

Nombre de réunions annuelles

Au minimum deux pour les évaluations de fin et de mi-exercice. Au cours de l'exercice 2023 le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois.

Points généralement abordés

Situations comptables périodiques ;
Mouvements de portefeuille ;
Inventaire et évaluation du portefeuille ;
Evolution des participations significatives ;
Rapport de gestion ;
Projets d'investissement ;
Responsabilité sociale, sociétale et environnementale.

Taux moyen de présence des Administrateurs

- 2023: 96%
- 2022: 95%
- 2021: 98%
- 2020: 100%
- 2019: 91%

4. Les Comités du Conseil d'Administration

4.1 Comité d'Audit

Le Comité est composé de trois membres dont deux indépendants et l'un d'eux a été désigné en qualité de Président du Comité d'Audit. Le mandat est d'une durée d'un an et les membres sont rééligibles. Ce Comité d'Audit, ainsi composé, est effectif avec effet à la date du 1^{er} janvier 2024 et a été en charge de la supervision de l'élaboration de l'information financière concernant l'année 2023.

Le Conseil d'Administration a proposé de le constituer de la manière suivante :

- ✓ Mme Valérie Hortefeux (membre indépendante) - Présidente
- ✓ M. Frédéric Lemaire (membre indépendant)
- ✓ M. Philippe Fabri (administrateur)

La nomination des membres non administrateurs sera confirmée au cours de l'Assemblée Générale des actionnaires du 29 mai 2024.

Le Comité d'Audit assiste le Conseil d'Administration dans sa fonction de surveillance et se charge du suivi du processus d'élaboration de l'information financière, du suivi du processus d'audit, de l'analyse et du contrôle des risques financiers.

Le Comité d'Audit se réunit trois fois par an.

4.2 Comité de Nomination et de Rémunération

Les rémunérations de la Direction opérationnelle de Socfinasia sont fixées par les actionnaires de référence. Le Conseil d'Administration ne juge pas nécessaire la constitution d'un Comité de Rémunération. De même, pour des raisons pragmatiques et en raison de la taille de la Société, le Conseil d'Administration a choisi de ne pas constituer de Comité de Nomination.

5. Rémunérations

Le montant de la rémunération allouée aux membres du Conseil d'Administration de Socfinasia au titre de l'exercice 2023 s'élève à 11,674,417 euros contre 15,278,115 euros pour l'exercice 2022.

Les Administrateurs de Socfinasia n'ont bénéficié d'aucun autre paiement en actions (stock-options).

6. Notification de l'actionnariat

<i>Actionnaire</i>	<i>Nombre de titres détenus = Nombre de droits de vote</i>	<i>Pourcentage détenu</i>	<i>Date de la notification</i>
Socfin L-1650 Luxembourg	11,324,179	57.79	01/02/2017
Bolloré Participations F-29500 Ergué Gaberic	200	0.001	22/10/2018
Bolloré F-29500 Ergué Gaberic	3,358,100	17.138	22/10/2018
Compagnie du Cambodge F-92800 Puteaux	1,002,500	5.116	22/10/2018
Total Bolloré Participations (direct et indirect)	4,360,800	22.255	

7. Calendrier financier

29 mai 2024	Assemblée Générale Ordinaire à 11h
8 juin 2024	Paiement du solde de dividende de l'exercice 2023 (coupon n° 86)
Fin Septembre 2024	Résultats semestriels sociaux et consolidés au 30 juin 2024
Mi-Novembre 2024	Déclaration intermédiaire de la Direction du 3 ^{ème} trimestre 2024
Fin Mars 2025	Résultats annuels sociaux au 31 décembre 2024
Mi-Avril 2025	Résultats annuels consolidés au 31 décembre 2024
Mi-Mai 2025	Déclaration intermédiaire de la Direction du 1 ^{er} trimestre 2025
28 Mai 2025	Assemblée Générale Ordinaire à 11h

Les résultats de la Société sont communiqués sur le site de la Bourse de Luxembourg www.bourse.lu et sur le site de la Société www.socfin.com.

8. Audit externe

Réviseur d'entreprises agréé
Ernst & Young "EY"
35E Avenue John F. Kennedy
L-1855 Luxembourg.

En 2023, les honoraires d'audit s'élèvent 375,814 euros TVAC.

Les honoraires d'audit comprennent le total des honoraires d'audit versés au réviseur du Groupe ainsi qu'aux sociétés membres de leur réseau pour la période. Aucune prestation de consultance ou autres services non-audit n'ont été rendus par cette société en 2023.

9. Responsabilité sociale, sociétale et environnementale

La politique de gestion responsable se base sur les 3 piliers d'engagement du Groupe, en parallèle de son engagement spécifique de transparence : le développement rural, les travailleurs et les communautés locales, et l'environnement. Ces engagements constituent la base d'initiatives clés visant à améliorer les performances économiques à long terme, le bien-être social, la santé, la sécurité et la gestion des ressources naturelles.

Un plan d'implémentation de cette politique a été défini et mis en œuvre depuis 2022.

Les efforts et actions entrepris par le Groupe Socfin en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct ("rapport développement durable").

La politique de gestion responsable, le tableau de bord ainsi que le rapport annuel de développement durable sont disponibles sur le site web du Groupe.

10. Autres informations

En application du règlement d'exécution 2016/347 de la Commission européenne du 10 mars 2016 précisant les modalités de mises à jour des listes d'initiés, une liste d'initiés a été dressée et est tenue continuellement à jour. Les personnes concernées ont été informées de leur inscription sur cette liste.

Déclaration de conformité

M. Philippe Fabri, Administrateur et M. Daniel Haas, Directeur Comptable, indiquent que, à leur connaissance :

- (a) les états financiers consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 préparés suivant les normes internationales d'informations financières telles qu'adoptées par l'Union Européenne donnent une image fidèle et honnête des éléments d'actif et de passif, de la situation financière et des profits ou pertes de la société Socfinasia et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et
- (b) le rapport de gestion présente fidèlement l'évolution et les résultats de la Société, la situation de l'émetteur et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

Rapport de gestion consolidé

Rapport de gestion sur les états financiers consolidés présenté par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 29 mai 2024

Mesdames, Messieurs,

1. Etats financiers consolidés

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2023 intègrent aux comptes annuels de Socfinasia toutes les filiales et sociétés associées directes et indirectes, dont le détail est donné dans la Note 2 de l'annexe aux états financiers consolidés.

Comme indiqué dans la note 1 des états financiers consolidés, les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière ou IFRS^G (les termes ayant un ^G sont expliqués dans la partie "Glossaire" à la fin du rapport annuel) telles qu'elles ont été adoptées par l'Union européenne. Socfinasia (le Groupe) a adopté les normes IFRS^G pour la première fois en 2005, et toutes les normes applicables au Groupe au 31 décembre 2023 ont été mises en œuvre.

Résultats consolidés

Pour l'exercice 2023, le résultat attribuable au Groupe s'est élevé à 46.1 millions d'euros contre 47.9 millions d'euros en 2022. Il en résulte un résultat par action attribuable au Groupe de 2.35 euros contre 2.45 euros en 2022.

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 178.5 millions d'euros en 2023 contre 202.0 millions d'euros en 2022, soit une baisse de 23.5 millions d'euros. Cette diminution du chiffre d'affaires est principalement due à une baisse du prix (-23.9 millions d'euros), et à la variation de la roupie indonésienne par rapport à l'euro (-9.2 millions d'euros), alors que les quantités vendues au cours de la période ont augmenté (+12.0 millions d'euros).

Le bénéfice opérationnel a augmenté à 62.0 millions d'euros contre 55.7 millions d'euros en 2022. Pour rappel, les immobilisations ont fait l'objet d'une dépréciation non récurrente de 27.3 millions d'euros en 2022.

Les autres produits financiers ont diminué à 12.1 millions d'euros contre 26.8 millions d'euros en 2022 et se composent principalement de 4.6 millions d'euros d'intérêts sur les avances à long terme à Socfin et de 4.3 millions d'euros d'intérêts sur les dépôts à court terme.

Les charges financières s'élèvent à 7.5 millions d'euros, contre 8.8 millions d'euros en 2022, et se composent principalement de pertes de change pour un montant de 5.7 millions d'euros.

En outre, la charge d'impôt a diminué, l'impôt sur le revenu s'élevant à 20.1 millions d'euros contre 28.3 millions d'euros en 2022.

La quote-part du Groupe dans le résultat des sociétés mises en équivalence a diminué à 5.9 millions d'euros, contre 10.8 millions d'euros en 2022.

Etat de la situation financière consolidée

Les actifs de Socfinasia se composent :

- d'actifs non courants pour 217.6 millions d'euros contre 273.1 millions d'euros en 2022, soit une diminution de 55.6 millions d'euros principalement liée à une diminution des avances à long terme envers Socfin de 50.0 millions d'euros et des autres actifs non courants de 7.0 millions d'euros ;

- d'actifs courants pour 145.8 millions d'euros contre 145.4 millions d'euros en 2022, principalement liés à la diminution des autres créances pour 18.5 millions d'euros et à l'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour 19.9 millions d'euros.

Les capitaux propres "part du groupe" s'élèvent à 247.9 millions d'euros contre 273.6 millions d'euros en 2022. La diminution des capitaux propres de -25.7 millions d'euros est principalement due au bénéfice de la période (+46.1 millions d'euros) et à l'affectation du résultat net (-68.6 millions d'euros, dividende final 2022 et acompte sur dividende 2023 inclus).

Sur la base des capitaux propres consolidés, la valeur nette par action^G attribuable au Groupe, avant distribution du solde du dividende, s'élève à 12.65 euros, contre 13.96 euros un an plus tôt. Au 31 décembre 2023, le cours de l'action s'élevait à 15.40 euros.

Les dettes à court terme et à long terme ont diminué à 107.8 millions d'euros, contre 138.6 millions d'euros l'année précédente. Les autres dettes ont augmenté à 59.7 millions d'euros contre 54.8 millions d'euros l'année précédente, tandis que les dettes financières ont diminué à 0 million d'euros, contre 27.9 millions d'euros l'année précédente.

Flux de trésorerie consolidés

Au 31 décembre 2023, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élevaient à 114.6 millions d'euros, soit une augmentation de 19.9 millions d'euros pour la période par rapport à une augmentation de 21.2 millions d'euros au cours de l'exercice précédent.

Les flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles s'élèvent à 62.8 millions d'euros en 2023 (91.3 millions d'euros en 2022) et les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles s'élèvent à 85.7 millions d'euros, contre 107.9 millions d'euros au cours de l'exercice précédent.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont enregistré une entrée nette de 58.9 millions d'euros, contre une entrée nette de 60.9 millions d'euros en 2022, en raison du remboursement partiel de l'avance à long terme de Socfin. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement s'élèvent à 101.3 millions d'euros (132.0 millions d'euros en 2022), dont 72.7 millions d'euros de dividendes (66.3 millions d'euros en 2022) et 27.5 millions d'euros de remboursement d'emprunts.

2. Instruments financiers

Les politiques de gestion des risques financiers sont décrites dans les annexes aux comptes consolidés de la Société (voir Notes 23 et 34).

3. Perspectives 2023

Les résultats pour le prochain exercice dépendront dans une large mesure de facteurs externes au management du Groupe, à savoir les conditions politico-économiques dans les pays où sont établies les filiales, l'évolution du prix du caoutchouc et de l'huile de palme et l'évolution des cours de la roupie indonésienne et du dollar US par rapport à l'euro. De son côté, le Groupe poursuit sa politique de maintien des prix de revient au plus bas et d'amélioration de ses capacités de production.

4. Environnement politique et économique

La Société détient des participations dans des filiales opérant en Asie du Sud-Est.

Compte tenu de l'instabilité économique et politique dans certains de ces pays, ces participations présentent un risque en termes d'exposition aux fluctuations politiques et économiques.

Incertitudes géopolitiques

En février 2022, un certain nombre de pays (dont les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Union européenne) ont appliqué des sanctions à l'encontre de certaines entités et personnes en Russie à la suite de la reconnaissance officielle de la République populaire de Donetsk et de la République populaire de Lougansk par la Fédération de Russie. À la suite des opérations militaires lancées par la Russie contre l'Ukraine le 24 février 2022, des sanctions supplémentaires potentielles ont été annoncées.

Le 7 octobre 2023, des groupes militants palestiniens dirigés par le Hamas ont lancé une offensive surprise coordonnée contre Israël, faisant plus de 1 200 morts, principalement des citoyens israéliens. À la suite de cette attaque, Israël s'est déclaré en état de guerre pour la première fois depuis la guerre du Kippour en 1973.

En raison des tensions géopolitiques, on observe depuis février 2022 une augmentation significative de la volatilité sur les marchés des valeurs mobilières et des devises. Les conflits ont eu un impact significatif sur les marchés financiers, de nombreux investisseurs s'inquiétant du risque d'une nouvelle escalade et de l'impact qui en résulterait sur le commerce mondial et la croissance économique.

Bien que ni les opérations de l'entreprise, ni ses performances, ni sa continuité d'exploitation n'aient été significativement affectées par ce qui précède en 2023, le conseil d'administration continue de surveiller l'évolution de la situation et les effets possibles sur la situation financière et les résultats de l'entreprise.

5. Evénements survenus après la clôture de l'exercice

Il n'y a pas d'événement significatif à mentionner après la date de clôture.

6. Gouvernance d'entreprise

Le Conseil d'Administration implémente les règles de gouvernance d'entreprise applicables au Grand-Duché de Luxembourg dans la structure et les rapports financiers du Groupe.

Des informations complémentaires décrivant comment ces règles sont mises en place figurent dans la déclaration sur la gouvernance d'entreprise du rapport annuel, ainsi que dans le rapport de gestion des états financiers sociaux.

7. Système général de contrôle interne adapté aux spécificités des activités du Groupe

Séparation des fonctions

La séparation des fonctions opérationnelles, commerciales et financières mises en place à chaque niveau du Groupe renforce l'indépendance du contrôle interne.

Ces différentes fonctions assurent l'exhaustivité et la fiabilité des informations qui sont de leur ressort. Elles en transmettent régulièrement l'intégralité aux dirigeants locaux et au siège du Groupe (production agricole et industrielle, commerce, ressources humaines, finances...).

Autonomie et responsabilisation des filiales

Les entités opérationnelles, en raison de leur éloignement, bénéficient d'une large autonomie dans leur gestion. Elles sont notamment responsables de la mise en œuvre d'un dispositif de contrôle interne adapté à la nature et à l'étendue de leur activité, de l'optimisation de leurs opérations et performances financières, de la protection de leurs actifs et de la gestion de leurs risques.

Cette autonomie permet de responsabiliser les entités et d'assurer l'adéquation entre leurs pratiques et le cadre juridique de leur pays d'implantation.

Contrôle centralisé

La politique de Gestion des Ressources Humaines du top management des entités du Groupe est centralisée au siège du Groupe. Elle contribue à la stabilisation d'un système de contrôle interne efficace par l'indépendance du recrutement, l'harmonisation de la définition des fonctions, des évaluations annuelles et des programmes de formations.

C'est aussi de manière centralisée que les fonctions opérationnelles, commerciales et financières définissent un ensemble de rapports standards qui assurent l'homogénéité de la présentation des informations en provenance des filiales.

Processus du reporting de trésorerie

Le service de la trésorerie organise, supervise et contrôle la remontée des informations journalières et des indicateurs hebdomadaires des filiales, en particulier, la position de trésorerie, l'évolution de l'endettement net et des dépenses liées aux investissements.

Processus du reporting financier

Le service financier organise, supervise et contrôle la remontée des informations comptables, budgétaires et financières mensuelles et diffuse un reporting condensé à l'usage de la direction opérationnelle du Groupe.

Deux fois par an, il intègre ces informations dans les plans de développement à long terme des filiales. Il s'assure également de la mise en œuvre des décisions de nature financières des Conseils d'Administration des filiales.

Processus d'élaboration des comptes consolidés

Les comptes consolidés sont établis sur une base semestrielle. Ils sont vérifiés annuellement par les auditeurs externes dans le cadre d'un audit financier des filiales qui porte à la fois sur les comptes statutaires des entités du périmètre et sur les comptes consolidés.

Une fois arrêtés par le Conseil d'Administration, ils donnent lieu à publication.

Le service de consolidation du Groupe est garant de l'homogénéité et du suivi des traitements pour l'ensemble des sociétés du périmètre de consolidation. Il respecte strictement les normes comptables en vigueur liées aux opérations de consolidation. Il utilise un outil de consolidation standard garantissant le traitement sécurisé des remontées d'informations des filiales, la transparence et la pertinence des traitements automatiques de consolidation ainsi que l'homogénéité de présentation des agrégats comptables dans le rapport annuel. Enfin, en raison de la complexité des normes comptables en vigueur et des nombreuses spécificités liées à leur mise en œuvre, le service de consolidation centralise les retraitements propres aux règles d'évaluation applicables aux comptes consolidés.

8. Environnement et responsabilité sociale

La politique de gestion responsable se base sur les 3 piliers d'engagement du Groupe, en parallèle de son engagement spécifique de transparence : le développement rural, les travailleurs et les communautés locales, et l'environnement. Ces engagements constituent la base d'initiatives clés visant à améliorer les performances économiques à long terme, le bien-être social, la santé, la sécurité et la gestion des ressources naturelles.

Un plan d'implémentation de cette politique a été défini et mis en œuvre depuis l'exercice 2022.

Les efforts et actions entrepris par le Groupe Socfin en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct ("rapport développement durable").

La politique de gestion responsable, le tableau de bord ainsi que le rapport annuel de développement durable sont disponibles sur le site web du Groupe.

Le Conseil d'Administration

Rapport d'audit sur les états financiers consolidés

Aux actionnaires de
SOCFINASIA S.A.
4, Avenue Guillaume
L-1650 Luxembourg

Les comptes consolidés du Groupe (version anglaise) au 31 décembre 2023 ont été audités par un auditeur indépendant qui a émis une opinion d'audit non modifiée en date du **XX avril** 2024.

Ce rapport d'audit avec une opinion non-modifiée n'est pas traduit en français. Il est consultable (en anglais) dans la version anglaise auditée du rapport annuel.

Les comptes consolidés ci-après (version française) n'ont pas été audités mais forment une traduction française de la version anglaise auditée.

Etats financiers consolidés

1. Etat de la situation financière consolidée

EUR	Note	31/12/2023	31/12/2022
Actifs non-courants			
Droits d'utilisation d'actifs	3	2,693,850	1,866,143
Immobilisations incorporelles	4	301,923	237,776
Immobilisations corporelles	5	39,209,888	40,992,845
Actifs biologiques producteurs	6	91,842,656	90,355,051
Participations dans des entreprises associées	10	22,687,671	25,588,659
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu ^G	11	5,231,277	773,528
Avances à long terme	12	50,500,175	100,503,325
Actifs d'impôts différés	13	5,105,504	5,817,338
Autres actifs non-courants		0	7,000,000
		217,572,944	273,134,665
Actifs courants			
Stocks	16	16,916,698	15,945,854
Actifs biologiques courants		1,386,059	1,684,003
Créances commerciales	17	2,259,161	3,141,096
Autres créances	18	9,924,598	28,426,558
Actifs d'impôts exigibles	14	743,616	1,574,532
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	114,574,658	94,648,047
		145,804,790	145,420,090
TOTAL ACTIFS		363,377,734	418,554,755

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

EUR	Note	31/12/2023	31/12/2022
Capitaux propres part du Groupe			
Capital souscrit	20	24,492,825	24,492,825
Réserve légale	21	2,449,283	2,449,283
Réserves consolidées		299,889,982	321,299,102
Ecart de conversion		-125,025,089	-122,604,832
Résultat de la période		46,103,360	47,948,844
		247,910,361	273,585,222
Participations ne donnant pas le contrôle ⁶	9	7,663,646	6,404,183
Capitaux propres totaux		255,574,007	279,989,405
Passifs non-courants			
Passifs d'impôts différés	13	3,626,925	4,856,278
Provisions non-courantes relatives aux avantages du personnel	22	34,533,436	34,304,488
Dettes financières à plus d'un an	23	0	9,375,586
Dettes à plus d'un an liées aux contrats de location	3	356,638	397,717
		38,516,999	48,934,069
Passifs courants			
Dettes financières à moins d'un an	23	0	18,522,296
Dettes à moins d'un an liées aux contrats de location	3	27,258	28,105
Dettes commerciales	24	7,345,213	4,333,217
Passifs d'impôts exigibles	14	2,197,336	11,928,558
Autres dettes	24	59,716,921	54,819,105
		69,286,728	89,631,281
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		363,377,734	418,554,755

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

2. Compte de résultat consolidé

EUR	Note	2023	2022
Produits des activités ordinaires	33	178,523,977	201,959,951
Variation de stocks de produits finis et des travaux en cours		-704,274	-772,075
Autres produits opérationnels		1,545,489	3,767,343
Matières premières et consommables utilisés	33	-23,405,777	-18,516,134
Autres charges externes	33	-17,110,218	-14,928,608
Frais de personnel	26	-65,035,465	-73,053,902
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	7	-10,799,732	-37,867,992
Autres charges opérationnelles	31	-1,028,843	-4,843,681
Résultat opérationnel		61,985,157	55,744,902
Autres produits financiers	27	12,105,421	26,794,435
Plus-values sur cessions d'actifs		0	382,822
Moins-values sur cessions d'actifs		-1,023,704	-301,923
Charges financières	28	-7,542,460	-8,794,505
Résultat avant impôts		65,524,414	73,825,731
Charge d'impôts sur le résultat	15	-20,108,323	-28,346,768
(Charge) / Produit d'impôts différés	15	412,214	-1,042,777
Quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises associées	10	5,890,456	10,844,143
Résultat net de la période		51,718,761	55,280,329
Résultat attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle		5,615,401	7,331,485
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère		46,103,360	47,948,844
Résultat net par action non dilué	29	2.35	2.45
Nombre d'actions Socfinasia		19,594,260	19,594,260
Résultat net par action non dilué		2.35	2.45
Résultat net par action dilué		2.35	2.45

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

3. Etat du résultat étendu consolidé

EUR	Note	2023	2022
Résultat net de la période		51,718,761	55,280,329
Autres éléments du résultat étendu^G			
Pertes et gains actuariels	22	-604,037	1,548,009
Impôts sur les pertes et gains actuariels		132,888	-285,761
Variation de la juste valeur des titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu ^G , avant impôts	11	-42,251	-27,554
Impôts sur la variation de la juste valeur des titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu ^G		10,537	6,872
Sous-total des éléments ne pouvant pas faire l'objet d'un reclassement en résultat		-502,863	1,241,566
Variation de l'écart de conversion des entités contrôlées		-2,610,919	-6,643,883
Quote-part des autres éléments du résultat étendu ^G des entreprises associées	10	-337,884	443,738
Sous-total des éléments pouvant faire l'objet d'un reclassement en résultat		-2,948,803	-6,200,145
Total des autres éléments du résultat étendu		-3,451,666	-4,958,579
Total résultat étendu		48,267,095	50,321,750
Résultat étendu attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle^G		5,371,255	7,263,233
Résultat étendu attribuable aux propriétaires de la société mère		42,895,840	43,058,517

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

4. Tableau des flux de trésorerie consolidés

EUR	Note	2023	2022
Activités opérationnelles			
Résultat net après impôts attribuable aux propriétaires de la société mère		46,103,360	47,948,844
Résultat attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle		5,615,401	7,331,485
Part du Groupe dans le résultat des entreprises associées	10	-5,890,456	-10,844,143
Dividendes des entreprises associées	10	8,292,174	7,126,982
Juste valeur de la production agricole		-1,213,115	-2,378,830
Autres retraitements sans incidence sur la trésorerie		1,281,260	-9,102,961
Dotations aux amortissements et provisions		10,761,550	38,118,718
Plus et moins-values sur cessions d'actifs		1,023,704	344,053
Charge d'impôts sur le résultat et impôts différés	15	19,696,109	29,389,545
Capacité d'autofinancement		85,669,987	107,933,693
<i>Charge / (produit) d'intérêts</i>	27, 28	-7,820,796	-5,700,645
<i>Impôts payés</i>	15	-27,880,824	-28,346,768
Variation de stocks		765,945	1,391,037
Variation de créances commerciales et autres débiteurs		3,575,746	4,985,088
Variation de dettes commerciales et autres créditeurs		9,529,156	9,619,162
Variation des comptes de régularisation		-1,081,260	1,444,533
Variation du besoin en fonds de roulement		12,789,587	17,439,820
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles		62,757,954	91,326,100
Activités d'investissement			
Acquisitions / cessions d'immobilisations incorporelles		-1,172,057	-635,933
Acquisitions d'immobilisations corporelles et actifs biologiques producteurs	5, 6	-15,837,340	-13,786,271
Cessions d'immobilisations corporelles		661,527	2,534,443
Acquisitions / cessions d'immobilisations financières et avances envers actionnaire	31	66,359,340	67,069,288
Intérêts reçus	27	8,885,904	5,700,645
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'investissement		58,897,374	60,882,172
Activités de financement			
Dividendes versés aux propriétaires de la société mère	30	-68,579,910	-58,782,780
Dividendes versés à des participations ne donnant pas le contrôle	9	-4,111,803	-7,521,462
Produits des emprunts	23	3,130	0
Remboursements d'emprunts	23	-27,484,691	-65,642,097
Remboursements de dettes liées aux contrats de location		-27,689	-28,470
Intérêts payés	28	-1,065,108	0
Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement		-101,266,071	-131,974,809
Incidence des écarts de conversion		-462,646	1,009,875
Variation nette de trésorerie		19,926,611	21,243,338
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier	19	94,648,047	73,404,709
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre	19	114,574,658	94,648,047
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		19,926,611	21,243,338

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

5. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

EUR	Capital souscrit	Réserve légale	Ecarts de conversion	Réserves consolidées	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle ^G	TOTAL EQUITY
Situation au 1er janvier 2022	24,492,825	2,449,283	-116,151,273	378,467,941	289,258,776	6,662,431	295,921,207
Résultat de la période				47,948,844	47,948,844	7,331,485	55,280,329
Pertes et gains actuariels				1,136,023	1,136,023	126,225	1,262,248
Variation de la juste valeur des titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu ^G				-16,529	-16,529	-4,153	-20,682
Ecarts de conversion			-6,453,559		-6,453,559	-190,324	-6,643,883
Quote-part Groupe du résultat étendu ^G des entreprises associées				443,738	443,738		443,738
Total résultat étendu^G			-6,453,559	49,512,076	43,058,517	7,263,233	50,321,750
Dividendes (Note 30)				-19,594,260	-19,594,260	-5,521,954	-25,116,214
Acomptes sur dividendes (Note 30)				-39,188,520	-39,188,520	-1,999,508	-41,188,028
Autres variations				50,709	50,709	-19	50,690
Transactions avec les actionnaires				-58,732,071	-58,732,071	-7,521,481	-66,253,552
Situation au 31 décembre 2022	24,492,825	2,449,283	-122,604,832	369,247,946	273,585,222	6,404,183	279,989,405
Situation au 1er janvier 2023	24,492,825	2,449,283	-122,604,832	369,247,946	273,585,222	6,404,183	279,989,405
Résultat de la période				46,103,360	46,103,360	5,615,401	51,718,761
Pertes et gains actuariels				-424,034	-424,034	-47,115	-471,149
Variation de la juste valeur des titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu ^G				-25,345	-25,345	-6,369	-31,714
Ecarts de conversion			-2,420,257		-2,420,257	-190,662	-2,610,919
Quote-part Groupe du résultat étendu ^G des entreprises associées				-337,884	-337,884		-337,884
Total résultat étendu^G			-2,420,257	45,316,097	42,895,840	5,371,255	48,267,095
Dividendes (Note 30)				-29,391,390	-29,391,390	-2,705,086	-32,096,476
Acomptes sur dividendes (Note 30)				-39,188,520	-39,188,520	-1,406,717	-40,595,237
Autres variations				9,209	9,209	11	9,220
Transactions avec les actionnaires				-68,570,701	-68,570,701	-4,111,792	-72,682,493
Situation au 31 décembre 2023	24,492,825	2,449,283	-125,025,089	345,993,342	247,910,361	7,663,646	255,574,007

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

6. Annexe aux états financiers consolidés

Note 1. Généralités et méthodes comptables

1.1. Généralités

Socfinasia S.A. (la " Société ") a été constituée le 20 novembre 1972. Son objet social la qualifie de soparfi^G (les termes comportant un ^G sont expliqués dans la partie "Glossaire" à la fin du rapport annuel) depuis l'Assemblée générale annuelle du 10 janvier 2011. Le siège social est établi au 4, avenue Guillaume, L-1650 à Luxembourg.

L'activité principale de la Société et de ses filiales ("Groupe") consiste en la gestion d'un portefeuille de participations essentiellement axées sur l'exploitation de plantations tropicales de palmiers à huile et d'hévéas en Asie du Sud-Est.

Socfinasia est contrôlée par Société Financière des Caoutchoucs, en abrégé "Socfin" qui est le plus grand ensemble qui consolide. Le siège social de cette dernière société est également situé 4 avenue Guillaume à 1650 Luxembourg.

La Société est inscrite au registre de commerce sous le code B10534 et est cotée à la Bourse de Luxembourg sous le code ISIN : LU0092047413.

1.2. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément au référentiel IFRS^G (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union Européenne et les informations financières consolidées sont présentées en euro et sont arrondies à l'unité la plus proche, l'euro étant la devise fonctionnelle de la société-mère Socfinasia et de présentation du Groupe.

En date du 27 Mars 2024, le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés.

En conformité avec la législation du Grand-Duché de Luxembourg, les états financiers seront approuvés par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale Annuelle. La version officielle des comptes est la version ESEF^G disponible avec l'outil OAM (Officially Appointed Mechanism).

Nouvelles normes et amendements publiés mais non encore entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2023:

Le Groupe ne prévoit pas que l'adoption de ces modifications aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés, et ne prévoit pas d'adopter par anticipation les nouvelles normes, modifications et interprétations comptables.

- En janvier 2020 et en octobre 2022, l'IASB a publié des amendements aux paragraphes 69 à 76 de la norme IAS^G 1 "Présentation des états financiers" afin de préciser les exigences relatives au classement des passifs en tant que courants ou non courants. Les amendements clarifient les points suivants :

- ce que l'on entend par droit de différer le règlement
- qu'un droit de différer le règlement doit exister à la fin de la période de reporting
- que la classification n'est pas affectée par la probabilité qu'une entité exerce son droit de report
- ce n'est que si un dérivé incorporé dans un passif convertible est lui-même un instrument de capitaux propres que les conditions d'un passif n'ont pas d'incidence sur sa classification.

En outre, une obligation d'information a été introduite lorsqu'un passif résultant d'un contrat de prêt est classé comme non courant et que le droit de l'entité de différer le règlement est subordonné au respect de clauses futures dans un délai de douze mois. Les amendements entrent en vigueur pour les périodes de reporting annuel commençant le ou après le 1^{er} janvier 2024 et doivent être appliqués rétrospectivement.

- En septembre 2022, l'IASB a publié des amendements à l'IFRS^G 16 pour préciser les exigences qu'un bailleur utilise pour évaluer le passif locatif résultant d'une transaction de cession-bail, afin de s'assurer que le bailleur ne comptabilise aucun montant de profit ou de perte lié au droit d'utilisation^G qu'il conserve. Les amendements entrent en vigueur pour les périodes de reporting annuel ouvertes à compter du 1er janvier 2024 et doivent être appliqués rétrospectivement aux transactions de cession-bail conclues après la date d'application initiale de l'IFRS^G 16. Une application anticipée est autorisée et doit être mentionnée.

Nouvelles normes IFRS^G, amendements et interprétations qui n'ont pas encore été homologués par l'Union européenne :

Le groupe ne s'attend pas à ce que l'adoption des normes et amendements décrits ci-dessous ait un impact significatif sur ses états financiers consolidés, et ne prévoit pas non plus l'adoption anticipée de nouvelles normes comptables, amendements et interprétations.

- Le 25 mai 2023, l'IASB a publié des amendements à l'IAS^G 7 et à l'IFRS^G 7 " Accords de financement avec les fournisseurs " : les amendements clarifient les caractéristiques d'un accord pour lequel une entité est tenue de fournir les informations. Ils imposent également aux entités de fournir des informations qui permettent aux utilisateurs d'évaluer la manière dont les accords de financement avec les fournisseurs affectent les passifs, les flux de trésorerie et l'exposition au risque de liquidité d'une entité. Ces informations peuvent comprendre les modalités de ces accords et la valeur comptable des passifs financiers liés aux accords de financement avec les fournisseurs. Les amendements seront appliqués aux périodes de reporting annuel commençant à partir du 1^{er} janvier 2024, avec une adoption anticipée autorisée.

- Le 25 août 2023, l'IASB a publié des amendements à l'IAS^G 21 "Absence d'échangeabilité". Les amendements précisent comment une entité doit évaluer si une monnaie est échangeable et comment elle doit déterminer un cours de change au comptant lorsque l'échangeabilité fait défaut. Ils expliquent également comment une entité doit spécifier les informations à fournir afin d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre l'impact d'une monnaie qui n'est pas échangeable. Les amendements seront appliqués de manière prospective aux périodes de reporting annuel commençant le ou après le 1^{er} janvier 2025, une adoption anticipée étant autorisée.

1.3. Présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés sont présentés en euros.

Ils sont préparés sur base du coût historique à l'exception notamment des actifs suivants :

- la production agricole (actifs courants) (IAS^G 2, IAS^G 41), ainsi que les titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu sont comptabilisés à leur juste valeur;
- les immobilisations corporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises (IFRS^G 3), sont évaluées initialement à leur juste valeur à la date de l'acquisition.

Les principes et les règles comptables sont appliqués de manière cohérente et permanente dans le Groupe. Les états financiers consolidés sont préparés pour l'exercice comptable se terminant le 31 décembre 2023 et sont présentés avant affectation du résultat de la maison mère proposée à l'Assemblée Générale des actionnaires.

Au 1^{er} janvier 2023, le Groupe a adopté les amendements suivants, sans incidence significative sur ses états financiers consolidés:

- IFRS^G 17 "Contrats d'assurance" et ses amendements : établit des principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance. Selon l'IFRS^G 17, les prestations d'assurance devraient être évaluées à leur valeur d'exécution actuelle et fournir une méthode d'évaluation et de présentation plus cohérente pour tous les types de contrats d'assurance. L'IFRS^G 17 remplace l'IFRS^G 4 "Contrats d'assurance" et ses interprétations.

- Amendements à l'IAS^G 12 "Impôt différé relatif aux actifs et passifs résultant d'une transaction unique" : les amendements ont réduit le champ d'application de l'exemption de comptabilisation des paragraphes 15 et 24 de l'IAS^G 12 (exemption de comptabilisation) de sorte qu'elle ne s'applique plus aux transactions qui, lors de la comptabilisation initiale, donnent lieu à des différences temporelles imposables et déductibles égales.

- Amendements à l'IAS^G 8 Définition des estimations comptables : les amendements à l'IAS^G 8 clarifient la distinction entre les changements d'estimations comptables, les changements de méthodes comptables et la

correction d'erreurs. Ils précisent également comment les entités utilisent les techniques de mesure et les données d'entrée pour élaborer les estimations comptables.

- Amendements à l'IAS^G 1 et à l'IFRS^G Enoncé de pratique 2 Présentation des méthodes comptables : les amendements à l'IAS^G 1 et à l'IFRS^G Enoncé de pratique 2 - Jugements d'importance matérielle fournissent des orientations et des exemples pour aider les entités à appliquer des jugements d'importance relative aux informations à fournir sur les méthodes comptables. Les amendements visent à aider les entités à fournir des informations sur les méthodes comptables plus utiles en remplaçant l'obligation pour les entités de fournir leurs méthodes comptables "significatives" par une obligation de fournir leurs méthodes comptables "matérielles" et en ajoutant des orientations sur la manière dont les entités appliquent le concept d'importance relative pour prendre des décisions concernant les informations à fournir sur les méthodes comptables.

- Amendements à l'IAS^G 12 "Réforme fiscale internationale - Règles du modèle du Pilier 2" : le 23 mai 2023, l'IASB a publié des amendements à l'IAS^G 12 afin de répondre aux préoccupations concernant les implications potentielles des règles du modèle Pilier 2 de l'OCDE. Les amendements introduisent, dans l'IAS^G 12, une exception obligatoire à la comptabilisation et à la divulgation des actifs et passifs d'impôt différé liés aux impôts sur le résultat du Pilier 2, d'une part, et des exigences en matière d'informations à fournir, d'autre part. Ces dernières sont destinées aux entités concernées afin d'aider les utilisateurs des états financiers à mieux comprendre l'exposition aux impôts sur le revenu du deuxième pilier qui découlent de cette législation, en particulier avant sa date d'entrée en vigueur. Les conséquences de cet amendement sont décrites plus en détail dans la note 14.

1.4. Principes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de la société mère Socfinasia ainsi que ceux des entreprises contrôlées par la mère ("filiales") et ceux des entreprises où Socfinasia exerce une influence notable ("entreprises associées"), dont l'ensemble constitue le "Groupe".

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2023 clôturent leurs comptes le 31 décembre.

a) Filiales

Conformément à la norme IFRS^G 10, un investisseur détient le contrôle si trois conditions sont remplies :

- 1) il détient le pouvoir sur l'entité ;
- 2) il a droit ou est exposé aux rendements variables ;
- 3) il a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influencer sur les rendements.

Actuellement le Groupe détient la majorité des droits de vote dans les entités.

Le résultat des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice est inclus dans le compte de résultat consolidé, respectivement, depuis la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

Le résultat des filiales et chaque élément du compte de résultat étendu^G est réparti entre la part du Groupe et celle des participations ne donnant pas le contrôle^G, même si cela résulte en une balance des participations ne donnant pas le contrôle déficitaire.

Le cas échéant, des retraitements sont effectués sur les états financiers des filiales pour aligner les principes comptables utilisés avec ceux des autres entreprises du périmètre de consolidation.

Tous les soldes et opérations intragroupes sont éliminés lors de la consolidation.

En cas de perte de contrôle du Groupe envers une filiale, le Groupe décomptabilise les actifs relatifs (y compris l'écart d'acquisition), les passifs, la part des participations ne donnant pas le contrôle ainsi que les autres composants des capitaux propres, le gain ou la perte résiduelle étant comptabilisé au compte de résultat. Le cas échéant, l'investissement résiduel est comptabilisé à la juste valeur.

b) Investissements dans les entreprises associées et les coentreprises

Une entreprise associée est une société sur laquelle le Groupe exerce une influence notable par sa participation aux décisions financières et opérationnelles de cette société, mais dont il n'a pas le contrôle. L'influence notable est présumée lorsque le groupe détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de ses filiales, entre 20 % et 50 % des droits de vote. Une coentreprise est un accord conjoint dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'accord ont des droits sur l'actif net de l'accord. Le contrôle conjoint est le partage contractuel du contrôle d'un accord (c'est-à-dire que les décisions requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle).

Les entreprises associées et les coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation du groupe dans l'entreprise associée ou la coentreprise est initialement comptabilisée au coût dans l'état de la situation financière, puis ajustée pour tenir compte de la part du groupe dans les mouvements du résultat et des autres éléments du résultat étendu^G.

Le compte de résultat reflète la part du Groupe dans les résultats des opérations de l'entreprise associée ou de la coentreprise. Tout changement dans les autres éléments du résultat étendu^G de ces entreprises détenues est présenté comme faisant partie des autres éléments du résultat étendu^G du Groupe. Les gains et pertes non réalisés résultant de transactions entre le Groupe et l'entreprise associée ou la coentreprise sont éliminés à hauteur de la participation dans l'entreprise associée ou la coentreprise.

Les investissements dans les entreprises associées et les coentreprises sont inclus dans les états financiers consolidés selon la méthode de la mise en équivalence à partir de la date à laquelle l'influence significative commence jusqu'à la date à laquelle cette influence cesse. La valeur comptable des écarts d'acquisition positifs résultant de l'acquisition d'entreprises associées et de coentreprises est incluse dans la valeur comptable de l'investissement et ne fait pas l'objet d'un test de dépréciation distinct. Un test de dépréciation est effectué si une indication objective de dépréciation est identifiée. La dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, dans le compte de résultat sous la rubrique "Part du groupe dans le résultat des entreprises associées".

La liste des filiales et des entreprises associées (y compris les coentreprises) du groupe est présentée dans la Note 2.

1.5. Changements de méthodes comptables, erreurs et changements d'estimations

Un changement de méthode comptable n'est appliqué que s'il répond aux dispositions d'une norme ou interprétation ou permet une information plus fiable et plus pertinente. Les changements de méthodes comptables sont comptabilisés de manière rétrospective, sauf en cas de disposition transitoire spécifique à la norme ou interprétation. Une erreur, lorsqu'elle est découverte, est également ajustée de manière rétrospective.

Les incertitudes inhérentes à l'activité nécessitent de recourir à des estimations dans le cadre de la préparation des états financiers. Les estimations sont issues de jugements destinés à donner une appréciation raisonnable des dernières informations fiables disponibles. Une estimation est révisée pour refléter les changements de circonstances, les nouvelles informations disponibles et les effets liés à l'expérience.

1.6. Regroupements d'entreprises

La norme IFRS^G 3 "Regroupements d'entreprises" revoit les modalités de comptabilisation des regroupements d'entreprises et des variations d'intérêts dans les filiales après obtention du contrôle.

Cette norme permet, lors de chaque regroupement, d'opter pour la comptabilisation d'un écart d'acquisition complet (correspondant aux intérêts majoritaires et minoritaires) ou bien d'un écart d'acquisition partiel (basé sur le pourcentage d'intérêts acquis).

Les variations d'intérêts dans une filiale n'entraînant pas la perte de contrôle sont comptabilisées directement dans les capitaux propres.

1.7. Ecart d'acquisition (Goodwill)

L'écart d'acquisition est la différence à la date d'acquisition entre la juste valeur des éléments remis en échange pour prendre le contrôle, la valeur des intérêts minoritaires⁶, la juste valeur des prises de participation antérieures et la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise.

Lors de la cession d'une filiale ou d'une entreprise associée, le montant résiduel de l'écart d'acquisition attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

1.8. Profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses

Le profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses représente l'excédent de la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables ainsi que des passifs éventuels d'une filiale ou d'une entreprise associée sur le coût d'acquisition à la date d'acquisition.

Dans la mesure où un profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses subsiste après examen et ré-estimation de la juste valeur des actifs et passifs identifiables ainsi que des passifs éventuels d'une filiale ou d'une entreprise associée, il est directement comptabilisé en produit dans le compte de résultat.

1.9. Conversion des devises étrangères

Dans les états financiers de Socfinasia et de chaque filiale ou entreprise associée, les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées, lors de leur comptabilisation initiale, dans la devise de référence de la société concernée en appliquant le taux de change en vigueur à la date de transaction. A la clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au cours du dernier jour de l'exercice. Les profits et pertes provenant de la réalisation ou de la conversion d'éléments monétaires libellés en devises étrangères sont enregistrés dans le compte de résultat de l'exercice.

Lors de la consolidation, les actifs et les passifs des sociétés dont la comptabilité est tenue dans une autre devise que l'euro, sont convertis en euro au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les revenus et les charges sont convertis en euro au cours de change moyen de l'année. Les éventuelles différences de change sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu et cumulées en capitaux propres au poste "Ecart de conversion". En cas de cession, les écarts de conversion relatifs à la société concernée sont comptabilisés au compte de résultat de l'exercice durant lequel la cession a eu lieu.

Les écarts d'acquisition et les ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère et convertis au taux de clôture.

Les taux de change suivants ont été utilisés pour la conversion des comptes annuels consolidés :

1 euro equals to :	Taux de clôture		Taux moyen	
	31/12/2023	31/12/2022	2023	2022
Euro	1.000	1.000	1.000	1.000
Roupie indonésienne	17,140	16,713	16,471	15,648
Dollar américain	1.1050	1.0666	1.0826	1.0479

1.10. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont reprises à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité de l'immobilisation en question. Les immobilisations incorporelles ne font pas l'objet de réévaluation. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est diminuée afin de refléter cette perte de valeur.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Brevets	3 à 5 ans
Autres immobilisations incorporelles	3 à 5 ans
Logiciels	3 à 5 ans
Concessions	Durée de la concession ^G

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien.

Les pertes ou gains résultant de la décomptabilisation des actifs (différence entre la valeur cédée de l'actif et sa valeur comptable) sont inclus dans le compte de résultat de la période à laquelle les actifs sont décomptabilisés.

1.11. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations corporelles en cours sont comptabilisées au coût diminué de toute perte de valeur identifiée.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité pour chaque composant significatif de l'immobilisation en question. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est diminuée afin de refléter cette perte de valeur.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Constructions	20 à 50 ans
Installations techniques	3 à 20 ans
Mobilier, matériel roulant et autres	3 à 20 ans

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien.

Les terrains ne sont pas amortis.

Les pertes ou gains résultant de la décomptabilisation des actifs (différence entre la valeur cédée de l'actif et sa valeur comptable) sont inclus dans le compte de résultat de la période à laquelle les actifs sont décomptabilisés.

1.12. Actifs biologiques

Le Groupe possède des actifs biologiques producteurs en Asie. Ces actifs biologiques producteurs, principalement constitués de plantations de palmiers à huile et d'hévéas, sont évalués selon les principes définis par IAS^G 16 "Immobilisations corporelles".

La production agricole au moment de la récolte notamment pour les régimes de palme, l'huile de palme et le caoutchouc est évaluée selon les principes définis par IAS^G 41 "Agriculture".

Actifs biologiques producteurs

Les actifs biologiques producteurs sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est diminuée afin de refléter cette perte de valeur.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Actifs biologiques producteurs - Palmier	20 à 26 ans
Actifs biologiques producteurs - Hévéa	20 à 33 ans

La date de départ des amortissements est la date de transfert d'actifs biologiques en production (maturité). Ce transfert a lieu au cours de la troisième année après le planting des palmiers à huile et au cours de la septième année après le planting des hévéas. Pour chaque entité, la durée d'exploitation peut être adaptée en fonction des circonstances particulières.

Production agricole

La production agricole est évaluée au moment de la récolte à la juste valeur diminuée des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Il n'existe pas de données observables pour la production agricole (les régimes de palme, le latex). La Banque Mondiale publie des prévisions de prix pour le caoutchouc sec^G (produit fini). Ces prévisions se basent sur le grade RSS3^G (feuille fumée^G) qui n'est pas produit par le Groupe. Enfin, et a fortiori, il n'existe pas de données prospectives observables relatives à la production agricole du Groupe. Le prix d'un produit standard sur un marché mondial n'est pas suffisamment représentatif de la réalité économique dans laquelle les différentes entités du Groupe interviennent. Ce prix ne peut être retenu comme référence pour l'évaluation.

Par conséquent, chaque entité détermine la juste valeur de la production agricole en fonction des prix de marché réellement obtenus là où elle est intervenue au cours du dernier exercice.

Le Groupe évalue la production agricole sur pied (huile dans le fruit des palmiers et latex à l'intérieur de l'arbre) comme des actifs biologiques, conformément aux principes de la norme IAS^G 41. Cette production est évaluée à la juste valeur au moment de la récolte. Tout gain et perte résultant de changements dans la juste valeur est comptabilisé au compte de résultat de la période.

1.13. Contrats de location

Le Groupe détermine à la signature du contrat si le contrat est, ou contient, un contrat de location, c'est-à-dire si le contrat transfère le droit d'utilisation de l'actif sur une période donnée, en échange d'une contrepartie.

Le Groupe applique une approche unique lors de la reconnaissance et de l'évaluation des contrats locatifs, à l'exception des contrats de location de courte durée et des contrats de faible valeur (correspondant principalement à de l'équipement informatique), pour lesquels les paiements associés sont reconnus en charges au compte de résultat. Le Groupe comptabilise une dette locative relative au paiement des charges locatives, ainsi que des droits d'utilisation correspondant au droit d'utilisation des actifs sous-jacents.

Le Groupe loue des bureaux et des terrains agricoles sur des durées allant de 1 à 99 ans ainsi que du matériel roulant et des équipements sur des durées allant de 1 mois jusqu'à 5 ans.

Les contrats de location du Groupe sont des contrats standards ne comportant pas de composantes complémentaires à caractère non locatif sauf pour certains contrats de location de véhicules qui comportent un service de maintenance. Le Groupe a opté pour la mesure de simplification permettant de ne pas séparer la composante location de la composante à caractère non locatif pour ces contrats.

Les actifs et passifs liés aux contrats de location sont initialement mesurés à la valeur actualisée des paiements fixes incluant les paiements fixes en substance diminuée des avantages reçus du bailleur. Les paiements à faire dans le cadre de renouvellements de certaines périodes de location ont été aussi inclus dans la valorisation de la dette de location. A cet effet, la direction prend en compte tous les faits et circonstances qui peuvent créer une incitation à exercer une option de renouvellement ou à ne pas exercer une option de résiliation anticipée. La dette locative est réévaluée s'il y a un changement dans la durée de location, dans le montant de la charge locative ou dans l'évaluation de l'option d'achat de l'actif.

Le taux d'intérêt implicite n'étant pas connu pour tous les contrats du Groupe, le taux d'emprunt marginal a été utilisé pour l'actualisation des paiements de location. Le taux d'emprunt marginal est le taux que le preneur aurait à payer pour emprunter, pour une durée et avec une garantie similaire, les fonds nécessaires à l'acquisition d'un bien de valeur similaire à l'actif au titre du droit d'utilisation dans un environnement économique similaire.

Pour la détermination du taux d'emprunt marginal, le Groupe :

- quand ceci est possible, utilise le financement le plus récent reçu par l'entité locataire comme point de départ ajusté pour refléter le changement des conditions de financement depuis que ce dernier a été reçu ;
- utilise une approche cumulative qui commence avec un taux sans risque ajusté pour le risque de crédit pour les locations des entités n'ayant pas de financement externe récent ;
- procède à des ajustements spécifiques aux contrats de location (tels que le terme, pays, devise et garanties).

Les taux d'actualisation utilisés par le Groupe varient entre 1,75% et 14,1%.

Les paiements liés aux contrats de location sont alloués entre remboursement du principal de la dette de location et charge d'intérêt. La charge d'intérêt est constatée dans le compte de résultat de la période sur la durée du contrat. Les droits d'utilisation d'actifs sont amortis linéairement sur la période la plus courte entre la durée de vie utile et la durée du contrat de location.

Le Groupe applique IAS⁶ 36 pour déterminer si un actif au titre du droit d'utilisation s'est déprécié et il comptabilise toute perte de valeur de la manière décrite à la Note 8 relative aux dépréciations d'actifs.

1.14. Dépréciation d'actifs

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de perte de valeur au minimum une fois par an et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur.

En outre, à chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs comptables de ses immobilisations incorporelles et corporelles y inclus ses actifs biologiques producteurs afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ses actifs ont pu perdre de la valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte ou de la réduction de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'actif et la valeur d'utilité.

La juste valeur des immobilisations corporelles et incorporelles correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer le montant recouvrable d'un actif isolé, le Groupe détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Si la valeur recouvrable d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) est estimée comme étant inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est ramenée à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont immédiatement comptabilisées en charges dans le compte de résultat.

Lorsqu'une perte de valeur comptabilisée lors d'un exercice antérieur n'existe plus ou doit être diminuée, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est augmentée à hauteur de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable. Cependant, cette valeur comptable augmentée ne doit pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif (unité génératrice de trésorerie) au cours d'exercices antérieurs. La reprise d'une perte de valeur est comptabilisée immédiatement en produits dans le compte de résultat.

Une perte de valeur enregistrée sur un écart d'acquisition ne peut faire l'objet d'une reprise ultérieure.

1.15. Stocks

Les stocks sont inscrits au plus faible du coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs de matières et le cas échéant, les coûts directs de main d'œuvre ainsi que les frais généraux directement attribuables.

Lorsque l'identification spécifique n'est pas possible, le coût est déterminé sur base de la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (frais commerciaux essentiellement).

La dépréciation ou la perte sur stocks pour les ramener à la valeur nette de réalisation est comptabilisée en charges de l'exercice au cours duquel la dépréciation ou la perte s'est produite.

Comme expliqué à la Note 1.12. Actifs biologiques, la production agricole est évaluée à sa juste valeur diminuée des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

1.16. Créances commerciales

Les créances commerciales sont évaluées à leur valeur nominale et ne portent pas d'intérêt. Le Groupe applique une approche simplifiée et enregistre une provision pour pertes attendues sur la durée de vie des créances. Cette provision pour pertes est un montant que le Groupe considère comme une estimation fiable sur l'incapacité de ses clients à effectuer les paiements requis (voir Note 34).

1.17. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités, les dépôts à vue, les dépôts à court terme de moins de trois mois, ainsi que les investissements soumis à un risque négligeable de changement de valeur et facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, ayant une échéance de trois mois ou moins.

1.18. Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière consolidée lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Prêts et emprunts

Le modèle économique du Groupe pour la gestion des actifs financiers fait référence à la manière dont il gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie. Le modèle d'entreprise détermine si les flux de trésorerie résulteront de la collecte des flux de trésorerie contractuels, de la vente des actifs financiers ou des deux. Les actifs financiers classés et évalués au coût amorti sont détenus dans un modèle économique avec l'objectif de détenir des actifs financiers afin de collecter des flux de trésorerie contractuels. Les avances à long terme et les autres créances sont détenues dans le seul but de collecter le montant du principal et des intérêts. A ce titre, elles sont en conformité avec le modèle "Solely Payments of Principal and Interest" (SPPI⁶). Elles sont enregistrées selon la méthode du coût amorti.

Les prêts avec intérêts sont comptabilisés à la valeur nette des montants donnés, moins les coûts directs d'émission. Les produits financiers sont ajoutés à la valeur comptable de l'instrument dans la mesure où ils ne sont pas perçus au cours de la période où ils se produisent. Les intérêts sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le Groupe applique la simplification du risque de crédit faible : à chaque date de clôture, le Groupe évalue si l'instrument de dette est considéré comme présentant un risque de crédit faible en utilisant toutes les informations raisonnables et justifiables qui sont disponibles sans coût ou effort excessif. Lors de cette évaluation, le groupe réévalue la notation interne de l'instrument de dette. En outre, le groupe considère qu'il y a eu une augmentation significative du risque de crédit lorsque les paiements contractuels sont en retard de plus de 30 jours.

Les emprunts et découverts portant intérêt sont comptabilisés pour la valeur nette des montants reçus, moins les frais d'émission directs. Les charges financières sont comptabilisées dans le compte de résultat et sont ajoutées à la valeur comptable de l'instrument dans la mesure où elles ne sont pas payées dans l'année où elles se produisent.

La valeur comptable est une approximation raisonnable de la juste valeur dans le cas d'instruments financiers tels que les emprunts et les dettes à court terme.

L'évaluation de la juste valeur des emprunts et des dettes auprès d'institutions financières, autres qu'à court terme, dépend à la fois des spécificités des prêts et des conditions actuelles du marché. La juste valeur a été calculée en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus aux taux d'intérêt réestimés en vigueur à la date du bilan sur la durée résiduelle de remboursement des emprunts (voir Note 25).

Le Groupe s'est basé sur l'évolution du taux d'intérêt de la Banque centrale européenne, ajusté en fonction du risque spécifique inhérent à chaque instrument financier, comme référence raisonnable pour estimer la juste valeur de ces emprunts (voir Note 25).

Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global^G (instruments de capitaux propres)

Lors de la comptabilisation initiale, le Groupe peut choisir de classer irrévocablement ses participations en tant qu'instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global lorsqu'elles répondent à la définition des capitaux propres selon l'IAS 32 Instruments financiers : Présentation et ne sont pas détenus à des fins de transaction. La classification est déterminée instrument par instrument.

Les gains et les pertes sur ces actifs financiers ne sont jamais recyclés dans le compte de résultat. Les dividendes sont comptabilisés en tant qu'autres produits dans le compte de résultat lorsque le droit au paiement a été établi, sauf lorsque le Groupe bénéficie de ces produits en tant que recouvrement d'une partie du coût de l'actif financier, auquel cas ces gains sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ne font pas l'objet d'un test de dépréciation.

Le Groupe a choisi de classer irrévocablement ses investissements en actions non cotées dans cette catégorie.

Autres actifs et passifs financiers

Les autres actifs (créances commerciales, autres créances, ...) et passifs financiers (dettes commerciales, autres dettes, ...) sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. La juste valeur des autres actifs et passifs financiers est estimée proche de la valeur comptable.

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale au coût amorti diminuée des réductions de valeur couvrant les montants considérés comme non recouvrables dès lors que le Groupe l'estime nécessaire. La constitution de la dépréciation d'actifs est comptabilisée dans le compte de résultat dans la rubrique "Autres charges/produits opérationnels". Le Groupe a établi une matrice de provisions basée sur ses expériences historiques de pertes de crédit, ajustées des facteurs prospectifs spécifiques aux débiteurs et à l'environnement économique. La valeur comptable de l'actif est réduite par l'utilisation d'un compte de provision et le montant de la perte est comptabilisé dans l'état consolidé des résultats. Le Conseil d'Administration de chaque filiale évalue les créances de manière individuelle. Les corrections de valeur sont déterminées en tenant compte de la réalité économique locale de chaque pays. Elles sont revues lors de la réception de nouveaux événements et au minimum annuellement.

1.19. Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un fait générateur passé qui entraînera probablement une sortie d'avantages économiques pouvant être raisonnablement estimée.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque le Groupe a un plan formalisé et détaillé pour la restructuration qui a été notifié aux parties affectées.

1.20. Engagements de retraite

Plans à cotisations définies

Ces plans désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels le Groupe verse à des sociétés d'assurances externes, pour certaines catégories de travailleurs salariés, des cotisations dont les montants sont définis. Les versements effectués dans le cadre de ces régimes de retraite sont comptabilisés en compte de résultat dans l'exercice au cours duquel ils sont dus.

Comme ces régimes ne génèrent pas d'engagement futur pour le Groupe, ils ne donnent pas lieu à la constitution de provisions.

Plans à prestations définies

Ces plans désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent à certaines catégories de salariés, des ressources complémentaires en contrepartie des services qu'ils ont rendus durant l'exercice et les exercices antérieurs.

Cette garantie de ressources complémentaires constitue pour le Groupe une prestation future pour laquelle un engagement est calculé par des actuaires indépendants à la clôture de chaque exercice.

Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon les conditions économiques prévalant dans le pays dans lequel le régime est situé.

Les taux d'actualisation applicables pour actualiser les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi doivent être déterminés par référence aux taux de rendement du marché des obligations de sociétés de haute qualité adaptés au calendrier estimé de versement des prestations à la date de clôture.

Le Groupe a décidé de calculer les taux d'actualisation en se référant aux obligations de sociétés de haute qualité correspondant aux échéances des avantages du personnel dans les pays concernés. Dans les pays où il n'existe pas de marché large pour ce type d'obligations, le Groupe se réfère aux taux de rendement (à la fin de la période de présentation de l'information financière) du marché des obligations d'État. La monnaie et la durée de ces obligations de sociétés ou de ces obligations d'État doivent correspondre à la monnaie et à la durée estimée des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

Le coût des engagements correspondants est déterminé selon la méthode des unités de crédit projetées, avec un calcul des valeurs actualisées à la date de clôture conformément aux principes d'IAS^G 19 "Avantages du personnel".

Toutes les variations du montant des engagements de pension à prestations définies sont comptabilisées dès qu'elles surviennent.

Les réévaluations des engagements de pension à prestations définies dont notamment les gains et pertes actuariels doivent être immédiatement comptabilisées en "Autres éléments du résultat étendu"^G.

Les coûts des services rendus pendant la période, les coûts des services passés (modification d'un régime) et les intérêts nets sont comptabilisés immédiatement en charge.

Le montant comptabilisé dans l'état de la situation financière correspond à la valeur actualisée des engagements de pension des régimes à prestations définies ajustée des gains et pertes actuariels et diminuée de la juste valeur des actifs du plan.

1.21. Comptabilisation des produits

Les revenus du Groupe découlent de l'obligation de performance consistant dans le transfert de contrôle de produits dans le cadre d'arrangements. Selon ces arrangements, le transfert du contrôle et l'accomplissement de l'obligation de performance se produisent en même temps.

Le point de prise de contrôle de l'actif par le client dépend du moment où les marchandises sont mises à la disposition du transporteur ou lorsque l'acheteur prend possession des marchandises, en fonction des conditions de livraison. En ce qui concerne les activités du Groupe, les critères de comptabilisation des produits sont généralement remplis :

- (a) pour les ventes à l'exportation, au moment du transfert de propriété selon les incoterms du contrat;
- (b) pour les ventes locales, en fonction des conditions de livraison, soit au moment où les produits quittent ses locaux, soit lorsque le client prend possession des marchandises.

Il s'agit du moment où le Groupe a rempli ses obligations de performance.

Les revenus sont évalués au prix de transaction de la contrepartie reçue ou à recevoir, montant défini selon les termes de l'arrangement conclu avec l'acheteur.

Le prix de vente est déterminé au prix du marché et dans quelques cas, le prix de vente est déterminé contractuellement à titre provisoire, sur la base d'une estimation fiable du prix de vente. Dans ce dernier cas, des ajustements de prix peuvent ensuite intervenir en fonction des mouvements entre le prix de référence et le prix final, tel que reconnu.

Le Groupe considère qu'il agit en tant que principal dans ses différentes activités, étant donné qu'il contrôle les biens vendus avant de les transférer à ses clients.

Au 31 décembre 2023, les produits provenant du principal client du Groupe représentent environ 83.8 millions d'euros (2022: 96.2 millions d'euros) du total des produits du Groupe.

1.22. Impôts

L'impôt courant est le montant des impôts exigibles ou récupérables sur le bénéfice ou la perte d'un exercice.

Les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé en utilisant les taux d'impôts dont l'application est prévue lors du renversement des différences temporelles, tels qu'adoptés à la date de clôture.

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles sauf si l'impôt différé est généré:

- par un écart d'acquisition
- par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas acquis via un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable à la date de transaction.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales et entreprises associées, sauf si la date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée et s'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôts non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés pourront être imputés.

L'impôt différé est comptabilisé dans le compte de résultat, sauf s'il se rapporte à des éléments qui ont été comptabilisés directement, soit dans les capitaux propres, soit dans les autres éléments du résultat global⁶.

Le groupe applique l'exception obligatoire à la comptabilisation et à la publication d'informations sur les actifs et passifs d'impôts différés liés aux impôts sur le résultat du deuxième pilier (voir la Note 13).

1.23. Information sectorielle

IFRS^G 8 "Secteurs opérationnels" requiert que les secteurs opérationnels soient identifiés sur base du reporting interne analysé par le principal décideur opérationnel de l'entité en vue d'évaluer les performances et de prendre des décisions en matière de ressources à affecter aux secteurs.

L'identification de ces secteurs opérationnels découle de l'information analysée par la Direction qui est basée sur la répartition géographique des risques politiques et économiques et sur l'analyse des comptes sociaux individuels au coût historique.

1.24. Recours à des estimations

Pour l'établissement des états financiers consolidés selon les normes IFRS^G, la Direction du Groupe a dû retenir des hypothèses basées sur ses meilleures estimations qui affectent la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs, les informations relatives aux éléments d'actifs et de passifs éventuels, ainsi que la valeur comptable des produits et charges enregistrés durant la période. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou des conditions économiques différentes, les montants qui figureront dans les futurs états financiers consolidés du Groupe pourraient différer des estimations actuelles. Les méthodes comptables sensibles, au titre desquelles le Groupe a eu recours à des estimations, concernent principalement l'application des normes IAS^G 19 - Avantages du personnel (Note 22), IAS^G 41 - Agriculture et IAS^G 2 - Stocks (Notes 6 et 16), IAS 16^G - Immobilisations corporelles (Note 5), IAS^G 36 - Dépréciation d'actifs (Notes 6 et 8), IFRS^G 9 - Instruments financiers (Notes 25 et 34) et IFRS^G 16 - Contrats de Location (Note 3).

En l'absence de données observables au sens de la norme IFRS^G 13 - Evaluation de la Juste Valeur, le Groupe a recours à l'élaboration d'un modèle d'évaluation de la juste valeur de la production agricole basé sur les coûts et conditions de production et de vente locales (voir Note 1.12).

Cette méthode est par nature plus volatile que l'évaluation au coût historique.

1.25. Changement climatique

Le Groupe a pris en compte l'impact potentiel du changement climatique, qui peut affecter positivement ou négativement les actifs biologiques du groupe, et donc sa performance financière. Parmi les facteurs climatiques, la répartition des précipitations et de l'ensoleillement sont les plus importants.

Le Groupe a pris en compte les événements climatiques tels que les vents violents ou les incendies dans l'évaluation des actifs biologiques. Toutefois, en l'état actuel des connaissances, il reste difficile de distinguer l'impact des changements climatiques naturels de l'impact climatique causé par l'activité anthropique.

Le Conseil d'Administration a tenu compte de divers documents dans son évaluation de l'impact, tels que les derniers rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), mais aussi les données provenant des départements agronomiques qui reflètent l'effet potentiel du changement climatique au cours des dernières années. Les budgets sont ajustés pour intégrer les besoins opérationnels pouvant résulter de l'impact de ces changements et la valeur d'usage des actifs biologiques est alignée en conséquence (Note 1.14 et Note 8). D'un point de vue social, les effets du changement climatique sont intégrés par la mise à jour régulière des données utilisées pour le calcul de la provision pour avantages sociaux (Note 22).

Le Conseil d'Administration continuera à prendre en compte l'impact potentiel du changement climatique dans ses évaluations et intégrera tout nouvel impact potentiel susceptible d'entraîner un changement significatif dans les états financiers du Groupe.

1.26. Incertitudes géopolitiques

En février 2022, un certain nombre de pays (dont les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Union européenne) ont imposé des sanctions à l'encontre de certaines entités et personnes en Russie à la suite de la reconnaissance officielle de la République populaire de Donetsk et de la République populaire de Lougansk par la Fédération de Russie. Des annonces de sanctions supplémentaires potentielles ont été faites à la suite des opérations militaires lancées par la Russie contre l'Ukraine le 24 février 2022.

Le 7 octobre 2023, des groupes militants palestiniens dirigés par le Hamas lancent une offensive surprise coordonnée contre Israël, qui fait plus de 1 200 morts, principalement des citoyens israéliens. À la suite de cette attaque, Israël se déclare en état de guerre pour la première fois depuis la guerre du Kippour en 1973.

En raison des tensions géopolitiques, on observe depuis février 2022 une augmentation significative de la volatilité sur les marchés des valeurs mobilières et des devises. Les conflits ont eu un impact significatif sur les marchés financiers, de nombreux investisseurs s'inquiétant du risque d'une nouvelle escalade et de l'impact qui en résulterait sur le commerce mondial et la croissance économique.

Bien que les aspects susmentionnés n'aient pas eu d'impact significatif sur les opérations, les performances et la continuité d'exploitation de la société en 2023, le Conseil d'Administration continue de surveiller l'évolution de la situation et son impact sur la situation financière et les résultats du Groupe.

1.27. Environnement, social et gouvernance

Le Groupe a décrit ses ambitions et ses objectifs en matière d'environnement, de responsabilité sociale et de gouvernance dans un rapport de développement durable distinct qui peut être consulté sur le site internet de Socfinasia.

La Direction a procédé à une évaluation préliminaire pour mesurer les impacts financiers de ces objectifs sur les états financiers consolidés. Sur la base de cette évaluation, la Direction a pu conclure que la plupart des engagements décrits dans le rapport sur le développement durable ont déjà été intégrés dans les budgets des filiales du Groupe. Ces budgets sont principalement utilisés pour la détermination des indicateurs internes de dépréciation mais aussi comme base pour la détermination des taux de croissance attendus des entreprises. Une description plus détaillée de l'évaluation des indicateurs de dépréciation est fournie dans les Notes 1.14 et 8.

Note 2. Filiales et entreprises associées

	% d'intérêt du Groupe 2023	% de contrôle du Groupe 2023	Méthode de consolidation (*) 2023	% d'intérêt du Groupe 2022	% de contrôle du Groupe 2022	Méthode de consolidation (*) 2022
ASIE						
<i>Hévéa et Palmier</i>						
PT SOCFIN INDONESIA " SOCFINDO "	90.00	90.00	IG	90.00	90.00	IG
<i>Hévéa</i>						
SETHIKULA CO LTD	100.00	100.00	IG	100.00	100.00	IG
SOCFIN-KCD CO LTD	100.00	100.00	IG	100.00	100.00	IG
VARANASI CO LTD	100.00	100.00	IG	100.00	100.00	IG
COVIPHAMA CO LTD	100.00	100.00	IG	100.00	100.00	IG
EUROPE						
<i>Autres activités</i>						
CENTRAGES S.A.	50.00	50.00	MEE	50.00	50.00	MEE
IMMOBILIERE DE LA PEPINIERE S.A.	50.00	50.00	MEE	50.00	50.00	MEE
INDUSERVICES S.A.	35.00	35.00	MEE	35.00	35.00	MEE
INDUSERVICES FR S.A.	50.00	50.00	MEE	50.00	50.00	MEE
PLANTATION NORD-SUMATRA LTD " PNS Ltd " S.A.	100.00	100.00	IG	100.00	100.00	IG
SOCFINCO S.A.	50.00	50.00	MEE	50.00	50.00	MEE
SOCFINCO FR S.A.	50.00	50.00	MEE	50.00	50.00	MEE
SOCFINDE S.A.	79.92	79.92	IG	79.92	79.92	IG
SODIMEX FR S.A.	50.00	50.00	MEE	50.00	50.00	MEE
SOGESCOL FR S.A.	50.00	50.00	MEE	50.00	50.00	MEE
TERRASIA S.A.	47.81	47.81	MEE	47.81	47.81	MEE

(*) Méthode de consolidation : IG : Intégration Globale - MEE : Mise En Equivalence - NC : Non Consolidée

Liste des filiales et entreprises associées

- * CENTRAGES S.A. est une société de droit belge prestataire de services administratifs et comptables et propriétaire de trois étages de surface de bureaux situés à Bruxelles.
- * COVIPHAMA Co LTD est une société de droit cambodgien active dans l'hévéa.
- * IMMOBILIERE DE LA PEPINIERE S.A. est une société de droit belge propriétaire de trois étages de surface de bureaux situés à Bruxelles.
- * INDUSERVICES S.A. est une société de droit luxembourgeois dont l'objet est de fournir tous services administratifs à toutes entreprises, organisations et sociétés, notamment tous services de documentation, de tenue de livres et registres, ainsi que toutes activités de représentation, d'étude, de consultation et d'assistance.
- * INDUSERVICES FR S.A. est une société de droit suisse dont l'objet est de fournir tous services administratifs à toutes entreprises, organisations et sociétés, notamment tous services de documentation, de tenue de livres et registres, ainsi que toutes activités de représentation, d'étude, de consultation et d'assistance. En outre, elle assure à l'ensemble des sociétés du Groupe l'accès à la plateforme informatique commune.
- * PLANTATION NORD-SUMATRA LTD "PNS Ltd" S.A. est une société de participation financière établie à Luxembourg, détenant les participations dans PT Socfindo et dans Coviphama Co.
- * PT SOCFIN INDONESIA "SOCFINDO" est une société de droit indonésien active dans la production d'huile de palme et de caoutchouc.
- * SETHIKULA CO LTD est une société de droit cambodgien attributaire d'une concession de terrains agricoles.
- * SOCFIN CONSULTANT SERVICES "SOCFINCO" S.A. est une société établie en Belgique prestataire de services d'assistance technique, agronomique et financière.
- * SOCFIN-KCD CO LTD est une société de droit cambodgien active dans l'hévéa.
- * SOCFINCO FR S.A. est une société suisse de services, d'études et de management de plantations agro-industrielles.
- * SOCFINDE S.A. est une société holding de financement de droit luxembourgeois.
- * SODIMEX FR S.A. est une société de droit suisse active dans le domaine de l'achat et vente de matériel destiné aux plantations.
- * SOGESCOL FR S.A. est une société suisse active dans le commerce de produits tropicaux.
- * TERRASIA S.A est une société de droit luxembourgeois propriétaire de bureaux.
- * VARANASI Co LTD est une société de droit cambodgien attributaire d'une concession de terrains agricoles.

Note 3. Contrats de location

Les montants comptabilisés au bilan, liés aux contrats de location en vertu de la norme IFRS 16, sont les suivants :

Droits d'utilisation d'actifs^G

EUR	Immeubles	Terrains et concessions^G agricoles	TOTAL
Valeur brute au 1^{er} janvier 2022	300,283	1,260,658	1,560,941
Entrées	0	1,171,888	1,171,888
Ecart de conversion	18,581	-90,767	-72,186
Valeur brute au 31 décembre 2022	318,864	2,341,779	2,660,643
Amortissements au 1^{er} janvier 2022	-130,611	-520,264	-650,875
Amortissements	-28,424	-112,901	-141,325
Transfert	0	-14,218	-14,218
Ecart de conversion	-7,584	19,502	11,918
Amortissements au 31 décembre 2022	-166,619	-627,881	-794,500
Valeur nette comptable au 31 décembre 2022	152,245	1,713,898	1,866,143
Valeur brute au 1^{er} janvier 2023	318,864	2,341,779	2,660,643
Entrées	0	1,047,577	1,047,577
Ecart de conversion	-11,081	-101,983	-113,064
Valeur brute au 31 décembre 2023	307,783	3,287,373	3,595,156
Amortissements au 1^{er} janvier 2023	-166,619	-627,881	-794,500
Amortissements	-27,513	-105,996	-133,509
Ecart de conversion	6,347	20,356	26,703
Amortissements au 31 décembre 2023	-187,785	-713,521	-901,306
Valeur nette comptable au 31 décembre 2023	119,998	2,573,852	2,693,850

Dettes liées aux contrats de location

EUR	31/12/2023	31/12/2022
Dettes à plus d'un an	356,638	397,717
Dettes à moins d'un an	27,258	28,105
TOTAL	383,896	425,822

Dettes liées aux contrats de location par échéance

2022						
EUR	2024	2025	2026	2027	2028 et au-delà	TOTAL
Dettes liées aux contrats de location	28,239	28,374	28,511	28,649	283,944	397,717

2023						
EUR	2025	2026	2027	2028	2029 et au-delà	TOTAL
Dettes liées aux contrats de location	27,388	27,520	27,653	34	274,042	356,637

Les montants constatés dans le compte de résultat en relation avec les contrats de location se détaillent comme suit :

EUR	2023	2022
Amortissements des droits d'utilisation d'actifs	133,509	141,325
Charges liées aux contrats de location de courte durée et des actifs à faible valeur	8,318	8,553
Charge d'intérêts (incluse dans les charges financières)	40,977	42,471
TOTAL	182,804	192,349

Concessions^G de terrains agricoles

Le Groupe n'est pas propriétaire de tous les terrains sur lesquels sont plantés les actifs biologiques. En général, ces terrains font l'objet de concessions^G de très longue durée de la part de l'autorité publique locale. Ces concessions^G sont renouvelables.

Société	Date du bail initial ou de son renouvellement/extension	Durée du bail initial	Superficie concédée
SETHIKULA	2010	99 ans	4,273 ha
VARANASI	2009	70 ans	2,386 ha
COVIPHAMA	2008	70 ans	5,345 ha
SOCFINDO	1990 à 2023	25 à 35 ans	47,532 ha

Note 4. Immobilisations incorporelles

EUR	Concessions⁶ et brevets	Logiciels	TOTAL
Valeur d'acquisition au 1^{er} janvier 2022	615,096	1,689,291	2,304,387
Acquisitions	582,356	53,577	635,933
Cessions	-446	-591	-1,037
Transfert	-1,171,888	0	-1,171,888
Ecart de conversion	21,897	-59,530	-37,633
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2022	47,015	1,682,747	1,729,762
Amortissements au 1^{er} janvier 2022	-58,474	-1,417,300	-1,475,774
Amortissements	0	-80,101	-80,101
Reprises d'amortissements	446	591	1,037
Transfert	14,218	0	14,218
Ecart de conversion	-3,205	51,841	48,636
Amortissements au 31 décembre 2022	-47,015	-1,444,969	-1,491,984
Valeur nette comptable au 31 décembre 2022	0	237,778	237,778
Valeur d'acquisition au 1^{er} janvier 2023	47,015	1,682,747	1,729,762
Acquisitions	409	124,071	124,480
Cessions	-122	0	-122
Ecart de conversion	-2,038	-46,353	-48,391
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2023	45,264	1,760,465	1,805,729
Amortissements au 1^{er} janvier 2023	-47,015	-1,444,969	-1,491,984
Amortissements	0	-51,568	-51,568
Reprises d'amortissements	122	0	122
Ecart de conversion	1,629	37,995	39,624
Amortissements au 31 décembre 2023	-45,264	-1,458,542	-1,503,806
Valeur nette comptable au 31 décembre 2023	0	301,923	301,923

Note 5. Immobilisations corporelles

EUR	Terrains et pépinières (**)	Constructions	Installations techniques	Mobilier, matériel roulant et autres	Immo. corporelles en cours	Avances et acomptes	TOTAL
Valeur d'acquisition au 1^{er} janvier 2022	4,631,730	71,227,704	66,035,129	2,207,097	31,348	4,249	144,137,257
Acquisitions (*)	897,761	867,390	2,411,185	1,936,327	118,524	72,671	6,303,858
Cessions	-814,455	-41,902	-387,475	-766,566	0	0	-2,010,398
Transfert	-458,382	39,874	-12,788,979	12,788,688	-39,874	-1,550	-460,223
Ecart de conversion	191,134	-999,343	-1,025,891	-870,621	561	-984	-2,705,144
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2022	4,447,788	71,093,723	54,243,969	15,294,925	110,559	74,386	145,265,350
Amortissements au 1^{er} janvier 2022	-21,228	-49,032,994	-51,413,412	-2,361,173	0	0	-102,828,807
Amortissements	0	-1,972,066	-2,220,215	-1,305,477	0	0	-5,497,758
Reprises d'amortissements	22,946	39,989	381,523	731,185	0	0	1,175,643
Transfert	0	0	9,176,617	-9,174,777	0	0	1,840
Ecart de conversion	-1,718	1,270,341	980,800	627,153	0	0	2,876,576
Amortissements au 31 décembre 2022	0	-49,694,730	-43,094,687	-11,483,089	0	0	-104,272,506
Valeur nette comptable au 31 décembre 2022	4,447,788	21,398,993	11,149,282	3,811,836	110,559	74,386	40,992,844
Valeur d'acquisition au 1^{er} janvier 2023	4,447,788	71,093,723	54,243,969	15,294,925	110,559	74,386	145,265,350
Acquisitions (*)	0	1,588,418	1,944,221	2,007,240	221,573	87,571	5,849,023
Cessions	0	-184,117	-687,127	-49,723	0	0	-920,967
Transfert	-843,920	201,459	94,867	0	-209,181	-87,145	-843,920
Ecart de conversion	-124,922	-1,984,690	-1,451,509	-467,490	-4,093	-2,594	-4,035,298
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2023	3,478,946	70,714,793	54,144,421	16,784,952	118,858	72,218	145,314,188
Amortissements au 1^{er} janvier 2023	0	-49,694,730	-43,094,687	-11,483,089	0	0	-104,272,506
Amortissements	0	-1,789,250	-2,273,315	-1,430,713	0	0	-5,493,278
Reprises d'amortissements	0	158,912	601,609	49,623	0	0	810,144
Ecart de conversion	0	1,343,932	1,159,710	347,697	0	0	2,851,339
Amortissements au 31 décembre 2023	0	-49,981,136	-43,606,683	-12,516,482	0	0	-106,104,301
Valeur nette comptable au 31 décembre 2023	3,478,946	20,733,657	10,537,738	4,268,470	118,858	72,218	39,209,887

(*) Additions for the period include capitalised costs.

(**) Nurseries have been reclassified in 2023 from property, plant and equipment to biological assets, see Note 6.

The accounting policies applicable to property, plant and equipment are detailed in Notes 1 and 8.

Note 6. Biological assets

EUR	Palmier		Hévéa		Pépinières et autres (****)	
	Mature	Immature	Mature	Immature		
Valeur d'acquisition au 1^{er} janvier 2022	66,212,837	13,414,776	65,313,189	21,236,412	0	166,177,214
Acquisitions (*)	0	6,199,700	0	1,282,713	0	7,482,413
Cessions	-952,198	0	-905,821	-1,635,892	0	-3,493,911
Transfert (**)	7,424,736	-6,997,999	-4,213,088	-1,846,110	0	-5,632,461
Ecart de conversion	-2,597,597	-391,853	2,244,270	1,012,781	0	267,601
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2022	70,087,778	12,224,624	62,438,550	20,049,904	0	164,800,856
Amortissements au 1^{er} janvier 2022	-29,181,051	0	-14,653,300	0	0	-43,834,351
Amortissements	-3,500,858	0	-2,778,468	0	0	-6,279,326
Reprises d'amortissements	794,304	0	592,730	0	0	1,387,034
Transfert	0	0	65,294	0	0	65,294
Ecart de conversion	1,135,500	0	-57,472	0	0	1,078,028
Amortissements au 31 décembre 2022	-30,752,105	0	-16,831,216	0	0	-47,583,321
Réductions de valeur au 1^{er} janvier 2022	0	0	-4,711,086	-2,226,181	0	-6,937,267
Amortissements	0	0	-27,341,960	-182,149	0	-27,524,109
Reprises d'amortissements	0	0	386,164	1,268,463	0	1,654,627
Transfert (**)	0	0	4,705,732	1,319,816	0	6,025,548
Ecart de conversion	0	0	98,668	-179,948	0	-81,280
Réductions de valeur au 31 décembre 2022	0	0	-26,862,482	1	0	-26,862,481
Valeur nette comptable au 31 décembre 2022	39,335,673	12,224,624	18,744,852	20,049,905	0	90,355,054
Valeur d'acquisition au 1^{er} janvier 2023	70,087,778	12,224,624	62,438,550	20,049,904	0	164,800,856
Acquisitions (*)	0	7,415,390	0	1,310,752	1,262,177	9,988,319
Cessions	-1,908,203	0	-1,391,273	0	-444,953	-3,744,429
Transfert	4,755,361	-4,122,492	11,221,078	-11,103,067	93,040	843,920
Ecart de conversion	-1,856,675	-432,871	-2,161,294	-475,634	-23,572	-4,950,046
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2023	71,078,261	15,084,651	70,107,061	9,781,955	886,692	166,938,620
Amortissements au 1^{er} janvier 2023	-30,752,105	0	-16,831,216	0	0	-47,583,321
Amortissements	-3,406,818	0	-1,714,560	0	0	-5,121,378
Reprises d'amortissements	1,487,661	0	682,359	0	0	2,170,020
Ecart de conversion	840,766	0	526,929	0	0	1,367,695
Amortissements au 31 décembre 2023	-31,830,496	0	-17,336,488	0	0	-49,166,984
Réductions de valeur au 1^{er} janvier 2023	0	0	-26,862,482	1	0	-26,862,481
Réductions de valeur (**)	0	0	0	0	0	0
Ecart de conversion	0	0	933,502	-1	0	933,501
Réductions de valeur au 31 décembre 2023	0	0	-25,928,980	0	0	-25,928,980
Valeur nette comptable au 31 décembre 2023	39,247,765	15,084,651	26,841,593	9,781,955	886,692	91,842,656

(*) Les acquisitions de la période comprennent les coûts capitalisés.

(**) Le test de dépréciation sur les immobilisations corporelles est présenté dans la Note 8.

(***) Au cours des périodes précédentes, une réévaluation positive de 5.8 millions d'euros et une dépréciation de 6.0 millions d'euros avaient été comptabilisées sur les actifs biologiques du segment cambodgien. Ces ajustements n'ayant pas d'impact net significatif, ils ont été annulés en 2022.

(****) Les pépinières ont été reclassées en 2023 dans les actifs biologiques.

La méthode comptable concernant les actifs biologiques courants est présentée dans la Note 1.12.

Note 7. Dotations aux amortissements et pertes de valeur

EUR	2023	2022
Dotations aux amortissements		
Sur droits d'utilisation d'actifs (Note 3)	133,509	141,325
Sur immobilisations incorporelles (Note 4)	51,568	80,101
Sur immobilisations corporelles hors actifs biologiques producteurs (Note 5)	5,493,278	5,497,758
Sur actifs biologiques producteurs (Note 6)	5,121,377	6,279,327
Pertes de valeur		
Sur actifs biologiques producteurs (Note 6)	0	27,524,109
Reprises sur pertes de valeur		
Sur actifs biologiques producteurs (Note 6)	0	-1,654,627
TOTAL	10,799,732	37,867,993

Note 8. Dépréciations d'actifs

Immobilisations incorporelles et corporelles et droits d'utilisation d'actifs^G

A chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs comptables de ses immobilisations incorporelles et corporelles ainsi que de ses droits d'utilisation afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ses actifs ont pu perdre de la valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur.

Au 31 décembre 2023, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée pour les actifs susmentionnés.

Actifs biologiques producteurs

Le Groupe détermine à chaque date de clôture s'il existe un ou plusieurs indices que les actifs biologiques producteurs puissent avoir subi une perte de valeur.

Le Groupe considère pour cela plusieurs indices :

La tendance à la baisse, significative et durable, des cours du caoutchouc naturel (TSR20^G 1^{ère} position sur SGX ^G) et de l'huile de palme brute (CIF Rotterdam ^G) a été considérée comme un indice observable qui indique que les actifs biologiques producteurs ont pu perdre de la valeur. Une baisse de ces cours à la date de clôture, supérieure à 15% par rapport à une moyenne de valeurs sur 5 ans constitue un indice de perte de valeur fixé par le Groupe.

Au 31 décembre 2023, le tassement des cours de clôture, pour les secteurs hévéa et palmier, ne dépasse pas les 15% de la moyenne des cours des 5 dernières années.

A la place des cours de clôture, le Groupe envisage également une hypothèse de moyenne des cours sur les 6 mois précédant la clôture ainsi qu'une hypothèse d'une moyenne sur les 12 derniers mois pour éviter les variations saisonnières de l'offre des matières premières sur les cours.

Le Groupe étudie également les cours observés sur les marchés locaux, considérant qu'une baisse de ces cours à la date de clôture, supérieure à 15% par rapport à une moyenne de valeurs sur 5 ans constitue un indice de perte de valeur.

Sur la base des critères ci-dessus, l'examen des prix mondiaux et locaux a permis de conclure qu'il n'y a pas d'indicateurs externes de dépréciation.

En complément de ces facteurs externes, le Groupe étudie les facteurs suivants :

- Indicateurs de performance internes;
- Critères relatifs au marché local;
- Indices physiques de perte de valeur;
- Changement important intervenu au niveau des plantations, et qui pourrait avoir une incidence matérielle sur leurs flux de trésorerie futurs.

Si un indice de perte de valeur est identifié, la valeur recouvrable des actifs biologiques en production est déterminée.

Les tests de dépréciation doivent être effectués sur le plus petit groupe d'actifs identifiables qui génère des flux de trésorerie indépendamment d'autres actifs ou groupes d'actifs et pour lequel le groupe prépare des informations financières à l'intention du conseil d'administration.

L'identification des Unités Génératrices de Trésorerie "UGT" dépend notamment :

- de la manière dont le Groupe gère les activités de l'entité;
- de la manière dont elle prend ses décisions en matière de poursuite ou de cession de ses activités et;
- de l'existence d'un marché actif pour toute ou partie de la production.

Le Groupe prend en compte les facteurs de risque politique et spécifique au pays lors de la revue de secteurs opérationnels. De plus, les entités sont regroupées au sein de chaque UGT pays.

La valeur recouvrable des actifs biologiques producteurs est déterminée par le calcul de la valeur d'usage en utilisant les informations les plus récentes approuvées par la direction locale.

Ces informations comprennent les mesures prises qui aideront à prévenir les effets du changement climatique (programme d'entretien, préparation des terres et des champs contre le feu et/ou les inondations résultant de fortes pluies). Les impacts sur les flux de trésorerie futurs des effets potentiels des changements climatiques sont donc pris en considération. Le Groupe utilise ensuite la valeur actualisée des flux de trésorerie nets attendus, qui sont actualisés à un taux avant impôt. À la date de clôture, la projection financière intègre la pleine exploitation des actifs biologiques porteurs les plus jeunes. La durée d'exploitation⁶ est comprise entre 25 et 30 ans pour les deux cultures. Cette période peut être adaptée en fonction des circonstances particulières de chaque entité.

Le calcul de la valeur d'utilité a été très sensible aux :

- évolutions des marges réalisées par l'entité et
- changements liés aux taux d'actualisation.

Cette analyse de sensibilité est réalisée à chaque fois qu'un test de dépréciation est effectué après l'identification d'indicateurs de dépréciation.

Evolution des marges réalisées

Initialement, le Groupe détermine séparément la production attendue de chaque catégorie d'actifs biologiques au sein de l'entité sur leur durée de vie restante. Cette production attendue est estimée à partir des surfaces plantées à la date de clôture, ainsi qu'à partir du rendement réel des cultures enregistré au cours de l'exercice. Ce dernier dépend de la maturité de l'actif biologique porteur. La production est ensuite valorisée sur une base moyenne de cinq ans des marges réalisées par l'entité dans le cadre des activités agricoles. La valeur d'usage de l'actif biologique est alors obtenue par l'actualisation de ces flux de trésorerie. Les marges moyennes sont considérées comme constantes sur la durée de la projection financière. Aucun facteur d'indexation n'est pris en compte

Au 31 décembre 2023, les pertes de valeur cumulées s'élevaient à 18,0 millions d'euros pour Socfin KCD et à 8,0 millions d'euros pour Coviphama (Note 6).

Note 9. Filiales non détenues en propriété exclusive dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle^G sont significatives

Intérêts des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle^G dans les activités du Groupe

Filiale	Etablissement principal	Pourcentage des titres de participations des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle ^G		Pourcentage des droits de vote des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle ^G	
		2023	2022	2023	2022
Production d'huile de palme et de caoutchouc					
SOCFINDO	Indonesia	10%	10%	10%	10%

Filiale EUR	Résultat net attribué aux participations ne donnant pas le contrôle ^G dans la filiale au cours de la période financière		Cumul des intérêts des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle ^G dans la filiale	
	2023	2022	2023	2022
SOCFINDO	5,490,432	7,307,921	6,710,938	5,570,075
Filiales qui détiennent des participations ne donnant pas le contrôle ^G non significatives prises individuellement			952,708	834,108
Participations ne donnant pas le contrôle			7,663,646	6,404,183

Les informations financières résumées concernant les filiales dont les intérêts des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle^G sont significatives pour le Groupe compte non tenu des éliminations intragroupes

EUR				
Filiale	Filiale	Actifs courants	Actifs non-courants	Passifs courants
SOCFINDO				
2022	36,446,379	91,330,388	33,993,571	34,304,495
2023	34,884,343	94,960,391	25,934,158	34,533,441

EUR				
Filiale	Produits des activités ordinaires	Résultat net de la période	Résultat étendu de la période	Dividendes versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle
SOCFINDO				
2022	193,795,921	71,954,260	71,954,260	5,525,070
2023	166,005,846	52,959,587	52,959,587	2,705,085

EUR				
Filiale	Entrées (sorties) nettes de trésorerie			Entrées (sorties) nettes de trésorerie
	Activités opérationnelles	Activités d'investissement	Activités de financement	
SOCFINDO				
2022	78,446,226	-12,561,950	-75,245,783	-9,361,507
2023	65.138.520	-15.351.501	-41.118.016	8.669.003

La nature et l'évolution des risques associés aux intérêts détenus par le Groupe dans les filiales sont restées stables sur la période financière comparées à l'année antérieure.

Note 10. Participations dans des entreprises associées

EUR	2023	2022
Valeur au 1^{er} janvier	25,588,658	21,934,906
Quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises associées	5,890,456	10,844,143
Dividendes	-8,292,174	-7,126,982
Quote-part Groupe du résultat étendu ^G des entreprises associées	-337,884	443,737
Sorties de périmètre (Note 2)	0	-442,029
Autres mouvements	-161,385	-65,117
Valeur au 31 décembre	22,687,671	25,588,658

EUR	Valeur mise en équivalence 31/12/2023	Part du Groupe dans le résultat de la période 2023	Valeur mise en équivalence 31/12/2022	Part du Groupe dans le résultat de la période 2022
Centrages	3,344,822	79,639	3,365,183	132,473
Immobilière de la Pépinière	1,794,038	-71,861	1,866,129	1,962
Induservices	170,144	55,471	114,673	30,840
Induservices FR	0	125,258	0	-108,679
Management Associates	0	0	0	154,201
Socfinco	313,853	-4,683	318,537	-256,646
Socfinco FR	7,106,126	2,558,601	8,639,420	5,223,770
Sodimex	0	0	0	-49,895
Sodimex FR	2,116,830	342,281	2,183,194	451,950
Sogescol FR	7,533,893	2,791,818	8,807,490	5,249,578
Terrasia	307,966	13,933	294,033	14,590
TOTAL	22,687,672	5,890,457	25,588,659	10,844,144

EUR	Total de l'actif 31/12/2023	Produits des activités ordinaires 2023	Total de l'actif 31/12/2022	Produits des activités ordinaires 2022
Centrages	3,973,190	3,921,004	4,106,686	3,880,683
Immobilière de la Pépinière	3,738,399	512,571	4,019,267	591,134
Induservices	1,080,076	2,240,040	815,459	2,700,576
Induservices FR	7,823,488	3,651,270	6,629,460	2,937,282
Socfinco	1,581,948	0	1,589,976	169
Socfinco FR	25,146,251	26,708,826	26,442,122	30,292,559
Sodimex FR	8,126,993	21,344,372	10,279,841	21,313,415
Sogescol FR	47,993,053	326,642,221	48,532,250	411,044,829
Terrasia	655,210	0	624,891	0
TOTAL	100,118,608	385,020,304	103,039,952	472,760,647

Données principales des entreprises associées significatives comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

<i>Entreprise associée</i> <i>EUR</i>	<i>Etablissement principal</i>	<i>Principale activité</i>	<i>Dividendes reçus</i> <i>31/12/2023</i>	<i>Dividendes reçus</i> <i>31/12/2022</i>
Socfinco	Belgique	Prestation de services	0	200,000
Socfinco FR	Luxembourg	Prestation de services	4,000,000	4,000,000
Sodimex FR	Suisse	Achat et vente de matériel	375,000	250,000
Sogescol FR	Suisse	Commerce de produits tropicaux	3,744,267	2,476,982
TOTAL			8,119,267	6,926,982

Informations financières résumées des intérêts détenus dans des entreprises associées - État de la situation financière

<i>Entreprise associée</i> <i>31/12/2022</i>	<i>Actifs courants</i> <i>EUR</i>	<i>Actifs non-courants</i> <i>EUR</i>	<i>Passifs courants</i> <i>EUR</i>	<i>Passifs non-courants</i> <i>EUR</i>
Centrages	2,209,820	1,896,866	728,645	0
Socfinco FR	22,132,936	4,309,187	6,658,770	3,351,275
Sodimex FR	10,245,556	34,286	5,825,789	0
Sogescol FR	47,807,127	725,123	31,698,353	0
TOTAL	82,395,439	6,965,462	44,911,557	3,351,275

<i>Entreprise associée</i> <i>31/12/2023</i>	<i>Actifs courants</i> <i>EUR</i>	<i>Actifs non-courants</i> <i>EUR</i>	<i>Passifs courants</i> <i>EUR</i>	<i>Passifs non-courants</i> <i>EUR</i>
Centrages	2,473,196	1,499,994	677,627	0
Socfinco FR	19,702,567	5,443,685	8,691,698	1,533,477
Sodimex FR	8,104,378	22,616	3,492,398	301,364
Sogescol FR	44,344,968	3,648,084	32,518,033	0
TOTAL	74,625,109	10,614,379	45,379,756	1,834,841

Informations financières résumées des intérêts détenus dans des entreprises associées - Compte de résultat

<i>Entreprise associée</i> <i>2022</i>	<i>Résultat des activités poursuivies</i> <i>EUR</i>	<i>Résultat net de la période</i> <i>EUR</i>	<i>Autres éléments du résultat étendu de l'exercice</i> <i>EUR</i>	<i>Résultat étendu de la période</i> <i>EUR</i>
Centrages	223,191	223,191		223,191
Socfinco FR	8,833,675	8,833,675	51,338	8,885,013
Sodimex FR	905,204	905,204	90,864	996,068
Sogescol FR	8,459,383	8,459,383	192,819	8,652,202
TOTAL	18,421,453	18,421,453	335,022	18,756,475

<i>Entreprise associée</i> <i>2023</i>	<i>Résultat des activités poursuivies</i> <i>EUR</i>	<i>Résultat net de la période</i> <i>EUR</i>	<i>Autres éléments du résultat étendu de l'exercice</i> <i>EUR</i>	<i>Résultat étendu de la période</i> <i>EUR</i>
Centrages	217,890	117,522		117,522
Socfinco FR	7,755,033	6,488,998	-91,830	6,397,168
Sodimex FR	712,284	609,180	-33,645	575,535
Sogescol FR	7,990,852	6,193,674	-87,087	6,106,587
TOTAL	16,676,059	13,409,374	-212,563	13,196,811

Rapprochement entre les informations financières résumées ci-dessus et la valeur comptable des participations dans les états financiers consolidés

<i>Entreprise associée</i> <i>31/12/2022</i>	<i>Actif net de</i> <i>l'entreprise</i> <i>associée</i> <i>EUR</i>	<i>Pourcentage</i> <i>de la</i> <i>participation</i> <i>du Groupe</i> <i>EUR</i>	<i>Autres</i> <i>ajustements</i> <i>IFRS^G</i> <i>EUR</i>	<i>Valeur</i> <i>comptable</i> <i>de la</i> <i>participation</i> <i>du Groupe</i> <i>EUR</i>
Centrages	3,378,041	50%	1,676,163	3,365,183
Socfinco FR	16,432,078	50%	423,381	8,639,420
Sodimex FR	4,454,053	50%	-43,833	2,183,194
Sogescol FR	16,833,897	50%	390,542	8,807,490
TOTAL	41,098,069		2,446,253	22,995,287

<i>Entreprise associée</i> <i>31/12/2023</i>	<i>Actif net de</i> <i>l'entreprise</i> <i>associée</i> <i>EUR</i>	<i>Pourcentage</i> <i>de la</i> <i>participation</i> <i>du Groupe</i> <i>EUR</i>	<i>Autres</i> <i>ajustements</i> <i>IFRS^G</i> <i>EUR</i>	<i>Valeur</i> <i>comptable</i> <i>de la</i> <i>participation</i> <i>du Groupe</i> <i>EUR</i>
Centrages	3,295,563	50%	1,697,041	3,344,822
Socfinco FR	14,921,076	50%	-354,412	7,106,126
Sodimex FR	4,333,232	50%	-49,786	2,116,830
Sogescol FR	15,475,019	50%	-203,617	7,533,893
TOTAL	38,024,891		1,089,226	20,101,671

Il n'y a pas d'écarts d'acquisition dans les entreprises associées présentées ci-dessus.

Informations présentées de façon globale pour les entreprises associées qui ne sont pas significatives prises individuellement

<i>EUR</i>	<i>2023</i>	<i>2022</i>
Quote-part du Groupe dans le résultat des activités poursuivies	118,118	-213,627
Quote-part du Groupe dans les autres éléments du résultat global	-125,259	108,679
Quote-part du Groupe dans le résultat global total ^G	-7,141	-104,948
Valeur comptable totale des participations du Groupe dans ces entreprises associées	2,586,000	2,593,372

Le résultat après impôts lié aux activités abandonnées et les autres éléments du résultat étendu de l'exercice pour 2023 et 2022 sont nuls pour toutes les entreprises associées du Groupe.

La nature, l'étendue et les incidences financières des intérêts détenus par le Groupe dans les entreprises associées, y compris la nature des relations avec les autres investisseurs, sont restées stables sur la période financière comparées à l'année antérieure.

Note 11. Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu ^G

EUR	31/12/2023	31/12/2022
Juste valeur au 1^{er} janvier	773,528	501,082
Variation de la juste valeur (*)	-42,251	-27,554
Augmentation (**)	4,500,000	300,000
Juste valeur au 31 décembre	5,231,277	773,528

(*) La variation de la juste valeur des actifs financiers est comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu.^G.

(**) Le mouvement en 2023 correspond à l'augmentation de capital de Management Associates.

EUR	Evaluation au coût (historique)		Evaluation à la juste valeur	
	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu ^G	5,271,587	771,587	5,231,277	773,528

Note 12. Avances à long terme

Au 31 décembre 2023, les avances à long terme consistent principalement en une créance sur Socfin pour un montant nominal de 50,000,000 euros (2022 : 100,592,500 euros). Cette créance porte intérêt au taux de 6 % par an (2022 : taux de 4% par an), et est remboursable dans un délai de 3 ans.

Note 13. Impôts différés

* Composants des d'impôts différés

EUR	2023	2022
IAS 2 / IAS 41 : Production agricole	-1,476,045	-1,430,218
IAS 16 : Immobilisations corporelles	-4,600,547	-4,455,862
IAS 19 : Engagements de retraites	7,597,356	7,546,987
IAS 12 : Latences fiscales (*)	3,571,683	4,148,849
IFRS 16 : Contrats de location	5,463	10,525
IAS 12: Pré-compte sur dividendes	-3,626,925	-4,856,278
IFRS 9 : Titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	7,594	-2,943
Situation au 31 décembre	1,478,579	961,060
Dont actifs d'impôts différés	5,105,504	5,817,338
Dont passifs d'impôts différés	-3,626,925	-4,856,278

(*) Principalement lié aux pertes reportées de Socfinasia qui ont été activées.

Le Groupe Socfinasia entre dans le champ d'application des règles du modèle du Pilier 2 de l'OCDE. La législation du Pilier 2 a été promulguée ou pratiquement promulguée dans certaines juridictions où le Groupe opère et entrera en vigueur en janvier 2024. Étant donné que la législation du Pilier 2 n'est pas entrée en vigueur à la date de clôture, le Groupe n'a pas d'exposition fiscale à court terme. Le Groupe applique l'exception à la comptabilisation et à la divulgation d'informations sur les actifs et passifs d'impôt différé liés aux impôts sur le résultat du Pilier 2, comme le prévoient les amendements à l'IAS 12 publiés en mai 2023 et adoptés par l'UE en novembre 2023.

Sur la base d'une analyse préliminaire, la Société devrait être qualifiée d'"entité mère partiellement détenue" (Partially Owned Parent Entity ou POPE) du fait que plus de 20 % de la participation à ses bénéfices est détenue, directement ou indirectement, par une ou plusieurs personnes qui ne sont pas des entités constitutives du groupe. En tant que POPE, la société devrait être soumise à l'Income Inclusion Rule (IIR) sur la base de sa part attribuable de l'impôt complémentaire (le cas échéant) de ses entités constitutives à faible taux d'imposition.

La Société est contrôlée par la Société Financière des Caoutchoucs, abrégée en "Socfin", qui est la plus grande entité consolidée et qui devrait être considérée comme l'entité mère ultime (Ultimate Parent Entity ou UPE) aux fins du deuxième pilier luxembourgeois. L'UPE, Socfin, serait soumise à l'IIR mais appliquerait le mécanisme de compensation de l'IIR.

Toutefois, les règles du Pilier 2 ont été promulguées au Luxembourg à une date proche de la date d'établissement du rapport. L'application de la législation et l'exécution des calculs relatifs au Pilier 2 étant très complexes, l'impact quantitatif des règles du Pilier 2 ne peut être raisonnablement estimé à l'heure actuelle. En outre, les informations quantitatives indiquant l'exposition potentielle à l'impôt sur le revenu au titre du Pilier 2 ne sont pas connues à l'heure actuelle ou ne peuvent être raisonnablement estimées. Par conséquent, la société (dans sa condition potentielle de POPE) est toujours en train d'évaluer l'exposition potentielle (le cas échéant) aux impôts sur le revenu du Pilier 2 au 31 décembre 2023. Le Groupe applique l'exception à la comptabilisation et à la divulgation d'informations sur les actifs et passifs d'impôt différé liés aux impôts sur le résultat du Pilier 2, comme le prévoient les amendements à l'IAS 12 publiés en mai 2023 et adoptés par l'UE en novembre 2023.

Le Groupe communiquera les impacts potentiels dans son prochain rapport annuel au 31 décembre 2024.

* Actifs et passifs fiscaux éventuels

Certaines des filiales possèdent un stock de pertes fiscales limitées ou non dans le temps ou bénéficient d'exonérations relatives aux investissements effectués, limités ou non dans le temps.

PNS Ltd, Socfin KCD et Coviphama ont des pertes fiscales non utilisées pour respectivement 14.8 millions d'euros, 4.8 millions d'euros et 2.2 millions d'euros.

En raison de l'instabilité pouvant exister dans ces pays quant à l'évolution de la législation fiscale ou quant à son application, ces latences fiscales actives n'ont pas fait l'objet de comptabilisation au titre d'impôt différé actif.

Note 14. Actifs et passifs d'impôts exigibles

* Composants des actifs d'impôts exigibles

EUR	2023	2022
Situation au 1^{er} janvier	1,574,531	1,228,967
Produit d'impôts	3,390,475	11,108
Impôts payés ou récupérés	-2,263,556	323,667
Transfert (*)	-2,067,475	3,004
Ecart de conversion	109,639	7,785
Actifs d'impôts exigibles comptabilisés au 31 décembre	743,614	1,574,531

(*) Correspond à la neutralisation des actifs et des passifs d'impôts.

* Composants des passifs d'impôts exigibles

EUR	2023	2022
Situation au 1^{er} janvier	11,928,557	16,005,952
Charge d'impôts	21,416,571	32,284,407
Autres impôts	2,075,670	68,832
Impôts payés ou récupérés	-31,244,084	-35,985,895
Transfert (*)	-2,062,429	-3,049
Ecart de conversion	83,049	-441,690
Passifs d'impôts exigibles comptabilisés au 31 décembre	2,197,334	11,928,557

(*) Correspond à la neutralisation des actifs et des passifs d'impôts.

Note 15. Charge d'impôts

* Composants de la charge d'impôts

EUR	2023	2022
Charge d'impôts exigibles	20,108,323	28,346,768
Charge / (produit) d'impôts différés (*)	-412,214	1,042,777
Charge d'impôts au 31 décembre	19,696,109	29,389,545

(*) La retenue à la source sur les dividendes est présentée dans la charge d'impôts sur le résultat.

* Composants de la charge / (produit) d'impôts différés

EUR	2023	2022
IAS ⁶ 12 : Impôt sur le résultat (*)	-644,705	339,175
IAS 19 : Engagements de retraites	-115,122	13,070
IAS 2 / IAS 41 : Juste valeur de la production agricole	84,754	230,832
IAS 16 : Immobilisations corporelles	265,647	382,839
IFRS 16 : contrats de location	4,694	-386
IAS 37 : Provisions pour risques et charges	-7,482	0
Autres	0	77,247
Charge / (produit) d'impôts différés au 31 décembre	-412,214	1,042,777

(*) Dont activation des reports déficitaires pour 0.6 million d'euros (1.1 million d'euros en 2022) , et retenue à la source sur dividendes pour -1.2 million d'euros (-0.7 million d'euros en 2022).

* Réconciliation entre le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie

EUR	2023	2022
Charge d'impôts exigibles	-20,108,323	-28,346,769
Impôt sur le résultat - variation au bilan (*)	-7,772,501	0
Impôt sur le résultat payé	-27,880,824	-28,346,769

(*) L'impôt sur le revenu payé a été reclassé en 2023 de la variation du fonds de roulement à l'impôt sur le revenu payé.

* Réconciliation de la charge d'impôts sur le bénéfice

EUR	2023	2022
Résultat avant impôts des activités poursuivies	65,524,414	73,825,731
Taux d'imposition nominal de la société mère	24.94%	24.94%
Taux d'imposition nominal des filiales	de 20% à 24.94%	de 20% à 24.94%
Impôts au taux nominal d'imposition des filiales	14,216,425	17,052,299
Impôts non provisionnés	579	-20,640
Revenus définitivement taxés	-47,609	-1,568,319
Mesures favorables à l'investissement	-586,234	745,288
Régimes fiscaux particuliers dans les pays étrangers	4,029,637	7,061,849
Revenus non imposables	-269,907	-1,937,160
Dépenses non déductibles	2,936,893	7,914,796
Déficits reportés imputés non comptabilisés	-754,926	-263,288
Déficits à reporter non comptabilisés	170,599	379,823
Impact sur le changement du pourcentage d'imposition	0	25,110
Ajustements divers	652	-213
Charge d'impôts au 31 décembre	19,696,109	29,389,545

Note 16. Stocks

* Valeur comptable des stocks par catégorie

EUR	31/12/2023	31/12/2022
Matières premières ^G	550,516	768,403
Consommables	5,443,932	3,537,708
Pièces de rechange	1,361,118	2,066,773
Produits en cours de fabrication ^G	5,184,375	2,693,651
Produits finis	4,377,247	7,608,564
Total brut au 31 décembre (avant réductions de valeur)	16,917,188	16,675,099
Réductions de valeur sur stocks	-489	-729,244
Total net au 31 décembre	16,916,699	15,945,855

* Réconciliation des stocks

EUR	2023	2022
Situation au 1^{er} janvier	16,675,099	16,706,227
Variation de stocks	-765,945	-1,413,348
Juste valeur de la production agricole	1,479,483	1,754,937
Ecart de conversion	-471,449	-372,717
Total brut au 31 décembre (avant réductions de valeur)	16,917,188	16,675,099
Réductions de valeur sur stocks	-489	-729,244
Total net au 31 décembre	16,916,699	15,945,855

* Quantité des stocks par catégorie

	Matières premières ^G	Produits en cours de fabrication ^G	Produits finis ^G
31/12/2022			
Huile de palme / huile de palmiste ^G (en tonnes)	0	0	5,868
Hévéa (en tonnes)	710	0	2,459
Autres (en unités)	0	10,043,350	0
31/12/2023			
Huile de palme / huile de palmiste ^G (en tonnes)	0	0	3,773
Hévéa (en tonnes)	677	0	1,631
Autres (en unités)	0	26,517,167	0

Note 17. Créances commerciales (actifs courants)

EUR	31/12/2023	31/12/2022
Créances commerciales	2,250,462	2,645,367
Avances et acomptes versés	8,698	495,729
TOTAL	2,259,160	3,141,096

Note 18. Autres créances (actifs courants)

EUR	31/12/2023	31/12/2022
Créances sociales	12,018	8,860
Autres créances (*)	9,856,820	28,371,836
Comptes de régularisation	55,760	45,859
TOTAL	9,924,598	28,426,555

(*) Les "autres créances" comprennent principalement des créances de cash pooling chez Socfinde pour 8.5 millions d'euros (13.4 millions d'euros en 2022).

Les méthodes comptables applicables et la gestion des risques pour les créances sont détaillées dans les Notes 1 et 34.

Note 19. Trésorerie et équivalents de trésorerie

* Réconciliation avec les valeurs de l'état de la situation financière

EUR	2023	2022
Comptes à vue	114,574,658	94,648,047
TOTAL	114,574,658	94,648,047

* Réconciliation avec le tableau des flux de trésorerie

EUR	2023	2022
Comptes à vue	114,574,658	94,648,047
TOTAL	114,574,658	94,648,047

Note 20. Capital et prime d'émission

Le capital souscrit et entièrement libéré s'élève à 24.5 millions d'euros au 31 décembre 2023 (inchangé par rapport à 2022).

Au 31 décembre 2023, le capital est représenté par 19,594,260 actions sans désignation de valeur nominale.

	<i>Actions ordinaires</i>	
	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>
Nombre d'actions au 31 décembre	19,594,260	19,594,260
Nombre d'actions émises entièrement libérées, sans désignation de valeur nominale	19,594,260	19,594,260

Note 21. Réserve légale

Réserve légale

Selon la législation en vigueur, il doit être fait annuellement sur les bénéfices nets de la société mère, après absorption des pertes reportées éventuelles, un prélèvement de 5%. Ce prélèvement affecté à la réserve légale cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint 10% du capital social. La réserve légale n'est pas disponible pour distribution aux actionnaires.

Note 22. Engagements de retraites

* Régime de pension à prestations définies et de maladies postérieures à l'emploi

Le Groupe accorde un plan de retraite à prestations définies au personnel de sa filiale en Indonésie. Cette dernière verse des indemnités qui sont payables en cas de retraite ou de démission volontaire. Les allocations versées sont exprimées en pourcentage du salaire et sont basées sur le nombre d'années de service.

Le plan est régi sur base du contrat de travail pour les employés et sur base de la convention collective pour les ouvriers. Il est conforme à la loi sur le travail en vigueur dans le pays.

EUR	2023	2022
Actifs et passifs comptabilisés dans l'état de la situation financière		
Valeur actualisée des obligations	34,533,436	34,304,488
Montant comptabilisé dans l'état de la situation financière pour les régimes à prestations définies	34,533,436	34,304,488
Composantes de la charge nette		
Coûts des services rendus	1,834,219	2,028,323
Coûts financiers	2,106,160	1,894,992
Valeur actuelle provision retraite suite à mutation salariés	664,750	0
Coûts des services passés	23,790	0
Coûts des régimes à prestations définies	4,628,919	3,923,315
Mouvements sur les passifs/actifs nets comptabilisés dans l'état de la situation financière		
Au 1^{er} janvier	34,304,488	36,912,326
Coûts selon le compte de résultat	4,628,919	3,923,315
Cotisations	-4,105,636	-3,859,526
Ecarts actuariels de l'année reconnus dans les autres éléments du résultat étendu	604,036	-1,548,010
Ecarts de conversion	-898,371	-1,123,617
Au 31 décembre	34,533,436	34,304,488

Les provisions ont été calculées sur base de rapports d'évaluations actuarielles établis en janvier 2024.

* Pertes et gains actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu⁶

EUR	2023	2022
Ajustements liés à l'expérience	-2,150,024	533,879
Modifications des hypothèses financières liées aux passifs comptabilisés	1,545,988	1,014,131
Ecarts actuariels reconnus durant l'exercice dans les autres éléments du résultat étendu⁶	-604,036	1,548,010

* Hypothèses actuarielles d'évaluation

EUR	2023	2022
ASIE		
Taux d'actualisation moyen	de 6.37% à 7.10%	de 5.52% à 7.44%
Rendements à long terme attendus des actifs des régimes	N/A	N/A
Augmentations futures des salaires	6.50%	6.50%
Durée active résiduelle moyenne des employés (en années)	13.49	13.10

* Analyse de sensibilité de la valeur actualisée des obligations des régimes à prestations définies

EUR	2023	2022
Valeur actualisée de l'obligation		
- Régimes de pension	32,801,665	32,563,604
- Autres avantages à long terme	1,731,771	1,740,884
Total au 31 décembre	34,533,436	34,304,488
Taux d'actualisation		
Augmentation de 0.5%	33,382,168	33,188,601
Diminution de 0.5%	35,753,213	35,486,229
Augmentations futures attendues des salaires		
Augmentation de 0.5%	35,658,854	35,408,582
Diminution de 0.5%	33,461,593	33,252,768

Les analyses de sensibilité sont basées sur la même méthode actuarielle que celle utilisée pour déterminer la valeur des obligations des régimes à prestations définies. Le taux de mortalité qui peut être affecté par l'effet du changement climatique est inclus dans cette analyse de sensibilité.

* Incidence du régime de pension à prestations définies sur les flux de trésorerie futurs

EUR	2023	2022
Cotisations estimées pour le prochain exercice (en euros)	4,267,713	2,924,588

	2023	2022
Durée moyenne pondérée des obligations des régimes à prestations définies (en années)	13.04	12.85

Note 23. Dettes financières

31/12/2022			
EUR	Moins d'un an	Plus d'un an	TOTAL
Dettes auprès d'établissements financiers	18,522,074	9,375,586	27,897,660
Autres emprunts	222	0	222
Dettes liées aux contrats de location	28,105	397,717	425,822
TOTAL	18,550,401	9,773,303	28,323,704

31/12/2023			
EUR	Moins d'un an	Plus d'un an	TOTAL
Dettes auprès d'établissements financiers	0	0	0
Dettes liées aux contrats de location	27,258	356,638	383,896
TOTAL	27,258	356,638	383,896

* Analyse de l'endettement à long terme par taux

31/12/2022					
EUR	Taux fixe	Taux	Taux variable	Taux	TOTAL
<i>Dettes auprès d'établissements financiers</i>					
Luxembourg	0		9,375,586	3-mois + 5% SOFR ^G	9,375,586
	0		9,375,586		9,375,586
TOTAL	0		9,375,586		9,375,586

31/12/2023					
EUR	Taux fixe	Taux	Taux variable	Taux	TOTAL
<i>Dettes auprès d'établissements financiers</i>					
Luxembourg	0	0	0	0	0
	0		0		0
TOTAL	0		0		0

En 2023, le Groupe n'a plus de prêts à long terme détenus par des institutions financières.

* Analyse de l'endettement à long terme par devise

31/12/2022		USD	TOTAL EUR
Dettes auprès d'établissements financiers		9,375,586	9,375,586
Dettes liées aux contrats de location		397,716	397,716
TOTAL		9,773,302	9,773,302

31/12/2023		USD	TOTAL EUR
Dettes liées aux contrats de location		356,638	356,638
TOTAL		356,638	356,638

* Analyse de l'endettement à long terme par échéance

31/12/2022						
EUR	2024	2025	2026	2027	2028 et au-delà	TOTAL
Dettes auprès d'établissements financiers	9,375,586	0	0	0	0	9,375,586
Dettes liées aux contrats de location	28,239	28,374	28,511	28,649	283,944	397,717
TOTAL	9,403,825	28,374	28,511	28,649	283,944	9,773,303

31/12/2023						
EUR	2025	2026	2027	2028	2029 et au-delà	TOTAL
Dettes liées aux contrats de location	27,388	27,520	27,653	34	274,042	356,637
TOTAL	27,388	27,520	27,653	34	274,042	356,637

* Trésorerie nette / (dette nette)

EUR	31/12/2023	31/12/2022
Trésorerie et équivalents de trésorerie	114,574,658	94,648,047
Dettes financières à plus d'un an	0	-9,375,586
Dettes financières à moins d'un an	0	-18,522,296
Dettes liées aux contrats de location	-383,896	-425,822
Trésorerie nette / (Dette nette)	114,190,763	66,324,343
Trésorerie et équivalents de trésorerie	114,574,658	94,648,047
Dettes financières à taux variable	0	-27,897,882
Dettes liées aux contrats de location	-383,896	-425,822
Trésorerie nette / (Dette nette)	114,190,763	66,324,343

* Réconciliation de la trésorerie nette / (dette nette)

	Trésorerie et équivalents de trésorerie	Dettes financières à plus d'un an	Dettes financières à moins d'un an	Dettes liées aux contrats de location	TOTAL
Situation au 1^{er} janvier 2022	73,404,709	-78,136,408	-8,853,829	-427,354	-14,012,882
Flux de trésorerie	20,233,462	66,817,381	-1,175,284	28,468	85,904,027
Différences de conversion	1,009,876	-6,148,630	-384,269	-26,936	-5,549,959
Transferts	0	8,092,070	-8,108,913	0	-16,843
Situation au 31 décembre 2022	94,648,047	-9,375,586	-18,522,296	-425,822	66,324,343
Flux de trésorerie	20,389,257	-3,130	27,484,691	27,687	47,898,505
Différences de conversion	-462,646	138,684	274,183	14,240	-35,539
Transferts	0	9,236,798	-9,236,577	0	220
Autres mouvements sans impact sur la trésorerie	0	3,234	0	0	3,234
Situation au 31 décembre 2023	114,574,658	0	0	-383,895	114,190,763

Note 24. Autres dettes

EUR	31/12/2023	31/12/2022
Dettes commerciales	7,345,213	4,333,218
Dettes sociales (*)	16,985,833	18,161,954
Autres dettes (**)	42,470,901	34,838,679
Comptes de régularisation	260,188	1,818,472
TOTAL	67,062,135	59,152,323

(*) Les dettes envers les employés (17.7 millions d'euros en 2022) ont été reclassées de "autres dettes" à "dettes pour frais de personnel" en 2022.

(**) Les autres dettes comprennent principalement des dettes de 31.5 millions d'euros (24.2 millions d'euros en 2022) relatives au cash pooling de Socfinde.

Note 25. Instruments financiers

31/12/2022	Prêts et emprunts	Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu ^G	Autres actifs et passifs financiers	TOTAL	Prêts et emprunts (*) à la juste valeur	Autres actifs et passifs financiers (*) à la juste valeur
EUR	au coût	à la juste valeur	au coût			
Actifs						
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	0	773,528	0	773,528	0	0
Avances à long terme	100,412,500	0	90,824	100,503,324	100,412,500	90,824
Autres actifs non-courants	7,000,000	0	0	7,000,000	7,000,000	0
Créances commerciales	0	0	3,141,096	3,141,096	0	3,141,096
Autres créances	0	0	28,426,554	28,426,554	0	28,426,554
Trésorerie et équivalents de trésorerie (**)	0	0	94,648,047	94,648,047	0	94,648,047
Total actifs	107,412,500	773,528	126,306,521	234,492,549	107,412,500	126,306,521
Passifs						
Dettes financières à plus d'un an (**)	9,375,586	0	0	9,375,586	9,375,586	0
Dettes financières à moins d'un an (**)	0	0	18,522,296	18,522,296	0	18,522,296
Dettes commerciales (courantes)	0	0	4,333,218	4,333,218	0	4,333,218
Autres dettes (courantes)	0	0	54,819,105	54,819,105	0	54,819,105
Total passifs	9,375,586	0	77,674,619	87,050,205	9,375,586	77,674,619

(*) A titre d'information.

(**) Voir Note 23.

31/12/2022	Juste valeur			
EUR	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu ^G	0	0	773,528	773,528

31/12/2023	Prêts et emprunts	Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu ^G	Autres actifs et passifs financiers	TOTAL	Prêts et emprunts (*) à la juste valeur	Autres actifs et passifs financiers (*) à la juste valeur
EUR	au coût	à la juste valeur	au coût			
Actifs						
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu ^G	0	5,231,277	0	5,231,277	0	0
Avances à long terme	50,412,500	0	87,675	50,500,175	50,412,500	87,675
Créances commerciales	0	0	2,259,161	2,259,161	0	2,259,161
Autres créances	0	0	9,924,597	9,924,597	0	9,924,597
Trésorerie et équivalents de trésorerie (**)	0	0	114,574,658	114,574,658	0	114,574,658
Total actifs	50,412,500	5,231,277	126,846,091	182,489,868	50,412,500	126,846,091
Passifs						
Dettes financières à moins d'un an (**)	0	0	0	0	0	0
Dettes commerciales (courantes)	0	0	7,345,213	7,345,213	0	7,345,213
Autres dettes (courantes)	0	0	59,716,922	59,716,922	0	59,716,922
Total passifs	0	0	67,062,135	67,062,135	0	67,062,135

(*) A titre d'information.

(**) Voir Note 23.

31/12/2023	Juste valeur			
EUR	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu ^G	0	0	5,231,277	5,231,277

Le Groupe n'a pas identifié de différences significatives entre la valeur comptable des prêts et leur juste valeur.

Note 26. Frais de personnel et effectifs moyens de l'exercice

Effectifs moyens	2023	2022
Directeurs	194	195
Employés	2,590	2,253
Ouvriers (y compris saisonniers)	6,902	7,147
TOTAL	9,686	9,595

Frais de personnel	2023	2022
EUR		
Rémunérations	58,505,265	67,263,579
Charges sociales et charges liées aux retraites	6,530,200	5,790,322
TOTAL	65,035,465	73,053,901

Note 27. Autres produits financiers

EUR	2023	2022
Sur actifs / passifs non-courants		
Intérêts sur autres participations (*)	4,629,133	7,720,339
Sur actifs / passifs courants		
Intérêts provenant des créances et de la trésorerie	4,256,771	1,555,214
Gains de change	3,184,412	17,463,418
Autres	35,104	55,464
TOTAL	12,105,420	26,794,435

(*) Les intérêts sont principalement liés aux avances à long terme envers Socfin (voir Note 31).

Note 28. Charges financières

EUR	2023	2022
Sur actifs / passifs non-courants		
Pertes de valeur sur actifs non-courants	170,407	30,000
Charge d'intérêts liée aux contrats de location	40,977	42,471
Sur actifs / passifs courants		
Intérêts et charges financières	1,024,131	3,532,438
Pertes de valeur sur actifs circulants	2,897	-4,258
Pertes de change	5,693,613	3,614,032
Autres	610,435	1,579,822
TOTAL	7,542,460	8,794,505

Note 29. Résultat net par action

Le résultat net par action non dilué (données de base) correspond au bénéfice net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Il n'y a pas d'actions ordinaires potentielles dilutives, le résultat net par action dilué est donc identique au résultat net par action non dilué.

	2023	2022
Résultat net (en euros)	46,103,360	47,948,844
Nombre moyen d'actions	19,594,260	19,594,260
Résultat net par action non dilué (en euros)	2.35	2.45

Note 30. Dividendes et tantièmes

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale annuelle du 29 mai 2024 de verser un dividende de 4.00 euros, sur lequel un dividende intérimaire de 2.00 euros par action a été versé en novembre 2023. Si le dividende proposé est approuvé par l'assemblée générale des actionnaires, un solde de 2.00 euros par action pour un montant total de 39,2 millions d'euros resterait donc à payer.

	2023	2022
Dividendes et acomptes sur dividendes distribués sur la période	68,579,910	58,782,780
Nombre d'actions	19,594,260	19,594,260
Dividende par action distribué sur la période	3.50	3.00

En outre, conformément aux dispositions statutaires, 1/9^e du dividende brut est attribué au conseil d'administration.

Note 31. Informations relatives aux parties liées

* Rémunérations allouées aux administrateurs

EUR	2023	2022
Avantages à court terme	11,674,417	15,278,115

* Transactions relatives aux autres parties liées

31/12/2022				
EUR	Maison mère	Entreprises associées	Autres parties liées	TOTAL
Actifs non-courants				
Avances à long terme (Note 12)	100,000,000	132,500	280,000	100,412,500
Autres actifs non-courants	0	0	7,000,000	7,000,000
	100,000,000	132,500	7,280,000	107,412,500
Actifs courants				
Créances commerciales	0	1,308,312	37,405	1,345,717
Autres créances (Note 18)	14,498,034	6,016,300	7,520,601	28,034,935
	14,498,034	7,324,612	7,558,006	29,380,652
Passifs courants				
Dettes commerciales	0	102,981	0	102,981
Autres dettes (Note 24)	1,914,036	7,780,667	15,313,990	25,008,693
	1,914,036	7,883,648	15,313,990	25,111,674

2022				
EUR	Maison mère	Entreprises associées	Autres parties liées	TOTAL
Compte de résultat				
Prestations de services et livraisons de biens effectuées	0	13,371,056	167,896	13,538,952
Prestations de services et livraisons de biens reçues	0	5,596,574	447,562	6,044,136
Produits financiers	7,682,513	4,004,774	311,305	11,998,592
Charges financières	2,220	30,020	71,073	103,313

31/12/2023				
EUR	Maison mère	Entreprises associées	Autres parties liées	TOTAL
Actifs non-courants				
Avances à long terme (Note 12)	50,000,000	132,500	280,000	50,412,500
	50,000,000	132,500	280,000	50,412,500
Actifs courants				
Créances commerciales	0	1,078,622	6,988	1,085,610
Autres créances (Note 18)	900,000	8,505,760	0	9,405,786
	900,000	9,584,408	6,988	10,491,396
Passifs courants				
Dettes commerciales	0	18,167	0	18,167
Autres dettes (Note 24)	5,885,386	8,280,574	18,178,167	838,021
	5,885,386	8,298,741	18,178,167	32,362,294

2023				
EUR	Maison mère	Entreprises associées	Autres parties liées	TOTAL
Compte de résultat				
Prestations de services et livraisons de biens effectuées	0	8,217,506	74,431	8,291,937
Prestations de services et livraisons de biens reçues	0	5,018,633	359,324	5,377,957
Produits financiers	4,520,047	4,270,504	254,465	9,045,016
Charges financières	44,921	279,709	278,840	603,470

Les transactions entre parties liées sont effectuées à des conditions de marché.

Au 31 décembre 2023, Socfinasia a une créance de 50 millions d'euros sur Socfin. Cette créance porte un intérêt de 6%. Le montant des intérêts comptabilisés pour l'année 2023 s'élève à 4.1 millions d'euros.

Au 31 décembre 2023, PNS n'a plus de créance envers Socfin, suite au remboursement de 14.1 millions d'euros de Socfin en février 2023. Le montant des intérêts comptabilisés pour l'année 2023 est de 0.4 million d'euros.

Aucune autre transaction significative n'a été constatée avec la société mère Socfin, à l'exception du paiement de dividendes par Socfinasia s'élevant à 34.2 millions d'euros en 2022 et à 39.9 millions d'euros en 2023. De plus, Socfinde a une dette de 5.9 millions d'euros avec la maison mère au 31 décembre 2023.

Au 31 décembre 2023, Socfinde a une dette de 15.9 millions d'euros envers Socfinaf et ses filiales (2022 : 0.3 million d'euros).

Note 32. Engagements hors bilan

En février 2023, PNS Ltd a entièrement remboursé le solde (30 millions de dollars) du prêt de 100 millions de dollars obtenu en 2021. Suite à ce remboursement, le Groupe n'a plus d'engagements hors bilan significatifs à la fin de l'année 2023.

Note 33. Information sectorielle

Conformément à IFRS^G 8, l'information analysée par la Direction est basée sur la répartition géographique des risques politiques et économiques. Par conséquent, les secteurs présentés sont les suivants : Indonésie, Cambodge et Europe.

Les produits du secteur opérationnel Indonésie proviennent des ventes d'huile de palme et de caoutchouc, ceux du secteur Cambodge proviennent exclusivement des ventes de caoutchouc, ceux du secteur Europe proviennent des prestations de services administratifs, d'assistance à la gestion des plantations et la commercialisation des produits hors Groupe. Le résultat sectoriel du Groupe est le résultat opérationnel des activités.

Les chiffres présentés proviennent du reporting interne. Ils ne tiennent compte d'aucun retraitement de consolidation ni de retraitement IFRS^G et ne sont donc pas directement comparables aux montants repris dans l'état de la situation financière et au compte de résultat consolidés.

* Résultat sectoriel au 31 décembre 2022

<i>EUR</i>	<i>Produits des activités ordinaires provenant des clients externes</i>	<i>Produits des activités ordinaires intersecteurs</i>	<i>Résultat sectoriel (*)</i>
Europe	0	0	-2,502,234
Cambodge	8,164,138	0	-2,490,942
Indonésie	193,795,812	0	91,818,347
TOTAL	201,959,951	0	86,825,171
Amortissements et réductions de valeur sur les actifs biologiques			-25,063,440
Juste valeur de la production agricole			1,754,937
Autres retraitements IFRS			-1,509,266
Retraitements de consolidation (intragroupes et autres)			-6,262,500
Produits financiers et gains sur cessions			27,177,257
Charges financières et pertes sur cessions			-9,096,429
Quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises associées			10,844,143
Impôts sur le revenu et impôts différés (charges) / produits			-29,389,546
Résultat net de la période			55,280,328

(*) Le résultat de la période inclut les autres charges pour 14.9 millions d'euros, correspondant principalement à des prestations externes facturées aux plantations et liées directement à l'activité opérationnelle (entretien des routes, ...), et les autres charges d'exploitation pour 4.8 millions d'euros non liées directement à l'activité opérationnelle (autres taxes, impôts fonciers, ...).

* Résultat sectoriel au 31 décembre 2023

<i>EUR</i>	<i>Produits des activités ordinaires provenant des clients externes</i>	<i>Produits des activités ordinaires intersecteurs</i>	<i>Résultat sectoriel (*)</i>
Europe	0	0	-2,750,620
Cambodge	10,777,027	0	160,349
Indonésie	167,746,950	0	68,542,397
TOTAL	178,523,977	0	65,952,125
Amortissements et réductions de valeur sur les actifs biologiques			896,304
Juste valeur de la production agricole			1,479,483
Autres retraitements IFRS			641,536
Retraitements de consolidation (intragroupes et autres)			-6,984,289
Produits financiers et gains sur cessions			12,105,421
Charges financières et pertes sur cessions			-8,566,165
Quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises associées			5,890,456
Impôts sur le revenu et impôts différés (charges) / produits			-19,696,109
Résultat net de la période			51,718,763

(*) Le résultat de la période inclut les autres charges pour 17.1 millions d'euros, correspondant principalement à des prestations externes facturées aux plantations et liées directement à l'activité opérationnelle (entretien des routes, ...), et les autres charges d'exploitation pour 1.0 million d'euros non liées directement à l'activité opérationnelle (autres taxes, impôts fonciers, ...).

* Total des actifs sectoriels^G

EUR	31/12/2023	31/12/2022
Europe	102,405,662	82,675,979
Cambodge	64,227,738	67,618,326
Indonésie	118,943,164	117,769,545
TOTAL	285,576,563	268,063,851
IFRS ^G 3 / IAS ^G 16 : Actifs biologiques producteurs	-23,403,793	-25,178,480
IAS 2 / IAS 41 : Production agricole	3,130,129	1,752,466
Autres retraitements IFRS ^G	-2,365,866	-1,494,716
Retraitements de consolidation (intragroupes et autres)	3,554,009	3,861,555
Total des actifs sectoriels^G consolidés	266,491,043	247,004,675
Actifs consolidés non inclus dans les actifs sectoriels		
Droits d'utilisation des actifs	2,693,850	1,866,143
Participations dans des entreprises associées	22,687,671	25,588,659
Titres valorisés à la juste valeur par le biais de compte de résultat étendu ^G	5,231,277	773,528
Avances à long terme	50,500,175	100,503,325
Actifs d'impôts différés	5,105,504	5,817,339
Autres actifs non courants	0	7,000,000
Actifs consolidés non courants	86,218,478	141,548,993
Autres créances	9,924,597	28,426,554
Actifs d'impôts exigibles	743,616	1,574,532
Actifs consolidés courants	10,668,213	30,001,086
Total actifs consolidés non inclus dans les actifs sectoriels	96,886,691	171,550,080
Total actifs	363,377,733	418,554,755

* Total segmental liabilities^G

EUR	31/12/2023	31/12/2022
Europe	101,153,425	48,589,840
Cambodge	1,239,938	1,318,995
Indonésie	24,537,641	24,094,356
TOTAL	126,931,004	74,003,191
Autres retraitements IFRS ^G	0	0
Retraitements de consolidation (intragroupes et autres)	-59,868,869	-14,850,869
Total des passifs sectoriels^G consolidés	67,062,135	59,152,322
Passifs consolidés non inclus dans les passifs sectoriels^G		
Capitaux propres totaux	255,574,006	279,989,406
Passifs non-courants	38,516,999	48,934,068
Dettes financières à moins d'un an	0	18,522,296
Dettes à moins d'un an liées aux contrats de location	27,258	28,105
Passifs d'impôts exigibles	2,197,335	11,928,558
Total passifs consolidés non inclus dans les passifs sectoriels	296,315,599	359,402,433
Total capitaux propres et passifs	363,377,733	418,554,755

* Coûts encourus pour l'acquisition d'actifs sectoriels^G durant l'exercice 2022

EUR	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Actifs biologiques producteurs	TOTAL
Cambodge	0	417,668	469,391	887,059
Indonésie	635,933	5,886,190	7,013,022	13,535,145
TOTAL	635,933	6,303,858	7,482,413	14,422,204

* Coûts encourus pour l'acquisition d'actifs sectoriels^G durant l'exercice 2023

EUR	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Actifs biologiques producteurs	TOTAL
Cambodge	0	480,750	426,311	907,061
Indonésie	1,172,057	5,368,272	9,562,007	16,102,337
TOTAL	1,172,057	7,111,199	9,988,318	17,009,398

* Information par secteur d'activité

EUR	2023	2022
Palmier	150,895,839	170,873,347
Hévéa	20,651,439	22,322,007
Autres produits agricoles	6,468,850	7,435,188
Autres	507,849	1,329,409
TOTAL	178,523,977	201,959,951

* Information par zone géographique

EUR	Implantation	Europe	Afrique	Asie	Amérique	Océanie	2022
Origine							TOTAL
Asie		13,092,428	785,781	187,277,153	804,588	0	201,959,951
TOTAL		13,092,428	785,781	187,277,153	804,588	0	201,959,951

EUR	Implantation	Europe	Afrique	Asie	Amérique	Océanie	2023
Origine							TOTAL
Asie		8,949,515	228,540	169,310,539	35,384	0	178,523,978
TOTAL		8,949,515	228,540	169,310,539	35,384	0	178,523,978

* Information par secteur d'activité pour chaque zone géographique

EUR	Catégorie	Palmier	Hévéa	Autres produits agricoles	2022
Secteur d'activité					TOTAL
Indonesia		170,873,251	14,157,861	8,764,701	193,795,812
Cambodia		0	8,164,138	0	8,164,138
TOTAL		170,873,251	22,322,000	8,764,701	201,959,951

EUR	Category	Palm	Rubber	Other agricultural products	2023
Business Segment					TOTAL
Indonesia		150,895,828	9,874,419	6,976,703	167,746,950
Cambodia		0	10,777,027	0	10,777,027
TOTAL		150,895,828	20,651,446	6,976,703	178,523,977

Note 34. Gestion des risques

Gestion du capital

Le Groupe gère son capital et procède à des ajustements en fonction de l'évolution des conditions économiques et des opportunités d'investissement. Pour maintenir ou ajuster la structure du capital, le Groupe pourrait émettre de nouvelles actions, rembourser une partie du capital ou ajuster le paiement de dividendes aux actionnaires.

Le Groupe surveille régulièrement ses ratios financiers, en particulier le ratio de dette nette sur capitaux propres.

Risque financier

Le risque financier pour les sociétés du Groupe provient essentiellement de l'évolution du prix de vente des matières premières agricoles, de celle des devises étrangères et dans une moindre mesure de l'évolution des taux d'intérêts.

Risque potentiel

Aucun des pays dans lesquels le Groupe opère n'a une économie hyperinflationniste ou ne souffre d'une menace immédiate de dévaluation du cours. Néanmoins, dans une minorité de pays dans lesquels le Groupe exerce ses activités, le système politique en place et la stabilité économique demeurent fragiles et pourraient entraîner la dévaluation monétaire ou une hyperinflation.

Gestion du risque et opportunités

Le Groupe examine régulièrement ses sources de financement ainsi que l'évolution des devises et ses décisions sont basées sur une variété de risques et d'opportunités en fonction de plusieurs facteurs, notamment les taux d'intérêts, la devise et les contreparties.

Risque de marché

*** Risque de prix sur les marchés des matières premières**

Risque potentiel

Le Groupe commercialise ses produits finis à des prix qui peuvent être influencés par les cours des matières premières (commodities) sur les marchés internationaux. Il fait donc face au risque de volatilité des prix de ces matières premières.

Gestion du risque et opportunités

Face à ce risque, la principale politique des sociétés du Groupe a toujours été de contrôler ses coûts de production pour dégager des marges devant permettre la viabilité des structures en cas de baisse importante des prix de vente des matières premières et inversement de dégager des marges bénéficiaires importantes lors des retournements des marchés à la hausse.

Parallèlement à cette politique principale, il a également été mis en œuvre des politiques secondaires qui permettent d'améliorer les marges bénéficiaires ou de les consolider :

- production de produits agricoles de qualité supérieure et labellisés, notamment pour le caoutchouc et;
- utilisation de l'expertise du Groupe, reconnue par le secteur, dans le domaine des transactions commerciales.

Le Groupe réduit son exposition au risque de prix en investissant dans différents marchés géographiques et dans différents produits.

*** Risque de devises étrangères**

Risque potentiel

Le Groupe effectue des transactions en monnaies locales, qui sont principalement le dollar et la roupie indonésienne. De plus, les instruments financiers de couverture contre les fluctuations des taux de change peuvent ne pas être disponibles pour certaines devises. Cela crée une exposition aux fluctuations des taux qui peuvent avoir un impact sur le résultat financier libellé en euro.

Gestion du risque et opportunités

En dehors des instruments courants de couverture de change à terme de devises pour les transactions opérationnelles qui restent relativement limités, la principale politique du Groupe est, compte tenu des investissements importants réalisés dans les plantations, de financer ses projets de développements en devises locales dans la mesure du possible, ainsi que de réduire ses emprunts.

*** Risque de taux d'intérêts**

Risque potentiel

Le premier risque lié au taux d'intérêt désigne une variation des flux de trésorerie relatifs aux emprunts à court terme, souvent à taux variable, ainsi qu'un niveau relativement élevé des taux d'intérêt de base sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Le second risque est lié aux marchés en développement, lorsqu'il s'agit d'emprunter dans une monnaie locale.

Gestion du risque et opportunités

Le premier risque est maintenu sous contrôle par une politique active de suivi de l'évolution des marchés financiers locaux d'une part et, si nécessaire, de consolidation de la dette à court terme sur le long terme d'autre part. Une autre politique systématique permet de surveiller le second risque, en mettant les banques locales et internationales en concurrence avec des prêteurs internationaux qui peuvent offrir de réelles opportunités d'investissement et de développement à des taux attractifs.

Risque de crédit

Risque potentiel

Le risque de crédit provient d'une éventuelle incapacité des clients à satisfaire à leurs obligations contractuelles.

Gestion du risque et opportunités

Pour gérer ce risque, le Groupe s'assure du paiement au comptant des ventes locales ou de la garantie de la recouvrabilité des créances par l'obtention de lettres de change avalisées. Les ventes à l'export des plantations sont centralisées dans la structure commerciale du Groupe qui applique soit une politique de paiement au comptant soit une politique de crédit commercial dont les limites sont définies par son Conseil d'Administration.

Les informations sur les dépréciation d'actifs et de passifs financiers, incluant l'évaluation des pertes de crédit attendues, sont détaillées en Note 1.18.

Risque de liquidité

Risque potentiel

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que le Groupe ne puisse pas satisfaire à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Ce risque est principalement localisé sur les plantations qui sont à la fois la source principale de la trésorerie et des besoins de financement.

Gestion du risque et opportunités

Compte tenu de l'environnement économique et technologique spécifique de chaque plantation, le Groupe gère ce risque de manière décentralisée. Toutefois, tant la trésorerie disponible que la mise en place des financements sont supervisées par la Direction du Groupe.

Le Groupe choisit, dans la mesure du possible, de maintenir ses engagements financiers et de conserver ses liquidités (comme indiqué respectivement en Notes 23 et 19) auprès d'établissements ayant un faible risque de crédit.

Risque lié aux marchés émergents

Risque potentiel

L'instabilité politique actuelle ou future dans certains pays dans lesquels le Groupe opère peut affecter la capacité à faire des affaires, générer du chiffre d'affaires et impacter la rentabilité du Groupe.

Le système politique dans certains des marchés du Groupe reste relativement fragile et demeure potentiellement menacé par des conflits transfrontaliers ou des guerres entre groupes rivaux.

Gestion du risque et opportunités

Les activités du Groupe contribuent à l'amélioration de la qualité de vie dans les pays dans lesquels le Groupe exerce ses activités, l'amélioration de la stabilité de ses marchés pourra conduire à une appréciation de la valeur des sociétés du Groupe implantées localement.

La diversification de la répartition géographique des pays, des économies et des monnaies dans lesquels le Groupe génère ses revenus et ses flux de trésorerie réduit son exposition au risque lié aux marchés émergents.

Le Groupe est conscient de la responsabilité environnementale et sociale qu'il a envers les populations locales et il met en place des initiatives en ce sens.

Risque d'expropriation

Risque potentiel

Certains pays dans lesquels le Groupe est implanté ont des régimes politiques qui peuvent remettre en cause les intérêts commerciaux étrangers en limitant leurs activités et peuvent tenter d'imposer leur contrôle sur les actifs du Groupe. On parle alors de risque d'expropriation.

Gestion du risque et opportunités

La diversification de la répartition géographique des pays dans lesquels le Groupe génère ses revenus et ses flux de trésorerie réduit son exposition à ce risque.

Risque de crédibilité

Risque potentiel

Le groupe étant lié à l'état des marchés financiers, il peut être exposé à un risque de crédibilité lorsque ces marchés perdent confiance. Cela dépend de la capacité du groupe à maintenir une bonne santé financière en tenant compte des éléments suivants :

- son impact environnemental,
- sa responsabilité sociale et
- les risques économiques et géopolitiques auxquelles certaines entités du Groupe peuvent faire face.

Gestion du risque et opportunités

Le Groupe a publié sa politique de gestion responsable en 2017, mise à jour en 2022. Celle-ci complète les engagements de développement durable du Groupe formalisés dès 2012.

Les initiatives du Groupe visant à prendre en compte ce risque sont détaillées dans les informations fournies dans le rapport annuel de développement durable disponible sur demande au siège du Groupe.

Sensibilité aux risques

* Risque de change

Le Groupe est exposé aux variations de valeur découlant des fluctuations des taux de change générées par ses activités d'exploitation. Néanmoins, étant donné que les ventes locales sont réalisées en monnaie locale et les ventes export sont réalisées sur des marchés en dollar, l'exposition du Groupe est limitée aux fluctuations du dollar par rapport à l'euro. L'impact sur le résultat d'une variation du taux EUR/USD de 10% en plus ou en moins sur les instruments financiers en devises s'élève à 6.0 millions d'euros.

Dans le cas où la monnaie de vente n'est pas la devise fonctionnelle de la société et que cette devise est liée à une monnaie forte, la conversion est assurée au moment de la conclusion du contrat. Les ventes locales conclues en monnaie locale en 2023 se sont élevées à 169.3 millions d'euros.

Les sociétés de Socfinasia ont une position de trésorerie de 65.9 millions USD à la fin de l'année 2023.

* Risque de taux d'intérêts

La ventilation des prêts à taux fixe et des prêts à taux variable est décrite dans la Note 23. En raison de la centralisation de la trésorerie, le groupe est exposé au risque de taux d'intérêts. Pour contrôler ce risque, la direction suit de près l'évolution des taux d'intérêts.

* Risque de crédit

Au 31 décembre 2023, les créances commerciales des clients globaux et des clients locaux s'élèvent respectivement à 1.1 million et 1.2 million d'euros. Les créances sur les clients globaux sont principalement des créances liées à la vente de caoutchouc. L'huile de palme est vendue localement à des acteurs locaux (large panel de clients). La commercialisation du caoutchouc est confiée à Sogescol FR. Celle-ci intervient soit sur les marchés physiques soit directement auprès de clients finaux.

Les créances commerciales échues sont non significatives.

EUR	2023	2022
Créances commerciales	2,259,161	3,141,096
Autres créances	9,924,597	28,426,554
Avances à long terme	50,500,175	100,503,325
Total net des créances	62,683,933	132,070,975
Montant non encore échu	60,299,632	132,070,975
Montant échu depuis moins de 6 mois	2,384,301	0
Total net des créances	62,683,933	132,070,975

Note 35. Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissements

EBITDA^G

EUR	2023	2022
Résultat net après impôts (Part du groupe)	46,103,360	47,948,844
Part des participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat ^G	5,615,402	7,331,484
Part du Groupe dans le résultat des entreprises associées	-5,890,456	-10,844,143
Dividendes des entreprises associées	8,292,174	7,126,982
Juste valeur de la production agricole	-1,213,115	-2,378,830
Dotations et reprises aux amortissements et provisions	11,284,832	38,054,928
Plus et moins-values sur cessions d'actifs	1,023,704	344,053
Charge d'impôts	19,696,109	29,389,546
Autres produits financiers	-12,105,421	-26,794,436
Charges financières	7,542,460	8,794,506
Charges financières incluses dans les dotations aux amortissements et provisions	-173,304	-25,742
Impact du retraitement des contrats de location sur l'EBITDA ^G	-174,486	-183,797
TOTAL	80,001,259	98,763,396

Note 36. Passifs éventuels

1 Litige contre le Service Public Fédéral Finances Belge (Impôt des sociétés)

La société SOCFICOM ("Socficom"), société anonyme de droit liechtensteinois et filiale du Groupe a fait l'objet de poursuites répressives, à l'initiative du Ministère Public belge.

La principale prévention dont Socficom était liée au fait que le Ministère Public belge considérait que Socficom était une "société résidente belge", assujettie à l'impôt belge des sociétés.

Socficom a bénéficié d'une décision d'acquiescement, à la suite d'un arrêt rendu par la 11^{ème} Chambre de la Cour d'Appel de Bruxelles, siégeant en matière correctionnelle, daté du 23 octobre 2018. La Cour a dit pour droit qu'"il ressort de l'ensemble de ces éléments que le siège réel de la prévenue Socficom est bien établi au Liechtenstein et que rien ne permet de le situer à Bruxelles". Le parquet n'a formé aucun pourvoi en cassation contre cet arrêt et cette décision est donc définitive.

Cependant, le Service Public Fédéral Finances, se fondant exclusivement sur le dossier d'instruction soumis par le Ministère Public belge en matière correctionnelle, soutient que Socficom remplit les conditions pour son assujettissement à l'impôt des sociétés en Belgique (le Service Public Fédéral Finances estime que Socficom est effectivement dirigée de Belgique et que toute son activité s'y déroulait).

Socficom a donc été imposée d'office à l'impôt des sociétés, en date du 4 janvier 2012 sur les exercices d'imposition 2004 à 2009 pour un montant de 77,343,783 euros hors intérêts de retard à un taux annuel de 7% réduit à 4% depuis le 1^{er} janvier 2018.

Socficom s'est pourvue, en date du 5 avril 2013, en réclamation fiscale contre ces 6 impositions d'office. Ces 6 réclamations ont été déclarées recevables, mais ont été rejetées.

Socficom a introduit une action devant le tribunal de première instance francophone de Bruxelles.

Le Tribunal de première instance francophone de Bruxelles par jugement daté du 26 avril 2019, a déclaré la demande recevable et partiellement fondée dans la mesure où il ordonne le dégrèvement partiel des cotisations litigieuses.

Socficom estime que cette décision, bien que partiellement favorable à la thèse qu'elle défendait devant le tribunal, n'est pas satisfaisante, compte tenu de la décision d'acquiescement rappelée ci-dessus.

C'est exclusivement sur base des éléments du dossier pénal que l'administration fiscale veut taxer Socficom car le dossier fiscal ne contient aucune "prétention nouvelle" par rapport à l'instance correctionnelle. Les faits jugés dans le cadre de l'instance fiscale, ont déjà été tranchés par la Cour d'Appel (chambre correctionnelle) qui a acquiescé Socficom et les autres prévenus.

Le tribunal ne pouvait donc donner raison à l'administration fiscale en se fondant sur des pièces, considérations ou constatations, privées de tout effet par l'arrêt de la Cour d'Appel du 23 octobre 2018. Le Tribunal fiscal de Bruxelles a "rejugé" le dossier pénal faisant fi de l'acquiescement de la 11^{ème} Chambre de la Cour d'Appel de Bruxelles.

Socficom a donc décidé d'interjeter appel à l'encontre du jugement rendu en matière fiscale afin de solliciter de la Cour qu'elle fasse droit à la demande initialement formulée par la société, soit ordonner le dégrèvement total des cotisations litigieuses.

Les décisions en matière fiscale, frappées d'appel ne sont pas exécutoires aussi longtemps que la Cour ne s'est pas prononcée.

Les montants réclamés initialement par le fisc à Socficom s'élevaient à 77,343,783 euros hors intérêts (voir ci-dessus) desquels il faut donc déduire le dégrèvement accordé par le tribunal de l'ordre de 50,000,000 euros.

Les conseils de la société et la Direction du Groupe sont d'avis que la Cour d'Appel devrait dégrever totalement ces impôts, en se fondant sur la décision d'acquiescement de la Cour d'Appel, Chambre correctionnelle, du 23 octobre 2018 qui confirme : "que le siège réel de la prévenue Socficom est bien établi au Liechtenstein et que rien ne permet de le situer à Bruxelles". Sur base de ces éléments, la direction est d'avis qu'aucune provision ne doit être enregistrée car la probabilité d'une sortie de ressource financière par le Groupe est faible. Les conclusions de la Cour d'Appel devraient être rendues pas avant 2024.

2. Litige contre le Service Public Fédéral Finances Belge (TVA)

Tel que décrit précédemment, le Service Public Fédéral Finances soutient que Socficom est une société résidente belge. L'administration fiscale lui réclame une TVA de 3,054,160.15 euros pour les années 2006, 2007, 2008 et 2009 outre une amende fiscale et des intérêts au taux de 0.8% par mois à compter du 20 janvier 2010.

Les montants réclamés s'élèvent à 10,310,844.61 euros se décomposant comme suit :

- 3,054,160 euros à titre de TVA
- 1,148,364 euros à titre d'intérêts
- 6,108,320 euros à titre d'amendes
- à majorer de l'intérêt de retard à calculer sur la TVA due à partir du 21 décembre 2013.

Socficom a contesté cet impôt devant le tribunal de première instance de Bruxelles.

Le tribunal a déclaré la demande recevable et partiellement fondée dans la mesure où il annule l'amende fiscale de 6,108,320 euros et les intérêts comptés sur ce montant.

Socficom estime que cette décision, bien que partiellement favorable à la thèse qu'elle défendait devant le tribunal, n'est pas satisfaisante puisqu'elle a bénéficié d'une décision d'acquiescement suite à l'arrêt rendu par la 11^{ème} Chambre de la Cour d'Appel de Bruxelles daté du 23 octobre 2018.

Pour réclamer la TVA litigieuse à Socficom, l'administration fiscale se fonde exclusivement sur le dossier pénal. Or le tribunal de Bruxelles ne pouvait ignorer la décision d'acquiescement et condamner Socficom sans tenir compte de l'arrêt, définitif et coulé en force de chose jugée, de la Cour d'Appel de Bruxelles.

En l'absence d'éléments nouveaux apportés par l'administration fiscale et ayant une incidence sur l'issue du procès, la décision de la Cour d'Appel du 23 octobre 2018, ne pouvait être remise en cause et lie le tribunal.

Socficom a donc décidé d'interjeter appel à l'encontre du jugement rendu en matière fiscale afin de solliciter de la Cour qu'elle fasse droit à la demande initialement formulée par la société, soit ordonner le dégrèvement total des taxes litigieuses.

Les conseils de la société et la Direction du Groupe sont d'avis que la Cour d'Appel devrait dégrever totalement ces taxes, en se fondant sur la décision d'acquiescement de la Cour d'Appel, Chambre correctionnelle, du 23 octobre 2018 qui confirme : "que le siège réel de la prévenue Socficom est bien établi au Liechtenstein et que rien ne permet de le situer à Bruxelles". Sur base de ces éléments, la direction est d'avis qu'aucune provision ne doit être enregistrée car la probabilité d'une sortie de ressource financière par le Groupe est faible. Les conclusions de la Cour d'Appel devraient être rendues pas avant 2024.

Note 37. Environnement politique et économique

La Société détient des participations dans des filiales qui opèrent indirectement en Asie du Sud-Est.

Etant donné l'instabilité économique et politique dans certains de ces pays, ces participations présentent un risque en termes d'exposition aux changements politiques et économiques.

Note 38. Evènements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement significatif postérieur à la date de clôture n'est à mentionner.

Note 39. Honoraires du Réviseur d'entreprises agréé

EUR	2023	2022
Audit (TVAC)	375,814	394,614

Les honoraires d'audit comprennent tous les honoraires versés au commissaire aux comptes indépendant du Groupe EY ainsi que ceux versés aux cabinets membres du réseau EY pour les années concernées. Aucun travail de conseil ou autre service non lié à l'audit n'a été effectué par ce cabinet en 2023 ou en 2022.

Rapport de gestion social

Présenté par le Conseil d'Administration
à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 29 mai 2024

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport annuel et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de notre Société au 31 décembre 2023.

Activités

Socfinasia S.A. détient pour l'essentiel des participations dans des sociétés qui opèrent directement ou indirectement en Asie du Sud-Est dans les secteurs de production du caoutchouc et de l'huile de palme.

Résultat de l'exercice

Le compte de résultat de l'exercice, comparé à celui de l'exercice antérieur se présente comme suit :

(millions d'euros)	2023	2022
PRODUITS		
Reprise de corrections de valeur	0.0	0.3
Produits des immobilisations financières		
Dérivés d'entreprises liées	50.5	69.0
Produits de l'actif circulant	2.4	5.5
Total des produits	52.9	74.8
CHARGES		
Autres charges externes	2.2	2.0
Intérêts et autres charges financières	1.9	1.4
Impôts	0.7	0.7
Total des charges	4.8	4.1
BENEFICE DE L'EXERCICE	48.1	70.7

Au 31 décembre 2023, les produits des immobilisations financières s'élèvent à 50.5 millions d'euros contre 69 millions d'euros en 2022. Cette baisse est principalement due à la diminution des recettes en provenance d'Indonésie.

Le bénéfice de l'exercice, après charges et frais de structure, s'élève à 48.1 millions d'euros contre 70.7 millions d'euros au 31 décembre 2022.

Bilan

Au 31 décembre 2023, le total du bilan de Socfinasia s'élève à 430.2 millions d'euros contre 457.7 millions d'euros au 31 décembre 2022.

L'actif de Socfinasia se compose principalement d'immobilisations financières à hauteur de 357.7 millions d'euros, de créances et d'avoirs en banque pour 72.6 millions d'euros.

Les fonds propres s'élèvent à 424.1 millions d'euros avant affectation du résultat de l'exercice.

Portefeuille

Mouvements

Au cours de l'année, la société a participé à l'augmentation de capital de Management Associates.

Evaluation

Les plus-values latentes sur le portefeuille de participations sont estimées à 58.7 millions d'euros au 31 décembre 2023 contre 101.9 millions d'euros à la fin de l'année précédente.

Investissements

Les principales participations ont évolué comme suit durant les derniers mois :

PT Socfindo (Indonésie)

Filiale à 90% de PNS Limited, elle-même détenue à 100% par Socfinasia.

Surfaces (ha) au 31/12/2023	Surface plantée		
	Mature	Immature	Total
Hévéa	5,232	1,091	6,323
Palmier	34,511	4,989	39,500
Total	39,743	6,080	45,823

Chiffres-clés	Réalisé 2023	Réalisé 2022	Ecart (%)
Production (tonnes)			
Caoutchouc	6,397	6,896	-7.2
Huile de palme	188,527	179,516	+5.0
Chiffre d'affaires (000€)			
Caoutchouc	9,871	14,140	-30.2
Palmier	150,842	170,656	-11.6
Semences	5,234	7,426	-29.5
Total	165,947	192,222	-13.7
Résultat net (000€)	52,960	71,954	-26.4

Socfin-KCD Co Ltd (Cambodge) - Filiale à 100% de Socfinasia et
Coviphama Co Ltd (Cambodge) - Filiale à 100% de PNS Ltd, elle-même détenue à 100% par Socfinasia.

La production de caoutchouc usiné par Socfin KCD au cours de l'année 2023 est en hausse de 47% en raison de l'augmentation de la production de Coviphama. Le chiffre d'affaires est également en hausse (+32%) en raison de l'augmentation des volumes (+51%), partiellement compensée par la baisse des prix de vente (-13%). Ceci a eu un impact positif sur le résultat net et a également bénéficié d'une marge unitaire plus favorable que l'année dernière.

A Coviphama, la production de caoutchouc brut a augmenté (+267%) en raison de l'ouverture de nouvelles parcelles agricoles pour l'entaillage. Le chiffre d'affaires est également en hausse (+238%) en raison d'une augmentation du volume des ventes (+267%), partiellement compensée par un prix de vente plus faible (-8%).

Affectation du résultat

Le bénéfice de l'exercice de 48,129,963 euros augmenté du report bénéficiaire antérieur de 229,326,834 euros, forment un solde bénéficiaire de 277,456,797 euros qu'il vous est proposé de répartir de la façon suivante :

Répartition bénéficiaire	EUR
Report à nouveau	190,371,197
Du solde :	
10% au Conseil d'Administration	8,708,560
90% aux 19,594,260 actions	78,377,040
soit 4.00 euros par action	
dont 2.00 euros déjà versé à fin 2023	<u>277,456,797</u>

Pour rappel, le dividende de l'exercice antérieur s'élevait à 3.50 euros.

A l'issue de cette affectation, l'ensemble des réserves se présentera comme suit :

Réserves	EUR
Réserve légale	2,449,282
Réserve statutaire	125,993,370
Autres réserves	30,070,910
Autres réserves disponibles	7,153,910
Report à nouveau	<u>190,371,197</u>
	<u>356,038,669</u>

Si vous approuvez cette répartition, le coupon n°86 de 2.00 euros sera détachable le 5 juin 2024 et payable à partir du 7 juin 2024.

Actions propres

Au cours de l'exercice 2023, la Société n'a pas procédé à des rachats d'actions propres.

Recherche et développement

Au cours de l'exercice 2023, Socfinasia n'a engagé aucun frais en matière de recherche et développement.

Instruments financiers

La trésorerie de Socfinasia fait apparaître une position de 59.8 millions de dollars au 31 décembre 2023. Celle-ci est notamment destinée à couvrir les dépenses en dollar.

Les politiques de gestion des risques financiers sont décrites dans les annexes des comptes consolidés de la Société.

Succursale

La Société dispose d'un établissement stable à Fribourg (CH).

Mentions requises prévues à l'Art. 11(1) points a) à k) de la loi du 19 mai 2006 concernant les Offres Publiques d'Acquisition

a) b)
et f) Le capital social souscrit de la Société est fixé à 24,492,825 euros représenté par 19,594,260 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées. Chaque action donne droit à une voix sans limitation ni restriction.

c) Le 01/02/2017, Socfin a déclaré détenir une participation directe de 57.79% dans le capital de Socfinasia.

Le 22/10/2018, Bolloré Participations a déclaré détenir une participation directe et indirecte de 22.255% dans le capital de Socfinasia, dont 17.138% via Bolloré et 5.116% via Compagnie du Cambodge.

h) Art. 13. des statuts : *"La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins. Les Administrateurs sont nommés pour une période de six ans par l'Assemblée Générale des actionnaires. Ils sont rééligibles. Les Administrateurs sont renouvelés par voie de tirage au sort, de manière qu'un Administrateur au moins soit sortant chaque année".*

Art. 22. des statuts : *"En cas de vacance d'un ou de plusieurs sièges d'Administrateur, il pourra être procédé provisoirement à leur remplacement en observant les formalités prévues par la loi alors en vigueur. Dans ce cas l'Assemblée Générale lors de sa première réunion procède à l'élection définitive".*

Art. 31. des statuts : *"Les présents statuts peuvent être modifiés par décision de l'Assemblée Générale spécialement convoquée à cet effet, dans les formes et conditions prescrites par les articles 450-1 et 450-8 de la loi sur les sociétés".*

i) Les pouvoirs des membres du Conseil d'Administration sont définis aux Art. 17 et suivants des statuts de la Société. Ils prévoient notamment que : *"Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour l'administration de la Société. Tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'Assemblée Générale par les statuts ou par la loi est de la compétence du Conseil".*

En outre, les statuts prévoient à l'Art. 6 : *"En cas d'augmentation du capital, le Conseil d'Administration détermine les conditions d'émission des actions.*

Les actions nouvelles à libérer en numéraire, sont offertes par préférence aux anciens actionnaires, conformément à la loi. En cas d'émission d'actions par apport en numéraire ou en cas d'émission d'instruments qui entrent dans le champ d'application de l'article 420-27 de la loi sur les sociétés et qui sont payés en numéraire, y compris et de manière non exhaustive, des obligations convertibles permettant à leur détenteur de souscrire à des actions ou de s'en voir attribuer, les actionnaires disposent de droits préférentiels de souscription au prorata de leur participation en ce qui concerne toutes ces émissions conformément aux dispositions de la loi sur les sociétés. L'Assemblée Générale appelée à délibérer, aux conditions requises pour la modification des statuts, soit sur l'augmentation du capital, soit sur l'autorisation d'augmenter le capital conformément à l'article 420-23 de la loi sur les sociétés, peut limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel ou autoriser le Conseil à le faire de la manière et dans les conditions prévues par la loi".

Les autres points de l'Art. 11(1) sont non applicables, à savoir :

- la détention de titre comprenant des droits de contrôle spéciaux ;
- l'existence d'un système d'actionnariat du personnel ;
- les accords entre actionnaires pouvant entraîner une restriction au transfert de titres ou aux droits de vote ;
- les accords auxquels la Société est partie et qui prennent effet sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la Société suite à une OPA ;
- les indemnités prévues en cas de démission ou de licenciement des membres du Conseil d'Administration ou du personnel suite à une OPA.

Politique de gestion responsable

La politique de gestion responsable se base sur les 3 piliers d'engagement du Groupe, en parallèle de son engagement spécifique de transparence : le développement rural, les travailleurs et les communautés locales, et l'environnement. Ces engagements constituent la base d'initiatives clés visant à améliorer les performances économiques à long terme, le bien-être social, la santé, la sécurité et la gestion des ressources naturelles.

Un plan d'implémentation de cette politique a été défini et mis en œuvre depuis l'exercice 2023.

Les efforts et actions entreprises par le Groupe Socfin en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct (« Rapport développement durable »).

La politique de gestion responsable, le tableau de bord ainsi que le rapport annuel de développement durable sont disponibles sur le site web du Groupe.

Valeur estimée de l'action (comptes sociaux)

La valeur estimée de Socfinasia au 31 décembre 2023 avant affectation du résultat et après paiement de l'acompte sur dividende de l'exercice s'élève à 486.5 millions d'euros, soit 24.83 euros par action contre 28.28 euros à la fin de l'exercice précédent. Cette évaluation intègre des plus-values latentes du portefeuille.

Pour rappel, le cours de bourse de l'action s'élève à 15.40 au terme de l'exercice 2022 contre 14.80 euros un an plus tôt.

Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice

Aux 31 décembre 2023 et 2022, la société n'avait pas d'engagements hors bilan significatifs.

Principaux risques et incertitudes

Il convient de souligner que les investissements du groupe en Asie du Sud-Est peuvent être soumis à des risques politiques et économiques. Les dirigeants et les cadres sur place suivent l'évolution de la situation au jour le jour.

En outre, la Société peut être exposée à des risques de change sur les avances à long terme accordées aux filiales. L'évaluation de ce risque est décrite dans les notes aux comptes annuels statutaires de la Société.

Perspectives

Le résultat de l'exercice 2024 dépendra dans une large mesure de la distribution des dividendes des filiales.

Nominations statutaires

M. Philippe Fabri, administrateur sortant, est rééligible. Le conseil d'administration proposera à la prochaine assemblée générale le renouvellement de ce mandat pour une période de six ans.

Le Conseil d'Administration

Etats financiers sociaux

1. Bilan au 31 décembre 2023

<i>ACTIF</i>	<i>Note</i>	<i>2023</i> <i>EUR</i>	<i>2022</i> <i>EUR</i>
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations financières			
Parts dans des entreprises liées		294,122,628.31	289,622,628.31
Créances sur des entreprises liées		63,581,947.65	116,045,211.05
		357,704,575.96	405,667,839.36
ACTIF CIRCULANT			
Créances			
Créances sur des entreprises liées			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		67,260,251.61	12,794,759.27
Autres créances			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		2,065,605.05	1,553,016.15
Valeurs mobilières		0.00	0.00
		69,325,856.66	14,347,775.42
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et caisse		3,226,692.02	37,681,058.52
		72,552,548.68	52,028,833.94
TOTAL ACTIF		430,257,124.64	457,696,673.30

L'annexe fait partie intégrante des états financiers.

<i>PASSIF</i>	<i>Note</i>	<i>2023</i> <i>EUR</i>	<i>2022</i> <i>EUR</i>
CAPITAUX PROPRES	5		
Capital souscrit		24,492,825.00	24,492,825.00
Réserves			
Réserve légale		2,449,282.50	2,449,282.50
Réserves statutaires		125,993,370.46	125,993,370.46
Autres réserves, y compris la réserve de juste valeur			
Autres réserves disponibles		37,224,819.43	37,224,819.43
		165,667,472.39	165,667,472.39
Résultats reportés		229,326,833.87	234,841,827.35
Résultat de l'exercice		48,129,963.38	70,684,906.52
Acomptes sur dividendes		-43,542,800.00	-43,542,800.00
		424,074,294.64	452,144,231.26
DETTES			
Dettes envers des établissements de crédit			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		0.00	9.04
Dettes sur achats et prestations de services			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		233,943.47	226,872.44
Dettes envers des entreprises liées			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		603.00	1,872.00
Autres dettes			
Dettes fiscales		2,476,680.00	1,852,680.00
Autres dettes			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	6	3,471,603.53	3,471,008.56
		6,182,830.00	5,552,442.04
TOTAL PASSIF		430,257,124.64	457,696,673.30

L'annexe fait partie intégrante des états financiers.

2. Compte de profits et pertes au 31 décembre 2023

	Note	2023 EUR	2022 EUR
Autres produits d'exploitation		0.00	175,99
Matières premières^G et consommables et autres charges externes			
autres charges externes		-2,146,274.69	-1,922,242.44
Autres charges d'exploitation		-101,860.81	-107,709.95
Produits provenant de participations			
provenant d'entreprises liées	7	46,464,771.90	65,053,599.02
Produits provenant de créances de l'actif immobilisé			
provenant d'entreprises liées	8	4,121,111.11	3,972,222.23
Autres intérêts et autres produits financiers			
provenant d'entreprises liées			
autres intérêts et produits financiers		2,247,994.95	5,183,952.87
		139,784.85	264,535.28
Corrections de valeur sur immobilisations financières et sur valeurs mobilières faisant partie de l'actif circulant		0.00	347,589.84
Intérêts et autres charges financières			
provenant d'entreprises liées		-1,354,353.05	-492,636.07
autres intérêts et charges financières		-582,060.65	-883,552.26
Impôts sur le résultat		-39,182.31	-80,175.06
Résultat après impôts sur le résultat		48,749,931.30	71,335,759.45
Autres impôts ne figurant pas ci-dessus		-619,967.92	-650,852.93
Résultat de l'exercice		48,129,963.38	70,684,906.52

Proposition de répartition bénéficiaire

	2023 EUR	2022 EUR
Report à nouveau	190,371,197.25	229,326,833.87
Du solde :		
10% au Conseil d'Administration	8,708,560.00	7,619,990.00
90% aux 19,594,260 actions	78,377,040.00	68,579,910.00
	277,456,797.25	305,526,733.87
Dividende par action	4.00	3.50

L'annexe fait partie intégrante des états financiers.

3. Annexe aux états financiers sociaux au 31 décembre 2023

Note 1. Généralités

SOCFINASIA ("la Société") a été constituée le 20 novembre 1972 sous forme d'une société anonyme et a adopté le statut de "soparfi" le 10 janvier 2011.

La durée de la Société est illimitée et son siège social est établi à Luxembourg. La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B10534 et est cotée à la Bourse de Luxembourg sous le numéro ISIN LU0092047413.

La Société a pour objet l'acquisition, la détention et la cession,, sous quelque forme que ce soit, et par tous moyens, par voie directe ou indirecte, de participations, droits, et intérêts, ainsi que les obligations de sociétés luxembourgeoises ou étrangères, (ii) l'acquisition par voie d'apport, d'achat, de souscription, ou de toute autre manière, ainsi que par vente, cession échange ou de toute autre manière, de titres de capital, parts d'intérêts, obligations, créances, billets et autres valeurs ou instruments financiers de toutes espèces.(notamment d'obligations ou de parts émises par des fonds communs de placement luxembourgeois ou étrangers, ou tout autre organisme similaire), de prêts ou toute autre ligne de crédit, ainsi que les contrats y relatifs et (iii) la détention, l'administration, le développement et la gestion d'un portefeuille d'actifs (composé notamment des actifs décrits aux points (i) et (ii) ci-dessus).

La Société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant mes compléter.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut être partie à tout type de contrat de prêt et elle peut procéder à l'émission de titres de créance, d'obligations, de certificats, d'actions, de parts bénéficiaires, de warrants et de tous types de titres de dettes et de titres de capital, y compris en vertu d'un ou plusieurs programmes d'émissions. La Société peut prêter des fonds, y compris ceux résultant d'emprunts et/ou d'émissions de titres, à ses filiales, à ses sociétés affiliées et à toute autre société.

Bien que la Société soit intégrée dans les comptes consolidés de la Société Financière des Caoutchoucs, en abrégé "Socfin", qui constitue l'ensemble le plus grand dans lequel la Société est consolidée, la Société établit également des comptes consolidés qui font l'objet d'une publication selon les modalités prévues par la loi et qui sont disponibles au siège social de la Société (4, avenue Guillaume à L-1650 Luxembourg) ou sur le site internet : www.socfin.com.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier pour se terminer le 31 décembre.

Note 2. Principes, règles et méthodes comptables

Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg selon la méthode du coût historique.

Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi du 19 décembre 2002, déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

La préparation des comptes annuels implique le recours à un certain nombre d'estimations comptables déterminantes. Elle impose aussi au Conseil d'Administration d'exercer son jugement dans l'application des principes comptables. Tout changement dans les hypothèses peut avoir des répercussions significatives sur les comptes annuels de la période durant laquelle ces hypothèses ont changé. Le Conseil d'Administration estime que les hypothèses sous-jacentes sont adéquates et que les comptes annuels donnent ainsi une image fidèle de la situation financière et des résultats de la Société.

Conversion des devises

La Société tient sa comptabilité en euros (EUR) et les comptes annuels sont exprimés dans cette devise.

Les transactions effectuées dans une devise autre que la devise du bilan sont converties dans la devise du bilan au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

A la date de clôture du bilan :

- le prix d'acquisition des titres de participation inclus dans les immobilisations financières ainsi que les créances y rattachées, exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, restent convertis au cours de change historique, à l'exception de la part à moins d'un an des créances immobilisées qui est évaluée individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan ;
- les avoirs bancaires exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont évalués sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Les gains et pertes sont comptabilisés dans la période en cours ;
- tous les autres postes de l'actif exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont évalués individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan ;
- tous les postes de passif exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont évalués individuellement au plus haut de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les gains et pertes de change réalisés sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes. A la date de clôture, par application du principe de prudence, seules les pertes de change non-réalisées sur les postes en devises sont portées au résultat.

S'il existe un lien économique entre deux transactions, les écarts de change non réalisés sont comptabilisés à hauteur de la perte de change latente correspondante.

Evaluation des immobilisations financières

Les parts dans des entreprises liées sont évaluées au coût d'acquisition historique, qui comprend les frais accessoires. Les créances sur des entreprises liées sont évaluées à leur valeur nominale, qui comprend les frais accessoires.

En cas de dépréciation qui, de l'avis du Conseil d'Administration, revêt un caractère durable, ces immobilisations financières font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan, telle que déterminée par le Conseil d'Administration.

Afin de déterminer les corrections de valeur présentant un caractère durable à la date de clôture, le Conseil d'Administration procède pour chaque investissement, sur une base individuelle, aux analyses suivantes :

1/ Pour les participations dont les titres sont cotés, le Conseil d'Administration compare la valeur nette comptable de la participation à la leur valeur de marché sur base du cours de bourse à la date de clôture. Lorsque la valeur de marché est supérieure ou égale à la valeur nette comptable, le Conseil d'Administration estime qu'aucune correction de valeur n'est à comptabiliser à la date de clôture. En revanche, lorsque la valeur de marché est inférieure à la valeur nette comptable, le Conseil d'Administration procède au test de la valeur nette comptable par rapport à la quote-part dans l'actif net réévalué de la participation.

2/ Dans le cas où le test de la valeur nette comptable par rapport à la valeur de marché n'est pas concluant, ainsi que pour les participations dont les titres ne sont pas cotés, le Conseil d'Administration compare la valeur nette comptable de la participation à la quote-part détenue dans l'actif net réévalué de la participation ainsi que dans l'actif net consolidé (i.e. capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère) si la filiale objet du test prépare des comptes consolidés.

Si une de ces valeurs est supérieure ou égale à la valeur nette comptable de la participation, aucune correction de valeur n'est comptabilisée.

3/ En revanche, quand les deux valeurs sont inférieures à la valeur nette comptable de la participation :

- pour les sociétés de support (autres que plantations ou sociétés industrielles), le Conseil d'Administration acte la correction de valeur qui résulte de la plus petite différence entre la valeur nette comptable de la participation et la quote-part détenue dans l'actif net réévalué ou dans l'actif net consolidé ;
- pour les participations dans des plantations ou des sociétés industrielles, le Conseil d'Administration acte une correction de valeur pour aligner la valeur de la participation sur la quote-part de la valeur de l'entreprise calculée sur base des flux de trésorerie futurs actualisés disponibles aux actionnaires, qui tiennent compte des évolutions prévisibles des affaires de la participation objet du test.

Le Conseil d'administration peut toutefois prendre d'autres éléments en considération et notamment, compte tenu de la très longue période d'immaturité d'une jeune plantation, il considère que la correction de valeur n'est pas durable pour une plantation dont plus de la moitié de sa surface plantée n'est pas exploitée.

Les créances sur des entreprises liées font l'objet d'une correction de valeur dans le cas où le test de la valeur nette comptable par actualisation des flux futurs de trésorerie aux actionnaires ne supporte pas le remboursement intégral de la créance.

Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est compromis. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont évaluées au plus bas de leur coût d'acquisition, incluant les frais accessoires, ou de leur valeur de marché. Une correction de valeur est enregistrée lorsque la valeur de marché est inférieure au coût d'acquisition. Cette correction de valeur n'est pas maintenue si les raisons qui ont motivé sa constitution ont cessé d'exister.

Dettes

Les dettes sont inscrites à leur valeur de remboursement. Lorsque le montant à rembourser sur les dettes est supérieur au montant reçu, la différence est portée au compte de profits et pertes à l'émission de la dette.

Incertitudes géopolitiques

En février 2022, un certain nombre de pays (dont les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Union européenne) ont imposé des sanctions à l'encontre de certaines entités et personnes en Russie à la suite de la reconnaissance officielle de la République populaire de Donetsk et de la République populaire de Lougansk par la Fédération de Russie. Des annonces de sanctions supplémentaires potentielles ont été faites à la suite des opérations militaires lancées par la Russie contre l'Ukraine le 24 février 2022.

Le 7 octobre 2023, des groupes militants palestiniens dirigés par le Hamas lancent une offensive surprise coordonnée contre Israël, qui fait plus de 1 200 morts, principalement des citoyens israéliens. À la suite de cette attaque, Israël se déclare en état de guerre pour la première fois depuis la guerre du Kippour en 1973.

En raison des tensions géopolitiques, on observe depuis février 2022 une augmentation significative de la volatilité sur les marchés des valeurs mobilières et des devises. Les conflits ont eu un impact significatif sur les marchés financiers, de nombreux investisseurs s'inquiétant du risque d'une nouvelle escalade et de l'impact qui en résulterait sur le commerce mondial et la croissance économique.

Bien que les aspects susmentionnés n'aient pas eu d'impact significatif sur les opérations, les performances et la continuité d'exploitation de l'entreprise en 2023, le conseil d'administration continue de surveiller l'évolution de la situation et son impact sur la situation financière et les résultats de l'entreprise.

Note 3. Immobilisations financières

	Parts dans des entreprises liées		Créances sur des entreprises liées		Total	
	2023 EUR	2022 EUR	2023 EUR	2022 EUR	2023 EUR	2022 EUR
<i>Prix d'acquisition/Valeur nominale au début de l'exercice</i>	290,868,480.28	291,418,270.12	116,045,211.052	120,642,097.14	406,913,691.33	412,060,367.26
Augmentations	4,500,000.00	0.00	0.00	0.00	4,500,000.00	0.00
Diminutions	0.00	-549,789.84	-52,463,263.40	-4,596,886.09	-52,463,263.40	-5,146,675.93
<i>Prix d'acquisition/Valeur nominale à la fin de l'exercice</i>	295,368,480.28	290,868,480.28	63,581,947.65	116,045,211.05	358,950,427.93	406,913,691.33
<i>Corrections de valeur au début de l'exercice</i>	-1,245,851.97	-1,593,441.81	0.00	0.00	-1,245,851.97	-1,593,441.81
	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Dotations	0.00	347,589.84	0.00	0.00	0.00	347,589.84
Reprises						
<i>Corrections de valeur à la fin de l'exercice</i>	-1,245,851.97	-1,245,851.97	0.00	0.00	-1,245,851.97	-1,245,851.97
<i>Valeur nette comptable</i>	294,122,628.31	289,622,628.31	63,581,947.65	116,045,211.05	357,704,575.96	405,667,839.36

Note 3. Immobilisations financières (suite)

Informations sur les entreprises dans lesquelles la Société détient au moins 20% du capital

Dénomination	Pays	% détenu	Valeur nette comptable en euro	Exercice clôturé au	Devises des comptes annuels	Fonds propres en devises au 31/12/2023 (y inclus résultat net) (*)	Résultat net en devises au 31/12/2023 (*)
Induservices	Luxembourg	35.00	35,000	31.12.2023	EUR	486,125	158,489
Plantation Nord-Sumatra Ltd	Luxembourg	100.00	244,783,208	31.12.2023	USD	308,685,671	35,920,808
Socfinde	Luxembourg	79.92	1,072,391	31.12.2023	EUR	6,667,848	644,758
Terrasia	Luxembourg	47.81	118,518	31.12.2023	EUR	644,145	29,142
Induservices FR	Suisse	50.00	642,202	31.12.2023	EUR	877,365	-218,056
Socfinco FR	Suisse	50.00	486,891	31.12.2023	EUR	14,921,076	6,488,998
Sogescol FR	Suisse	50.00	1,985,019	31.12.2023	USD	16,660,468	6,705,434
Sodimex FR	Suisse	50.00	621,424	31.12.2023	EUR	4,313,232	609,180
Centrages	Belgique	50.00	4,074,315	31.12.2023	EUR	3,295,563	117,522
Immobilière de la Pépinière	Belgique	50.00	3,015,798	31.12.2023	EUR	3,518,757	-136,790
Socfinco	Belgique	50.00	750,365	31.12.2023	EUR	1,527,706	-9,367
Socfin-KCD	Cambodge	100.00	31,685,450	31.12.2023	USD	32,573,266	623,629
			289,270,582				

(*) Sur base de données financières non auditées au 31 décembre 2023.

Note 3. Immobilisations financières (suite)

Informations sur les mouvements de l'exercice

Au cours de l'année, la société a participé à l'augmentation de capital de Management Associates pour un montant de 4,500,000 euros.

Evaluation des parts dans des entreprises liées :

Au 31 décembre 2023, le Conseil d'administration est d'avis qu'il n'y a pas de baisse de valeur permanente pour les parts dans les entreprises liées.

Evaluation des créances sur des entreprises liées :

Au 31 décembre 2023, les créances sur des entreprises liées se composent comme suit :

Contrepartie	Devise	Solde In currency	Solde in EUR	Gain / (Perte) de change latente (*) EUR
Induservices	EUR	132,500	132,500	0
Socfin	EUR	50,000,000	50,000,000	0
Socfin-KCD Co	USD	15,503,890	13,169,448	861,222
Management Associates	EUR	280,000	280,000	0
TOTAL			63,581,948	861,222

** Conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux pratiques comptables généralement admises, les créances sur des entreprises liées restent converties au taux historique et le résultat de change latent n'est pas comptabilisé dans le compte de profits et pertes, à l'exception de la part à moins d'un an des créances immobilisées qui est évaluée individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.*

Au cours de l'année, la société a reçu un remboursement de 50,000,000 euros de la part de Socfin et de 2,463,263 euros de la part de Socfin KCD.

Au 31 décembre 2023, le Conseil d'Administration est d'avis que ces créances ne présentent pas de pertes de valeur qui revêtent un caractère durable et par conséquent aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

Note 4. Créances sur des entreprises liées

Au 31 décembre 2023, ce poste se compose principalement :

- les créances sur la filiale Socfinde correspondant au solde du cash pooling de 64,236,749 euros (2022 : 3,482,992 euros). Cette augmentation est principalement due au remboursement de Socfin.

Au 31 décembre 2023, le Conseil d'administration est d'avis que les montants sont entièrement recouvrables. Par conséquent, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée.

Note 5. Capitaux propres

	Capital souscrit EUR	Réserve légale EUR	Autres réserves EUR	Résultats reportés EUR	Résultat de l'exercice EUR	Acomptes sur dividende EUR
Situation au 1^{er} janvier 2022	24,492,825.00	2,449,282.50	163,218,189.89	220,321,607.44	45,000,179.91	-8,708,560.00
Affectation du résultat de l'exercice 2021 suivant décision de l'Assemblée Générale tenue en date du 31 mai 2022 :						
• Résultats reportés				14,520,219.91	-14,520,219.91	
• Dividendes					-19,594,260.00	
• Tantièmes					-2,177,140.00	
• Acomptes sur dividendes 2021					-8,708,560.00	-8,708,560.00
Acomptes sur dividendes suivant décision du Conseil d'Administration du 27 octobre 2022						-43,542,800.00
Résultat de l'exercice 2022					70,684,906.52	
Situation au 31 décembre 2021	24,492,825.00	2,449,282.50	163,218,189.89	34,841,827.35	70,684,906.52	-43,542,800.00
Affectation du résultat de l'exercice 2022 suivant décision de l'Assemblée Générale tenue en date du 30 mai 2023 :						
• Résultats reportés				-5,514,993.48	5,514,993.48	
• Dividendes					-29,391,390.00	
• Tantièmes					-3,265,710.00	
• Acomptes sur dividendes 2022					-43,542,800.00	43,542,800.00
Acomptes sur dividendes suivant décision du Conseil d'Administration du 26 octobre 2023						-43,542,800.00
Résultat de l'exercice 2023					48,129,963.38	
Situation au 31 décembre 2023	24,492,825.00	2,449,282.50	163,218,189.89	229,326,833.87	48,129,963.38	-43,542,800.00

Capital souscrit

Au 31 décembre 2023 et 2022, le capital souscrit et entièrement libéré est de 24,492,825 euros représenté par 19,594,260 actions sans désignation de valeur nominale.

Réserve légale

Le bénéfice annuel doit faire l'objet d'un prélèvement de 5% à affecter à une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que la réserve atteint 10% du capital. La réserve légale ne peut pas être distribuée.

Réserves statutaires

La réserve statutaire d'un montant de 125,993,370.46 euros (2022 : 125,993,370.46 euros) est relative au bénéfice dégagé lors de la constitution en 1997 de la société Plantation Nord-Sumatra Ltd. Conformément à l'article 33 des statuts coordonnés de la Société, cette réserve n'est pas distribuable aux actionnaires.

Note 6. Autres dettes

Au 31 décembre 2023, ce poste inclut des coupons à payer pour un montant de 3,471,008 euros (2022 : 3,471,008 euros).

Note 7. Produits provenant de participations

	2023 EUR	2022 EUR
Dividendes reçus (*)	46,549,758	65,034,849
Plus-value sur cession d'immobilisation financière (**)	5,013	18,750
	<u>46,554,772</u>	<u>65,053,599</u>

(*) Ce montant correspond au dividende reçu des entreprises affiliées (Note 3).

(**) Ce montant correspond à un reliquat de cession de l'année précédente.

Note 8. Produits provenant d'autres titres et de créances de l'actif immobilisé

	2023 EUR	2022 EUR
Intérêts sur créances sur entreprises liées	4,121,111	3,972,222
	<u>4,121,111</u>	<u>3,972,222</u>

Note 9. Impôts

La société est soumise à tous les impôts auxquels sont assujetties les sociétés commerciales luxembourgeoises. Sur la base de la dernière déclaration fiscale déposée, la direction de la société reconnaît que la société dispose de 14,130,263 euros de pertes fiscales reportées disponibles au 31 décembre 2022.

En ce qui concerne la partie des pertes mentionnées ci-dessus qui ont été générées à partir de l'exercice fiscal 2017 (environ 8,443,201 euros), ce montant peut être reporté pendant les dix-sept années qui suivent l'exercice fiscal au cours duquel les pertes ont été générées.

Note 10. Rémunération du Conseil d'Administration

Au cours de l'exercice 2022, les membres du Conseil d'Administration ont perçu 9,688 euros (2022 : 12,500 euros) de jetons de présence et 7,704,990 euros (2022 : 6,616,420 euros) de tantièmes.

Au cours de l'exercice 2023, aucune avances ou crédits n'ont été accordés aux membres des organes de gestion ou de surveillance.

Note 11. Environnement politique et économique

La Société détient directement et indirectement des participations dans des sociétés qui opèrent en Indonésie et au Cambodge.

Etant donné l'instabilité politique qui existe dans ces pays et leur fragilité économique, les participations financières détenues directement et indirectement par la Société présentent un risque en termes d'exposition aux fluctuations politiques et économiques.

Note 12. Engagements hors bilan

Au 31 décembre 2023 et 2022, la Société n'a pas d'engagements hors bilan significatifs.

Note 13. Événements importants survenus après la fin de l'année

Aucun événement significatif postérieur à la clôture n'a affecté l'entreprise.

Glossaire

ACHATS DE TIERS - Transaction commerciale impliquant une personne ou une entité autre qu'une société du groupe. En règle générale, les achats de tiers sont effectués auprès de petits producteurs locaux.

ACTIFS SECTORIELS / PASSIFS SECTORIELS - Les actifs et les passifs sectoriels ne font pas partie de l'information interne, mais sont inclus pour satisfaire aux exigences de la norme IFRS 8 :

- Les actifs sectoriels comprennent les immobilisations, les actifs biologiques, les créances commerciales, les stocks, la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Ils ne comprennent aucun ajustement lié à la consolidation ou aux normes IFRS ;
- Les passifs sectoriels comprennent uniquement les dettes commerciales et les autres dettes. Ils ne comprennent pas d'ajustements liés à la consolidation ou aux normes IFRS.

ACTIVITES COMMERCIALES - Activité consistant à vendre, acheter ou échanger des biens et des services dans le but de générer un profit. Cette activité commerciale est principalement centralisée au sein de Sogescol FR.

AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL - Éléments de produits et de charges (y compris les ajustements de reclassement) qui ne sont pas comptabilisés dans le compte de résultat comme l'exigent ou l'autorisent d'autres IFRS.

CAOUTCHOUC SEC - Il s'agit du poids de caoutchouc naturel produit, déterminé à la fin du processus de broyage et de séchage. Après la récolte, le latex liquide s'écoule des hévéas dans les champs, la plupart du temps après coagulation dans les champs. Toutefois, le "caoutchouc humide" contient encore de l'eau et de nombreux autres composants naturels en dehors des particules de caoutchouc. Le caoutchouc naturel est commercialisé sous forme de "caoutchouc sec" - après transformation - pour être utilisé dans de nombreuses chaînes de valeur industrielles, parmi lesquelles la fabrication de pneus est la plus importante.

CAPITALISATION BOURSIERE - Produit du nombre d'actions multiplié par le cours de clôture du marché.

CIF Rotterdam - Cost Insurance & Freight Rotterdam, correspond à :

- Le coût de la marchandise/du pétrole ;
- Le coût de l'assurance pour l'ensemble de l'envoi, du port de chargement jusqu'à l'arrivée et la livraison ;
- Frêt : le coût du transport depuis le port de chargement jusqu'à Rotterdam.

En d'autres termes, le vendeur paie les marchandises, le transport jusqu'au port de destination et l'assurance maritime.

CONCESSION - Contrat signé avec les autorités locales, accordant des droits spécifiques pour le contrôle d'une zone de terrain et pour la conduite d'activités spécifiques dans cette zone, pendant une période définie.

CPKO - L'huile brute de palmiste est une huile brute légère, extraite des noyaux de palmiers à huile, qui contient principalement de l'acide laurique.

CPO - L'huile de palme brute est une huile comestible extraite de la pulpe des fruits des palmiers à huile.

DAP - Delivered At Place est un terme commercial international (Incoterm) qui renvoie à l'idée que le vendeur assume tous les risques et les coûts de la livraison des marchandises à un endroit convenu.

DROIT D'UTILISATION D'ACTIF - Actif qui représente le droit du preneur à utiliser un actif sous-jacent pendant la durée du contrat de location.

DUREE DE VIE OPERATIONNELLE - Durée pendant laquelle un bien corporel ou incorporel peut être utilisé économiquement avant de tomber en panne. La durée de vie opérationnelle ne comprend pas les activités post-fermeture. À titre d'exemple, les hévéas et les palmiers ont une durée de vie opérationnelle estimée entre 20 et 33 ans.

EBIT - Cette abréviation désigne le bénéfice avant résultat financier et impôts. Il s'agit du résultat des activités ordinaires de l'entreprise, servant à évaluer la rentabilité opérationnelle.

EBITDA - Cette abréviation désigne le bénéfice avant résultat financier, impôt, dépréciation et amortissement. Cet indicateur clé permet de mesurer la rentabilité opérationnelle.

ESEF - European Single Electronic Format est le format électronique dans lequel les émetteurs dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur les marchés réglementés de l'UE doivent préparer leurs rapports financiers annuels afin de faciliter l'accessibilité, l'analyse et la comparabilité des rapports financiers annuels.

EXW - Ex works est un Incoterm, dans lequel un vendeur met à disposition un produit directement à partir de l'usine ou du lieu de fabrication. L'acheteur du produit doit organiser et s'acquitter du transport.

FEUILLES FUMÉES - Il s'agit d'un type de caoutchouc naturel brut sous forme de feuilles brunes obtenues en coagulant le latex avec un acide, en le roulant en feuilles et en le séchant sur des feux de bois ouverts. C'est la principale matière première des produits en caoutchouc naturel. Également appelé : feuille nervurée et feuille fumée.

FLUX DE TRÉSORERIE LIBRES - Les flux de trésorerie libres sont la somme des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et des flux de trésorerie provenant des activités d'investissement. Ils sont également appelés "flux de trésorerie avant activités de financement". Les flux de trésorerie disponibles sont utilisés pour évaluer la performance financière.

FOB - Free On Board est un incoterm qui signifie que le vendeur est responsable des marchandises achetées et des coûts associés jusqu'à leur chargement sur le navire. Dès que les marchandises sont en sécurité à bord du navire, le risque est transféré à l'acheteur, qui assume la responsabilité du reste du transport.

GPSNR - Plate-forme mondiale pour un caoutchouc naturel durable. La GPSNR est une organisation internationale, multipartite et à adhésion volontaire, dont la mission est d'améliorer les performances socio-économiques et environnementales de la chaîne de valeur du caoutchouc naturel.

IAS - International Accounting Standards (normes comptables internationales). Normes comptables publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), qui ont été remplacées par les IFRS en 2001.

IFRS - Les normes internationales d'information financière sont des règles comptables destinées aux entreprises publiques, dont l'objectif est de rendre les états financiers des entreprises cohérents, transparents et facilement comparables dans le monde entier. Les IFRS sont publiées par l'IASB. Les IFRS comprennent les IAS (anciennes normes), les interprétations du comité d'interprétation des IFRS ou de l'IFRIC qui l'a précédé, ainsi que l'ancien SIC.

IRSG - Groupe d'étude international du caoutchouc. Il s'agit d'une organisation intergouvernementale composée d'acteurs de la production et de la consommation de caoutchouc. Situé à Singapour, l'IRSG a été créé en 1944.

MARCHANDISES FINIES - Marchandises dont le processus de fabrication est terminé mais qui n'ont pas encore été vendues ou distribuées à l'utilisateur final (par exemple caoutchouc sec, huile de palme brute, graines, huile de palmiste, tourteau de palmiste).

MATIÈRES PREMIÈRES - Les matières premières sont les intrants ou les stocks dont une entreprise a besoin pour fabriquer ses produits (par exemple les régimes de palmier, le caoutchouc humide, ...).

PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE - Participation dans une filiale qui n'est pas attribuable, directement ou indirectement, à une société mère.

PRODUCTION EN COURS - Stocks qui ont commencé le processus de fabrication et ne sont plus inclus dans les stocks de matières premières, mais qui ne sont pas encore des produits finis. Dans les états financiers, la production en cours est classée dans l'actif circulant, avec les autres éléments du stock.

PRODUCTION PROPRE - Quantités de matières premières (régimes de palmier à huile, caoutchouc humide, ...) usinées qui ont été récoltées dans les plantations propres gérées par le Groupe.

RSS3 - Ribbed Smoked Sheet est un caoutchouc coagulé à partir de caoutchouc naturel de haute qualité. Le caoutchouc est ensuite transformé en feuilles, séché, fumé et classé visuellement. Les feuilles de caoutchouc RSS3 sont utilisées dans la production de pneus, de bandes de roulement, de chaussures, ...

SAIGNEUR - Travailleur agricole formé et qualifié pour "saigner" un arbre à l'aide d'un couteau spécial. Les arbres sont entaillés à intervalles réguliers (4-7 jours), ce qui libère le latex des vaisseaux lactifères situés dans l'écorce extérieure tendre de l'arbre.

SGX - Singapore Exchange est la principale bourse d'actifs de Singapour. La SGX cote des actions, des obligations, des contrats d'option, des devises et des matières premières, ce qui en fait, en 2021, le plus grand marché boursier d'Asie du Sud-Est.

SOFR - Le Secured Overnight Financing Rate (SOFR) est une mesure générale du coût des emprunts au jour le jour garantis par des titres du Trésor américain.

SOPARFI - SOciété de PARticipations Financières. Les SOPARFI sont des sociétés commerciales ordinaires imposables, dont l'objet social consiste à détenir des participations et à exercer des activités de financement connexes.

SPPI - Solely Payments of Principal and Interest (Paiement unique du principal et des intérêts). Dans le contexte de l'IFRS 9, il s'agit de l'une des deux conditions requises pour classer un instrument au coût amorti. Elle précise que les conditions contractuelles de l'accord de prêt donnent lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie contractuels qui sont soit:

- des remboursements du principal emprunté ou,
- des intérêts sur le montant du principal restant dû.

TSR20 - Le grade Technically Specified Rubber correspond à un bloc de caoutchouc fabriqué par écrasement, nettoyage et séchage de caoutchouc solide. Les principaux pays producteurs ont leur propre norme TSR (STR en Thaïlande, SIR en Indonésie, ...). Les TSR sont classés en fonction de divers facteurs, notamment les matières volatiles, la teneur en cendres, la couleur et la viscosité, ...

VALEUR NETTE PAR ACTION - Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère à la période de clôture, divisés par le nombre d'actions. Permet aux lecteurs des états financiers de comparer facilement le prix de l'action à la période de clôture avec sa valeur dans les états financiers. A titre d'exemple, la valeur au 31 décembre 2023 est obtenue en divisant 425,338,285 euros (valeur des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère) par 14,159,720 (nombre d'actions).